

futuribles

SEPTEMBRE

- *L'évolution de l'emploi dans les pays industrialisés*
- *Les enjeux de la R & D*
- *OCDE : perspectives économiques comparées*

ANALYSE-PRÉVISION-PROSPECTIVE

futuribles

Revue mensuelle

55, rue de Varenne, 75341 Paris Cedex 07, France

Tél. (33 1) 42 22 63 10 +

Téléfax (33 1) 42 22 65 54

comité d'orientation

Ismail S. Abdalla, Michel Albert, Serge Antoine, Göran Backstrand, Bernard Cazes, Michel Crozier, Clare Degenhardt, Jacques Durand, François Eck, Mahdi Elmandjra, Emilio Fontela, Michel Godet, Claude Guillemain, Paul-Marc Henry, Edmond Lisle, Daniel Malkin, Eléonora Masini, Henri Mendras, Amélie d'Oultremont, Pierre Piganiol, Jean Saint-Geours, Michel Salomon, Philippe de Seynes, Alvin Toffler, Georges Vedel.

directeur

Hugues de Jouvenel

rédaction

Samuel Cardaillac, Christine de Guébriant

abonnements-diffusion

Paul Delahaie

Un an	France	490,00 FF (TVA 2,1% incl.)
	CEE	490,00 FF
	Etranger	550,00 FF
	Etranger avion	650,00 FF
	Etudiants : tarif spécial sur demande	
Le numéro	CEE	50 FF (port inclus)
	Autres pays	56 FF (port inclus)

Les articles signés expriment l'opinion des auteurs et pas nécessairement celle de *Futuribles*.
Tous droits de reproduction, même partielle, par quelque procédé que ce soit, réservés pour tous pays.

© *Futuribles Sarl* 1990

Commission paritaire n° 56798 - ISSN 0337 307 X
Imprimerie BIALEC, Nancy - Dépôt légal n° 27039 - Septembre 1990

Claude Paré	3	<i>Les enjeux de la recherche-développement</i>
Olivier Marchand	15	<i>L'évolution de l'emploi dans les pays industrialisés</i>
Gérard Cornilleau, Pierre Marioni, Brigitte Roguet	37	<i>La gestion sociale du chômage : un bilan</i>

Forum

Pavel Gountiontov	13	<i>Affranchir les lecteurs</i>
Charles du Granrut	51	<i>Prévisions commerciales : rétrospective critique</i>
Charles du Granrut	55	<i>L'économie américaine à l'horizon 2000</i>
Nicholas Sowels	63	<i>Perspectives économiques pour les pays de l'OCDE</i>

Actualités prospectives

| 69 |

Dépenses sociales à l'horizon 2030 en Finlande. Unification allemande : perspectives économiques. 52 millions d'arbres au Guatemala. France : l'inégalité des sexes. Inquiétudes sur l'avenir de l'économie japonaise. La première automobile solaire. L'explosion urbaine dans le monde. Prospective et politique. Énergie : l'Europe plus économe et plus dépendante. L'économie de la santé dans les pays de l'OCDE. La créativité des salariés en hausse. Les chiffres de la démographie en Europe. La fuite des cerveaux en Afrique et dans le tiers monde. Perspectives économiques de la CEE.

Bibliographie

| 83 | *Analyses critiques*

Programme des Nations unies pour le développement, *Rapport mondial sur le développement humain*. Deena Striker, *Une autre Europe. Une autre monde*. Edward J. Lincoln, *Japan's Unequal Trade*. Steven P. Schnaars, *Megamistakes. Forecasting and the Myth of Rapid Technological Change*.

| 93 | *Comptes rendus*

Revue *futuribles*

BULLETIN D'ABONNEMENT

à retourner à *Futuribles* sarl

55, rue de Varenne, F 75341 Paris Cedex 07 - France

Nom

Prénom (pour les organisations, nom du délégué)

Organisation

Profession ou secteur d'activité

Adresse

Tél.

Je désire souscrire un abonnement à la revue mensuelle « Futuribles »

- | | | | | | | | |
|--------------------------|---------------|--------------------------|--------|--------------------------|----------|--------------------------|-----------|
| <input type="checkbox"/> | France * | <input type="checkbox"/> | CEE | <input type="checkbox"/> | Etranger | <input type="checkbox"/> | Par avion |
| <input type="checkbox"/> | pour un an | 490 FF | 490 FF | 550 FF | 650 FF | | |
| <input type="checkbox"/> | pour deux ans | 920 FF | 920 FF | 1 000 FF | 1 100 FF | | |

Les étudiants peuvent bénéficier d'un tarif spécial.

* TVA incluse.

RÈGLEMENT

- chèque bancaire ou postal libellé à l'ordre de *Futuribles* sarl
- virement bancaire (CIC, Agence D, 2, boulevard Raspail, 75007 Paris - Compte n° 65D1 16804 08)

carte bancaire n°

Intitulé Date d'expiration

sur envoi d'une facture

Date :

Signature

Les enjeux de la recherche et développement

Claude Paré¹

La « recherche-développement » est un levier majeur de la compétitivité des économies modernes. Les investissements faits en la matière constituent donc un indicateur important pour anticiper les performances des entreprises et des nations.

Analysant l'évolution depuis vingt ans de la R & D dans les principaux pays industrialisés, Claude Paré montre le déclin de l'hégémonie américaine et le fantastique développement nippon. Il souligne aussi que si l'Europe, globalement, dépasse encore le Japon, le diagnostic sur les pays de la Communauté doit être nuancé en fonction des dépenses, de leur origine et de leur affectation.

La France, remarque l'auteur, est mal placée, ses dépenses — pour une large part de source publique — étant en outre exagérément concentrées sur le complexe militaro-spatial. Un effort important doit donc être engagé pour accroître et redéployer l'enveloppe.

Les théories de la croissance économique sont multiples. Certaines privilégient le capital, d'autres le travail et sa qualification, d'autres enfin peuvent faire appel aux facteurs culturels ou structurels. Après avoir connu leur heure de gloire à la fin des années 50 et au cours des années 60, les explications mettant en œuvre la recherche et développement (R & D) ont été délaissées à la fin des années 70 et au début des

1. Adjoint du directeur de la prospective et des affaires européennes à la société Bull SA.

années 80. Les succès américains dans la course à la Lune et ses retombées économiques et industrielles pendant la première période, et l'échec technologique de la guerre du Vietnam dans la seconde, ont certainement joué un rôle important dans cette évolution.

Méthodologie et sources statistiques

La plupart des grands pays industrialisés réalisent des enquêtes internes sur la R & D. L'OCDE joue depuis de nombreuses années un rôle très important dans le processus d'harmonisation des diverses enquêtes. Les études publiées par cet organisme sont malheureusement souvent disponibles avec retard et les comparaisons entre pays apparaissent peu crédibles (méthode de la parité des pouvoirs d'achat).

Les trois grands principes méthodologiques de cet article reposent sur :

- le caractère « intérieur » des dépenses ;
- le recours au référentiel PIB ;
- les conversions aux taux de change courants.

Les dépenses considérées seront ici les dépenses internes (internes aux entreprises, au pays), quelle que soit la source de financement. Par symétrie, dans la comptabilité nationale, le référentiel qui

permet des comparaisons relatives est donc le PIB (produit intérieur brut) et non le PNB (produit national brut), qui inclut le revenu net des facteurs en provenance de l'étranger. Enfin, bien que la pratique démontre qu'il n'existe pas de système de conversion totalement satisfaisant, les comparaisons internationales absolues ont été faites aux taux de change courants.

Ces taux sont par définition ceux acceptés par le marché international à chaque instant. Même si ces taux courants subissent les variations erratiques des marchés (le dollar entre 1980 et 1987), l'erreur sur longue période paraît bien moindre que celle qui consiste à comparer les parités de pouvoir d'achat à partir des « paniers de la ménagère », très différemment constitués. A noter que le PIB italien a connu une réévaluation importante, prise en compte à partir de 1980 seulement : le ratio R & D/PIB a donc connu, à nomenclature inchangée, une plus forte croissance qu'indiqué dans le tableau statistique.

Source de la R & D : statistiques nationales (National Science Foundation aux Etats-Unis, ministère de la Recherche et de la Technologie en France, Department of Trade and Industry au Royaume-Uni, Instat en Italie, Bundesministerium für Forschung und Technologie en RFA).

Source PIB et taux de change : FMI.

Avec les succès enregistrés par la RFA et le Japon au cours des dernières années, en particulier sur le plan du commerce extérieur, les efforts de R & D reviennent au premier plan des préoccupations des Etats et des industriels. L'évolution des dépenses de R & D depuis vingt ans, leurs financements, leurs orientations constituent un excellent outil de décryptage des grandes évolutions géostratégiques et peuvent aussi représenter un instrument remarquable de prospective.

Définitions de la recherche et développement

Les définitions de la R & D datent du début des années 60 (méthode de Frascati). La recherche sur les sciences sociales est en principe exclue. La R & D est composée des recherches fondamentale, appliquée et du développement, cette dernière activité constituant la plus large part.

Les travaux de recherche fondamentale sont tous ceux qui concourent à l'analyse des propriétés, des structures, des phénomènes physiques et naturels, en vue d'organiser en lois générales (au moyen de schémas explicatifs et de théories interprétatives) les faits dégagés de cette analyse. Ces travaux sont entrepris, soit par pure curiosité scientifique (recherche fondamentale libre), soit pour apporter une contribution théorique à la résolution de problèmes techniques (recherche fondamentale orientée).

La recherche appliquée est entreprise, soit pour discerner les applications possibles des résultats d'une recherche fondamen-

tales, soit pour trouver des solutions nouvelles permettant d'atteindre un objectif déterminé choisi à l'avance. Elle implique la prise en compte des connaissances existantes et leur extension dans le but de résoudre des problèmes particuliers. Le résultat d'une recherche appliquée consiste en un modèle probatoire de produit, d'opération ou de méthode. La recherche appliquée permet la mise en forme opérationnelle des idées. Les connaissances ou les informations tirées de la recherche appliquée sont généralement susceptibles d'être brevetées et peuvent être conservées secrètes.

Le développement expérimental est l'ensemble des travaux systématiques fondés sur les connaissances obtenues par la recherche ou l'expérience pratique, effectués en vue de la production de nouveaux matériaux, dispositifs, produits, procédés, systèmes, services, ou en vue de leur amélioration substantielle.

Source : Ministère de la Recherche et de la Technologie.

La fin de l'hégémonie américaine

Pendant toute la période d'après-guerre et jusqu'aux années 60, l'économie américaine régnait sans conteste sur le monde et s'appuyait sur une R & D encore plus impressionnante que son poids économique. Le PIB américain dépassait d'un tiers les PIB cumulés des cinq autres grandes nations industrielles non communistes, alors que la R & D américaine approchait 150 % de celle des autres pays. Dès 1980, les positions sont renversées en matière de PIB mais l'intensité R & D (ratio R & D/PIB) des Etats-Unis est encore supérieure à celle des autres grandes Nations (tableau 1).

En 1987, l'intensité de R & D des Etats-Unis est revenue pratiquement au niveau de celle des autres pays : par exemple, les données préliminaires de 1988 aux Etats-Unis ou au Japon suggèrent que les Etats-Unis ne disposent plus d'une hégémonie ni absolue ni relative en

matière de R & D sur le reste du monde. Cette situation est désormais parfaitement reconnue. Dans un des derniers numéros de *Business Week* (25/06/90), le fondateur de la firme d'électronique TRW reconnaît : « Aujourd'hui, nous avons un peu moins de la moitié de la population mondiale des docteurs techniques, donc nous pouvons raisonnablement espérer générer près de la moitié des innovations. »

Tableau 1. — R & D et PIB : Etats-Unis/autres grands pays industriels

En milliards de dollars	1971	1975	1980	1987
PIB				
Etats-Unis	1 008	1 598	2 684	4 497
Autres pays ¹	756	1 600	3 529	5 706
R & D				
Etats-Unis	26,1	35,2	62,6	121,4
Autres pays ¹	17,2	30,8	70,5	144,1

1. France, RFA, Grande-Bretagne, Italie, Japon.

Le surgissement japonais

Toutes les grandes revues américaines ne passent plus un mois sans s'inquiéter du déficit commercial avec le Japon, de l'ampleur des investissements japonais aux Etats-Unis, pourtant bien moins importants que les investissements britanniques, et de la dépendance grandissante de leur pays. En termes plus prospectifs, les inquiétudes se manifestent sur la perte de leadership technologique au profit du Japon, et parfois même au profit de l'Europe : cette perte de leadership se manifeste aussi bien dans le commerce mondial de haute technologie que dans la moindre inventivité américaine (en 1989, deux firmes japonaises étaient en tête dans le dépôt de brevets aux Etats-Unis). Cette révolution s'explique principalement par la fantastique croissance de la R & D japonaise prise globalement, mais aussi par sa composition très différente de celle des Etats-Unis (tableau 2).

Le passage de la R & D japonaise de moins de 20 % de la R & D américaine à près des deux tiers ne suffit pas à expliquer le défi technologique japonais, d'autant que la part de la R & D totale exécutée par l'industrie est redevenue supérieure aux Etats-Unis (72 %, contre 68 %, ce dernier chiffre pouvant d'ailleurs résulter d'une surévaluation

japonaise de la R & D exécutée dans l'enseignement). En fait, l'explication tient à la problématique de la R & D militaire : le fait que celle-ci soit de l'ordre de 34 % de la R & D totale aux Etats-Unis (1987), et qu'elle soit pratiquement nulle au Japon, conduirait à l'équilibre de la R & D civile dès 1988 en données brutes entre ces deux nations. Les craintes américaines, et aussi européennes, seraient ainsi justifiées, d'autant que la dynamique, et même l'efficacité, de la R & D japonaise sont supérieures à celles de la R & D américaine.

Tableau 2. — R & D : comparaison Etats-Unis/Japon

En millions de dollars	1971	1975	1980	1987	1988
R & D totale					
Etats-Unis	26 134	35 213	72 839	118 782	126 115
Japon	4 691	9 749	25 842	68 003	82 934
Indice Japon (Etats-Unis, base 100)	18	28	35	57	66
R & D industrielle					
Etats-Unis	18 320	24 187	44 505	85 500	90 600
Japon	2 501	5 522	15 477	44 898	56 330
Indice Japon	14	23	35	53	62

La situation serait d'autant plus critique que le Japon reste importateur net de technologies, en particulier dans les technologies de l'information, alors que les Etats-Unis (peut-être en raison des royalties élevées payées par leurs filiales étrangères à leurs maisons mères) sont très largement bénéficiaires (tableau 3). Le Japon ne partage pas.

Tableau 3. — Importations et exportations de technologie : Etats-Unis/Japon

En millions de dollars	Importations	Exportations	Solde
Japon 1988 (industrie)	2 346	1 922	- 424
Etats-Unis (1985) ¹	341	1 524	+ 1 283

1. Licences et royalties en dollars 1982.

Le problème de la R & D militaire

Depuis le début des années 80, les experts s'interrogent de plus en plus sur le rôle et l'effet d'entraînement sur l'industrie des dépenses de R & D militaire. D'un côté, la R & D militaire présente à l'évidence des avantages stratégiques et politiques. Ainsi, l'effort américain de R & D militaire, particulièrement sous les présidences Reagan, a pu avoir pour conséquences l'échec économique, industriel et politique des pays de l'Est. Ses promoteurs soulignent ses effets bénéfiques sur l'avancement des technologies, tandis que les observateurs mettent en évidence les liens étroits entre R & D civile et R & D militaire (cas de l'aéronautique et des technologies de l'information). De l'autre, les détracteurs soulignent le gâchis économique constitué par l'emploi d'un nombre élevé de scientifiques dans des tâches non directement productives. Le marché mondial de l'armement se rétrécit et l'importance des exportations espérées ne constitue donc plus un argument décisif. Enfin, en particulier aux Etats-Unis, mais aussi en Grande-Bretagne et en France, les crédits de R & D militaire sont concentrés sur un nombre réduit de sociétés, assez souvent spécialisées dans les matériels militaires, si bien que les retombées civiles sont relativement réduites.

Ce débat n'est pas neutre : il provient de la comparaison des succès économiques des perdants de la Deuxième Guerre mondiale, axés sur les technologies civiles, et des résultats peu brillants des gagnants (Etats-Unis, France et Royaume-Uni), pour lesquels les R & D militaires sont très importantes (tableau 4). Les perdants d'hier sont-ils les gagnants de demain ? Ce point tend à se résoudre par la croissance des R & D duales, à usage civil et militaire, et par le rôle croissant de « ministère de l'Industrie » joué par le Département de la Défense américain. En France, ce concept a trouvé son application affichée en 1989 en matière de recherche océanographique, où le ministère des Armées va jouer un rôle majeur. Il est à souhaiter que d'autres exemples suivent.

Tableau 4. — Balance commerciale hors coûts liés au fret et à l'assurance

En milliards de dollars	Japon (1989)	RFA (1989)	Etats-Unis (1988)	France (1988)	Royaume-Uni (1988)
Exports	259,8	324,1	319,7	160,6	143,5
Imports	164,8	249,5	446,5	168,7	180,5
Solde	+ 79,6	+ 74,6	- 126,8	- 8,1	- 37

Source : FMI.

Dans un monde où la menace des armes a, sinon disparu, du moins sensiblement baissé, pour laisser place à la compétition — certains parlent de guerre — économique, il s'agit là d'une réorientation « naturelle » d'une partie des crédits « militaires » (les Américains préfèrent déjà parler de « sécurité » à propos des projets d'écran plat, de TVHD, en semi-conducteurs et en informatique).

Le cas de la France

Un retard global

La France est particulièrement en retard sur les Etats-Unis, la République fédérale allemande et le Japon en matière de R & D. Elle se situe au niveau britannique tandis que l'Italie, partie de très loin, est en forte croissance et pourrait bien jouer un rôle notable au début du siècle prochain (tableau 5).

Sur longue période, le retard ne se comble pas. L'objectif de 3 % du PIB consacré à la R & D en l'an 2000 constitue donc un impératif majeur.

Tableau 5. — **Recherche et développement total**
(en % du PIB)

	1971	1975	1980	1987
France	1,9	1,8	1,82	2,27
Grande-Bretagne	2,29	2,06	2,35	2,28
Etats-Unis	2,39	2,20	2,33	2,64
RFA	2,29	2,31	2,41	2,74
Japon	2,98	2,01	2,18	2,86
Italie	0,91	0,93	0,74	1,19

Proportionnellement, la France bénéficie d'un financement public important, par rapport à la RFA par exemple, mais nettement moins important qu'aux Etats-Unis (tableau 6). La comparaison avec le Japon est délicate, les chiffres officiels ne semblent pas refléter le rôle connu du MITI et des autres organes gouvernementaux intéressés à la R & D, sans doute à cause de la variété des modalités de financement.

Tableau 6. — **Financement public de la R & D**
(en % du PIB)

	1970	1975	1981	1985	1987
France	1,22 *	1,08	1,18	1,29	1,29
Grande-Bretagne	1,31 **	1,23	1,34	1,12	1,13
Etats-Unis	1,56	1,21	1,20	1,38	1,48
RFA	1,11	1,11	1,06	1,08	1,06

* 1971. ** 1969.

Une très forte recherche publique

Ces efforts publics importants doivent cependant être appréciés à la lumière de l'étendue du secteur public français comparativement aux autres pays : la France, parmi les grands pays industrialisés, est celui qui consacre le plus d'efforts (près de 1 % du PIB en 1987) à la R & D du secteur public (la Grande-Bretagne est autour de 0,8 %, les Etats-Unis à 0,75 % et la RFA autour de 0,7 %).

Une R & D industrielle insuffisante

Il résulte de ces deux analyses sur la R & D globale et la répartition des financements publics un très faible effort français en matière de R & D industrielle (tableau 7).

Tableau 7. — **Evolution de la RDI**
(en % du PIB)

	1971	1975	1981	1985	1987
France	1,06	1,08	1,16	1,32	1,35
Grande-Bretagne	1,45	1,26	1,49	1,46	1,53
Etats-Unis	1,68	1,51	1,73	1,98	1,9
Japon	1,11	1,14	1,41	1,88	1,89
RFA	1,43	1,45	1,73	2,00	2,01

Contrairement à une opinion largement répandue, le financement public de la recherche industrielle exécutée par l'industrie, et qui constitue donc le fer de lance de la compétitivité future et de l'équilibre commercial, est insuffisant en France. Il y atteint 0,3 %, contre 0,67 % aux Etats-Unis.

Un financement des recherches faible et trop focalisé

Cette analyse est confortée par l'analyse des objets et origines des financements : une très large part (les deux tiers) des financements publics français est ainsi consacrée à l'électronique de défense et à l'aéronautique (tableaux 8, 9 et 10).

	1985	1987
France	0,16	0,16
Grande-Bretagne	0,19	nd
Etats-Unis	0,3 *	nd
RFA	0,26	nd

* 1980.

	1975	1981	1985	1986	1987
France	597	537	661	676	639
Grande-Bretagne	473	689	1 017	983	nd
Etats-Unis	1 389	1 597 *	1 952 *	1 954	nd
Japon	357	657	1 271	1 345	1 610

* 1980.

	1975	1985	1986	1987
France	178	118	81	77
Grande-Bretagne	72	141	nd	nd
Etats-Unis	304	291	295	nd

Si l'on voulait caractériser la position française en matière de R & D, on pourrait dire que la France vise plus la science (la recherche publique), le prestige (aérospatial) et la défense que la conquête directe des

marchés porteurs. Ce jugement est évidemment outrancier : Airbus est ainsi l'exemple type d'un grand programme civil, européen de surcroît, ayant connu un remarquable succès, y compris du point de vue du solde commercial ; certaines recherches publiques, après développements adéquats par l'industrie, peuvent avoir un impact civil majeur. Il reste que les grands exportateurs mondiaux vivent dans un environnement différent qui favorise plus le commerce extérieur, ce qui constitue un handicap pour l'économie française : le redressement de la R & D française ne doit pas viser seulement un effort de R & D totale de 3 % du PIB mais surtout un objectif de R & D industrielle approchant 2 % du PIB.

Conclusion

Les Etats-Unis ont perdu leur hégémonie en R & D, même s'ils conservent aujourd'hui encore une position dominante dans certains domaines, comme en informatique (microprocesseurs, logiciels). Le Japon est le principal challenger, au même niveau que les Etats-Unis en matière de recherche civile. Sa R & D informatique (5,5 milliards de dollars en 1988) atteint déjà 60 % de celle des Etats-Unis. L'Europe dépasse encore le Japon en matière de R & D globale. Ce n'est déjà plus vrai en matière de R & D civile compte tenu de l'importance des R & D militaires française et britannique. De plus, la surpuissance de la R & D allemande par rapport à ses voisins laisse prévoir d'immanquables déficits futurs en haute technologie déjà inscrits dans les chiffres de R & D actuels, pour la France et la Grande-Bretagne par exemple. Enfin, l'Europe de 1993 posera le problème du maintien des financements publics nationaux de la R & D.

La France est donc aujourd'hui mal placée compte tenu de son niveau de développement : par rapport aux autres grands pays industrialisés, sa R & D est globalement insuffisante et ne tient pas assez compte des contraintes du marché et du commerce extérieur. L'objectif de 3 % du PIB consacré à la R & D en l'an 2000 doit s'accompagner d'une redistribution des efforts vers la R & D civile et en dehors du complexe militaro-spatial. Une telle réorientation est d'ailleurs en cours au niveau mondial, en particulier à travers les technologies duales, à usage civil et militaire : pour paraphraser Clausewitz, la paix est la continuation de la guerre (froide) par d'autres moyens (et éventuellement contre d'autres adversaires).

Affranchir les lecteurs

Pavel Gountiontov ¹

Nous reproduisons ci-dessous un texte extrait des « Nouvelles de Moscou » dont nous avons souligné en italique les passages qui nous semblaient les plus marquants. L'auteur, en substance, y développe la thèse que la liberté ne se décrète pas et que, finalement, le succès de la perestroïka dépendra pour une large part de l'évolution des mentalités et de l'amélioration des conditions matérielles d'existence qui, à l'évidence, prendront du temps.

Quelles que soient les lois votées au Parlement, la liberté de la presse ne pourra jamais dépasser celle qui règne dans l'ensemble de la société. En d'autres termes, nous avons non seulement le gouvernement que nous méritons, mais aussi, les journaux, la télévision et les agences d'informations répondant au même critère.

Alors, si la liberté de la presse est proportionnellement conforme aux conditions dans lesquelles elle fonctionne,

notre presse est d'ores et déjà l'une des plus libres qui soient.

Je ne m'apercevrai même pas, le 1^{er} août prochain, de l'un des événements des plus remarquables dans toute l'histoire de la société russe : l'abolition de la censure. La disparition de cette administration constitue une victoire colossale de la perestroïka, mais je crois que c'est tout de même une victoire purement symbolique. Avant la loi sur la liberté de la presse, j'écrivais déjà ce que je voulais et comme

1. Journaliste politique. Article paru dans *Les Nouvelles de Moscou*, n° 28, semaine du 13-19 juillet 1990 (34-36, rue de la Folie-Régnault, 75011 Paris).

je l'entendais. En fait, le censeur principal réside toujours dans mon for intérieur. C'est lui qui retient ma plume et me bâillonne quand je suis à un demi-mot près de la vérité.

Naturellement, notre presse sera libre autant que je le serai moi, journaliste. Mais il serait pourtant naïf de penser que le degré de cette liberté dépende uniquement du degré de mon engagement. Nous tous, journalistes, devons encore pendant longtemps combattre l'esclave en nous-mêmes.

Paradoxalement, plus notre presse devient honnête, libre et détendue, et plus nos lecteurs se font exigeants, voire difficiles. Pendant la stagnation, il était très facile de s'assurer l'amour de millions de citoyens. Pour cela, il suffisait de glisser un seul mot véridique dans le journal. Aussitôt l'auteur était considéré comme un héros national. Les journaux, débordant de verbiages odieux et hypocrites, tenaient lieu d'icônes, et la « chère rédaction » représentait l'instance supérieure pour des millions de citoyens. Le journal avait aussi un rôle de consultant pour les problèmes individuels : avocat, confesseur, huissier...

Dans les années 70, j'ai eu l'occasion de sillonner tout le pays. Je peux témoigner que l'attitude généralement adoptée envers les journalistes était alors nettement meilleure qu'aujourd'hui où, pourtant, le journalisme mérite moins d'être cité comme la « seconde profession la plus vieille du monde ».

Cessant d'être l'avocat et le confesseur, le journal apprend à s'occuper de ses affaires. Mais justement, notre système éducatif, vieux de soixante-dix ans, a toujours enseigné à observer la plus

grande suspicion envers ceux qui ont tendance à s'occuper de leurs affaires.

Déjà, beaucoup de lecteurs se montrent exaspérés parce que les « Izvestia » écrivent une chose tandis que la « Sovietskaïa Rossia » en dit une autre ou parce que « Ogoniok » se permet une liberté de ton qui est devenue la cible de l'hebdomadaire « Veteran ». Notre société, peu entraînée, se fatigue très vite d'être obligée de chercher à comprendre, de comparer et de choisir, au lieu de se contenter d'opiner du bonnet.

Pour un peu, on attribuerait la responsabilité du chaos et de la gabegie qui ont frappé le pays à ceux qui les décrivent. Il serait étonnant que, par un effet rétroactif, ces tendances n'exercent pas leur influence sur les journalistes.

Ainsi, je retiens ma jubilation au sujet de l'abrogation de la censure. Notre presse sera libre juste autant que le sera le lecteur. Mais ce dernier ne sera vraiment libre que lorsqu'il n'aura plus à faire la queue devant des étalages presque vides, et à remercier ceux qui l'ont servi sur présentation de son passeport. Tant que le lecteur ne sera pas affranchi de toutes ces servitudes, tant qu'il n'aura pas la liberté d'être rémunéré en fonction de son travail, de s'abonner à des journaux comme « Troud », « Les Nouvelles de Moscou » ou la revue « Younost », tout restera comme par le passé, et dans le contenu des journaux également.

La loi sur la presse est une bonne loi, et notre bureaucratie avait toutes les raisons de s'y opposer. Mais les espoirs que nous fondons en elle seront exagérés tant qu'une « loi sur la liberté des lecteurs » n'aura pas été elle aussi adoptée.

L'évolution de l'emploi dans les pays industrialisés

Des modèles contrastés de fonctionnement du marché du travail

Olivier Marchand ¹

Tout exercice de prospective sur l'emploi et le chômage dans les pays industrialisés se doit de tenir compte de l'évolution contrastée qui est intervenue depuis 1974, qui témoigne de l'existence de modèles différents de fonctionnement du marché du travail.

En procédant ici à une rétrospective comparée de l'évolution de l'emploi dans les six principaux pays industrialisés, Olivier Marchand montre que — en comparaison des Etats-Unis et du Japon —, la France, l'Italie, la RFA et le Royaume-Uni ont subi plus durement la crise et enregistré une progression importante du chômage.

L'auteur examine quels sont les facteurs, tant du côté de l'offre que de la demande de travail, qui ont entraîné de telles évolutions, montrant au passage que les relations entre la croissance économique, la productivité, le volume de la population active... ne sont pas aussi simples que l'on est enclin habituellement à le considérer et que, fondamentalement, la régulation (ou dérégulation ?) du marché du travail obéit, dans chaque pays, à une logique différente.

1. Chef de la division « Emploi » à l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE, France). Cet article reprend en l'actualisant et en la complétant une étude parue en avril 1989 dans la revue *Economie et Statistique*, n° 220.

Décrivant en définitive quelle est la dynamique actuellement à l'œuvre, Olivier Marchand tend à montrer que, les Etats-Unis et le Japon mis à part, le recul du chômage n'est vraiment net qu'au Royaume-Uni et que les perspectives pour l'Europe ne sont pas aussi heureuses que ne le laisseraient croire les statistiques récentes.

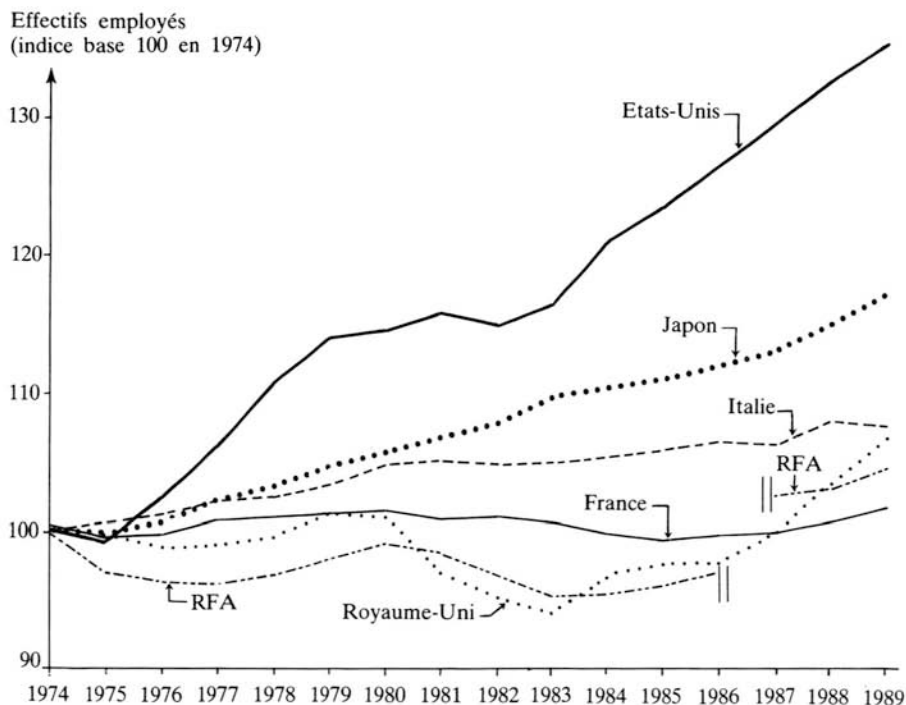
L'analyse de l'évolution du marché du travail constatée dans les différents pays est largement conditionnée par celle de l'emploi. De ce point de vue, les vingt dernières années ont été marquées par de fortes ruptures, qui suggèrent une périodisation s'appuyant sur les dates charnières des deux chocs de 1974 et de 1980. La coupure de 1984 s'impose moins, car, selon les pays, la reprise de l'activité a été, soit plus précoce, soit plus tardive, mais elle a le mérite de dégager une période relativement favorable et significative des tendances récentes de l'évolution de l'emploi : les années 1984-1989.

Créations d'emploi : l'exemple américain

La « crise » n'a pas détruit des emplois dans tous les pays développés. Entre les quatre principaux pays de la CEE d'une part, le Japon et les Etats-Unis d'autre part, l'opposition est flagrante (graphique 1). Au Japon, l'emploi augmente de façon très régulière, sans être vraiment affecté par le premier choc pétrolier, ni par le second. Le rythme tendanciel d'accroissement, d'environ 1 % par an, est même en légère progression tout au long des vingt dernières années. Aux Etats-Unis, le rythme de création d'emplois est à la fois régulier et remarquable : plus de + 2 % par an de 1968 à 1980 et de 1984 à 1989. Le seul véritable coup d'arrêt dans cet accroissement des effectifs se place au début des années 80, c'est-à-dire lors de la dernière phase récessive de l'économie américaine (tableau 1).

En comparaison, les quatre principaux pays européens ont subi plus durement la crise, surtout à la suite du second choc pétrolier. Entre 1980 et 1983, le Royaume-Uni perd ainsi 1,7 million d'emplois et l'Allemagne fédérale 1 million. Cependant, ces deux pays ont retrouvé depuis lors un rythme élevé de croissance des emplois offerts, plus élevé même qu'avant 1974. Le redressement de l'emploi britannique est particulièrement spectaculaire.

Graphique 1. — L'emploi a mieux résisté à la crise
aux Etats-Unis et au Japon qu'en Europe



Source : OCDE. — *Statistiques de la population active*. Annuaire 1990 et supplément trimestriel 1990, n° 2. — Paris : OCDE, 1990.
Champ : emploi civil.

La France a été, pour toute la période allant de 1968 à 1989, la plus créatrice d'emplois parmi les grands pays européens. Mais au cours des années récentes, marquées par une tendance générale à la reprise, la capacité de l'économie française à créer des emplois est beaucoup moins nette que celle de ses principaux partenaires, mise à part l'Italie. Cette dernière semble avoir mieux profité de la baisse simultanée du prix du pétrole et du cours du dollar.

Tableau 1. — Evolution de l'emploi total

Taux annuel moyen de variation (en %)

	1968-1974	1974-1980	1980-1984	1984-1989
USA	+ 2,3	+ 2,3	+ 1,4	+ 2,2
Japon	+ 0,8	+ 0,9	+ 1,0	+ 1,2
France	+ 1,1	+ 0,2	- 0,4	+ 0,4
RFA	+ 0,4	- 0,2	- 0,9	+ 1,0*
Italie	+ 0,1	+ 0,8	+ 0,1	+ 0,4
Royaume-Uni ...	+ 0,2	+ 0,1	- 1,1	+ 2,0

Source : OCDE. — *Statistiques de la population active*. Annuaire 1990 et supplément trimestriel 1990, n° 2. — Paris : OCDE, 1990.

* Du fait de la rupture des séries relatives à la RFA entre 1986 et 1987, ce taux est la moyenne des quatre années 1984-1986 et 1987-1989.

Croissance et emploi ne vont pas toujours de pair

Première explication à ces divergences d'évolution : les périodes d'intense création d'emplois coïncident souvent avec des moments de croissance rapide du PIB. C'est le cas du Japon pour toute la période, des Etats-Unis et du Royaume-Uni depuis 1984, de la France avant 1974 (tableau 2). Inversement, les périodes de récession s'accompagnent fréquemment de destructions d'emplois.

Cependant, variations d'activité et variations des effectifs occupés ne vont pas toujours de pair. Par exemple, aux Etats-Unis, entre les deux chocs pétroliers, l'emploi a été privilégié aux dépens de la compétitivité et de la productivité. De façon générale, les gains de productivité du travail sont moins élevés aux Etats-Unis qu'en Europe, bien que l'écart ait tendance à se réduire (voir encadré ci-contre).

Tableau 2. — Taux de croissance du PIB (ou du PNB)

Taux annuel moyen de variation (en %)

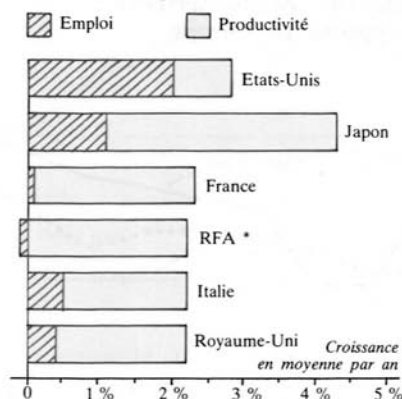
	1968-1974	1974-1980	1980-1984	1984-1989
USA	+ 2,3	+ 2,6	+ 2,3	+ 3,4
Japon	+ 6,7	+ 4,6	+ 3,7	+ 4,5
France	+ 5,4	+ 2,7	+ 1,1	+ 2,8
RFA	+ 4,1	+ 2,5	+ 0,9	+ 2,7
Italie	+ 4,5	+ 2,6	+ 0,6	+ 3,1
Royaume-Uni ...	+ 2,5	+ 1,3	+ 1,4	+ 3,8

Source : OCDE. — *Perspectives économiques de l'OCDE*, n° 47. — Paris : juin 1990.

Productivité et emploi : des liens différents selon les pays et les époques

Du point de vue de la productivité du travail et sur l'ensemble de la période 1974-1989, trois cas de figures se présentent : le premier, illustré par le Japon, se caractérise par des gains élevés de productivité accompagnés d'une croissance de l'économie encore plus rapide (voir graphique). L'efficacité toujours plus grande du travail permet au Japon de gagner sans cesse des parts de marché et ainsi d'assurer croissance économique et créations d'emplois, donc de contenir le chômage. Mais le modèle alliant gains de productivité et créations d'emploi est peu généralisable car tous les pays ne peuvent accroître simultanément leurs parts de marché.

Croissance de l'économie, de la productivité du travail par tête et de l'emploi de 1974 à 1989



* Pour l'emploi, il s'agit de l'évolution moyenne des quatorze années 1974-1986 et 1987-1989.

Source : OCDE. — *Statistiques de la population active*. Annuaire 1990 et supplément trimestriel 1990, n° 2. — Paris : OCDE, 1990.

OCDE. — *Perspectives de l'emploi*. — Paris : OCDE, juillet 1990, à partir de données d'enquêtes.

Dans les pays européens, notamment en RFA et en France, le PIB progresse modérément et les gains de productivité augmentent aussi rapidement, ce qui conduit à des créations nettes d'emplois peu nombreuses, voire à des destructions. L'emploi est en partie sacrifié à la compétitivité et

au maintien du niveau de vie des salariés qui ont effectivement un emploi.

Aux Etats-Unis, enfin, le rythme de la croissance économique est encore soutenu, de même que l'évolution de l'emploi, car c'est la productivité qui est ici « sacrifiée ». Les emplois créés sont, dans leur majorité, des emplois à faible productivité et médiocrement rémunérés. L'emploi est privilégié aux dépens du pouvoir d'achat et de la compétitivité, les Etats-Unis échappant à la contrainte externe grâce au rôle du dollar. L'écart de productivité entre les Etats-Unis et les autres pays peut également s'expliquer par la prépondérance du secteur tertiaire, frein à la croissance de la productivité globale de l'économie. Enfin, du fait d'une fiscalité fondée plus sur les revenus des personnes physiques et les bénéfices des sociétés que sur la consommation et les salaires, l'économie américaine est peut-être plus incitée à dépenser que ne le sont les économies européennes, et moins poussée à investir en capital.

Partant de l'exemple américain et de celui de certains pays européens, il serait toutefois dangereux d'opposer productivité et emploi. C'est en effet souvent dans les secteurs mêmes où l'on enregistre les plus forts gains de productivité que l'on crée des emplois nouveaux. De plus, par l'amélioration du revenu disponible qu'ils induisent, les gains de productivité bénéficient en général à l'ensemble de l'économie, y compris au secteur tertiaire, dans lequel se créent la plupart des emplois.

De la crise à la reprise

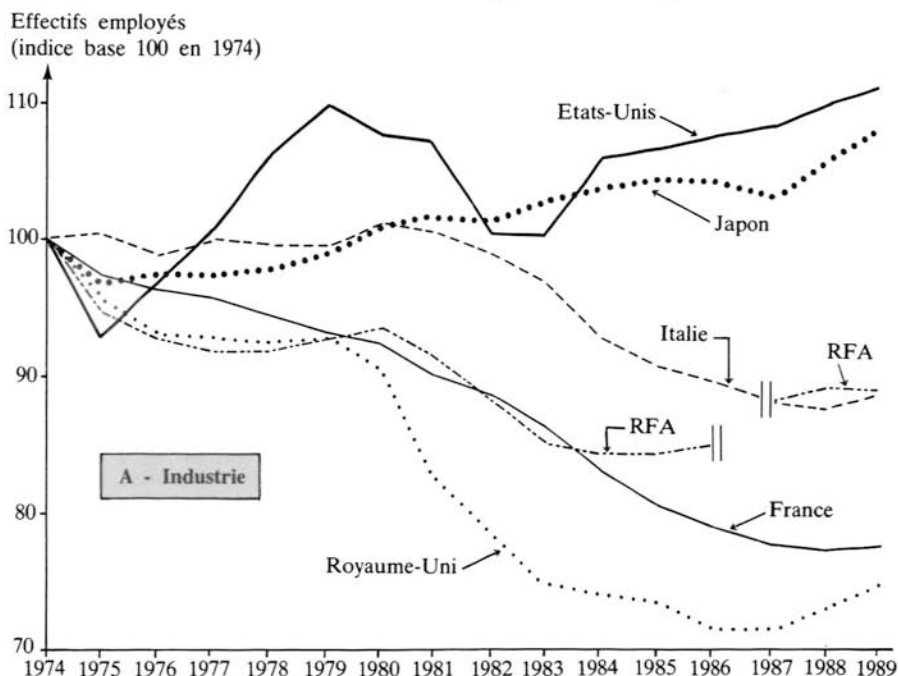
Dans presque tous les grands pays occidentaux, la croissance de la productivité du travail ralentit en deux temps. Une première fois à partir de 1974, une seconde fois au début des années 80, sauf aux Etats-Unis et au Royaume-Uni qui maintiennent leurs gains dans l'industrie manufacturière. Avant 1974, des gains de productivité élevés assuraient dans les économies les plus avancées à la fois la rentabilité des investissements et une croissance du pouvoir d'achat des salariés. A partir de 1974, le cercle vertueux se

brise, principalement du fait de l'insuffisance de l'investissement, de la montée des tensions inflationnistes et de l'endettement, dans un environnement international de plus en plus déséquilibré¹. On assiste, au moins jusqu'au milieu des années 80, à une crise de la rentabilité du capital et à une rupture durable de la dynamique d'accumulation. Les taux d'investissement et de profit chutent, et les investissements de rationalisation l'emportent sur ceux de capacité. Une reprise de la croissance a été observée

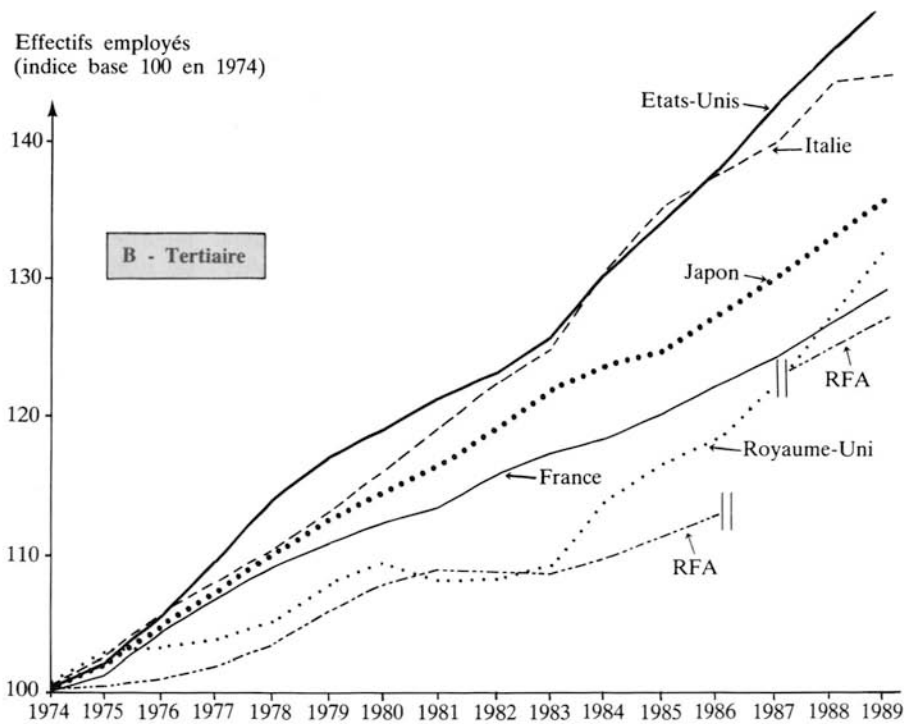
au cours des dernières années. Elle date de 1983 pour certains pays comme les Etats-Unis ou la Grande-Bretagne, de 1985-1986 pour d'autres comme la France. Elle s'est traduite partout par une reprise de la productivité et de l'emploi². Mais cette croissance s'est ralentie par rapport au début de la phase de reprise, et plus particulièrement dans les pays où les tensions inflationnistes étaient les plus fortes. Néanmoins, les différentes économies paraissent avoir adopté au cours de l'année 1989 un rythme tenable à moyen terme³.

1. P. Dubois : « Ruptures de croissance et progrès technique » - *Economie et Statistique*, n° 181, octobre 1985.
2. B. Belloc et T. Lacroix : « Création d'emplois stables et nouveau recul du chômage en 1989 » - *Economie et Statistique*, n° 231, avril 1990.
3. OCDE : *Perspectives économiques de l'OCDE*, n° 47, Paris, juin 1990.

Graphique 2. — Emploi industriel, emploi tertiaire : des évolutions en sens opposé en Europe



L'évolution de l'emploi dans les pays industrialisés



Source : OCDE. — Statistiques de la population active. Annuaire 1990 et supplément trimestriel 1990, n° 2. — Paris : OCDE, 1990.
Champ : emploi civil.

La capacité des économies américaine ou japonaise à créer des emplois peut également être reliée au fait que l'emploi industriel a, dans ces deux pays, continué à augmenter après le choc de 1974, à la différence des pays européens (graphique 2-A). Dans ce schéma explicatif, les créations d'emplois productifs induiraient des créations d'emplois dans les services, qui entretiendraient eux-mêmes, par l'intermédiaire des revenus distribués, une activité économique soutenue. Les pays européens ne connaîtraient plus ce cercle vertueux, sauf à certaines périodes exceptionnelles, ce qui expliquerait leurs performances beaucoup plus médiocres en matière de création d'emplois et également de réduction du chômage. La bonne tenue relative de l'emploi tertiaire en France serait alors attribuable aux emplois publics, dont la croissance, assez autonome, a été soutenue jusqu'en 1985.

Tableau 3. — L'emploi féminin a beaucoup mieux résisté que l'emploi masculin

Taux annuel moyen de variation des effectifs employés (en %)

	1968-1974	1974-1980	1980-1984	1984-1989
<i>Hommes</i>				
USA	+ 1,6	+ 1,2	+ 0,8	+ 1,7
Japon	+ 1,3	+ 0,6	+ 0,6	+ 1,0
France	+ 0,6	- 0,4	- 1,1	+ 0,0
RFA	+ 0,1	- 0,2	- 1,3	+ 1,0*
Italie	- 0,1	+ 0,0	- 0,1	- 0,1
Royaume-Uni	- 0,5	- 0,4	- 1,8	+ 1,2
<i>Femmes</i>				
USA	+ 3,3	+ 3,8	+ 2,2	+ 2,9
Japon	- 0,1	+ 1,4	+ 1,6	+ 1,6
France	+ 1,9	+ 1,2	+ 0,6	+ 1,0
RFA	+ 0,8	- 0,0	- 0,4	+ 0,9*
Italie	+ 0,6	+ 2,4	+ 0,8	+ 1,4
Royaume-Uni	+ 1,5	+ 0,9	- 0,1	+ 3,1

Source : OCDE. — *Statistiques de la population active*. Annuaire 1990 et supplément trimestriel 1990, n° 2. — Paris : OCDE, 1990.

Champ : emploi civil.

* Voir note du tableau 1.

Tableau 4. — Le temps partiel progresse dans tous les grands pays développés, excepté l'Italie

Taux de temps partiel (en %)

	Proportion de l'emploi à temps partiel dans :					
	l'emploi total		l'emploi masculin		l'emploi féminin	
	1979	1987	1979	1987	1979	1987
USA	16,4	17,3	9,0	10,2	26,7	26,1
Japon*	nd	16,6	nd	7,3	nd	30,5
France	8,2	11,8	2,5	3,5	17,0	23,1
RFA	11,2	12,7	1,5	2,0	27,6	29,5
Italie	5,3	5,6	3,0	3,2	10,6	10,4
Royaume-Uni	16,4	22,0	1,9	5,3	39,0	44,7

Source : OCDE. — *Perspectives de l'emploi*. — Paris : OCDE, septembre 1988.

EUROSTAT. — Enquête sur les forces de travail : résultats 1987. — Luxembourg : 1989.

* Hors agriculture, le taux de temps partiel a augmenté, entre 1979 et 1986, de 9,9 à 11,7 % pour l'emploi total, de 5,2 à 5,5 % pour l'emploi masculin et de 18,4 à 22,8 % pour l'emploi féminin.

Les services, moteurs de l'emploi

Dans tous les pays étudiés, les branches qui enregistrent la croissance la plus rapide de l'emploi au cours des quinze dernières années sont les services financiers, les services fournis aux entreprises ainsi que les services sociaux et ceux qui sont destinés à la collectivité. Du fait du poids croissant de l'emploi tertiaire dans l'emploi total, qui va de 56 % en Allemagne fédérale à 70 % aux Etats-Unis, ce sont les disparités d'évolution de l'emploi dans ces secteurs qui expliquent pour l'essentiel les différences entre pays (graphique 2-B). En particulier, les fameux emplois créés par centaines de milliers dans les commerces et les services privés par la *job machine* américaine ont fortement contribué aux très bons résultats observés aux Etats-Unis. Autre exemple, mais en sens inverse, les politiques de restriction budgétaire appliquées depuis le début des années 80 dans la plupart des pays freinent la croissance des emplois là où elle reposait en bonne partie sur l'augmentation des emplois dans les services « collectifs ».

Tertiarisation, féminisation, précarisation

La croissance de l'emploi féminin a été bien meilleure que celle de l'emploi masculin (tableau 3). En ce sens, la place grandissante prise par les services a été favorable aux femmes. Importance accrue des services et féminisation de l'emploi s'accompagnent d'un développement du travail à temps partiel (tableau 4). Si l'on excepte l'Italie, le phénomène a été général au cours des dernières années, mais particulièrement sensible au Royaume-Uni puisque 60 % des emplois qui y ont été créés entre 1983 et 1987 sont des emplois à temps partiel. La forte augmentation des non-salariés explique également une partie de la reprise récente de l'emploi dans ce pays : temps partiel et travail à son compte, ces formes d'emploi représentent plus de 90 % des créations nettes d'emplois britanniques enregistrées entre 1983 et 1987².

Le renouveau des créations d'entreprises n'est pas l'apanage du Royaume-Uni ; il touche d'autres pays comme les Etats-Unis ou l'Italie, et à un degré moindre la France, et explique en partie le relatif dynamisme des petites entreprises depuis 1974. Certes, les nouvelles PME assurent souvent des fonctions tertiaires que les grandes entreprises

2. M.-A. Barrère-Maurisson, A.-M. Daune-Richard, M.-T. Letablier : « Le travail à temps partiel plus développé au Royaume-Uni qu'en France », *Economie et Statistique*, n° 220, avril 1989.

ont cherché à « externaliser », mais le mouvement va bien au-delà d'un simple transfert d'activités secondaires vers les services.

L'amélioration récente de l'emploi s'est souvent accompagnée d'une montée des emplois précaires. Les contrats non durables échoient plutôt à des jeunes ou à des femmes. Mais les législations, variables d'un pays à l'autre, n'autorisent guère les comparaisons en ce domaine. Il n'est pas non plus facile de se prononcer sur la nature du phénomène : précarisation conjoncturelle ou changement plus durable dans les préférences des employeurs. La tendance générale semble plutôt indiquer une stabilisation du recours au travail temporaire là où il était déjà développé, de sorte que les pratiques se rapprochent entre les différents pays.

Ralentissement à venir des créations d'emplois

Selon l'OCDE, l'emploi devrait continuer à progresser en 1990 et 1991, mais plus lentement qu'en 1988-1989. Le ralentissement serait sensible aux Etats-Unis et surtout au Royaume-Uni où l'on enregistrerait même des pertes nettes d'emploi en 1991. Seule l'Allemagne, en raison du boom lié à l'afflux d'immigrants de l'Est, maintiendrait, voire accentuerait, dans les deux prochaines années son rythme de création d'emplois.

Ces perspectives sont liées à celles relatives à l'activité économique : tirée par une progression rapide des investissements productifs et des exportations, la croissance du PIB dans la zone OCDE est restée soutenue en 1988 et 1989, se maintenant aux alentours d'un taux annuel de 3,5 à 4 %³. L'emploi a bénéficié de ce mouvement de reprise puisque le rythme des embauches a été deux fois plus intense pendant ces dernières années que durant la période 1979-1986. Même l'industrie s'est redressée dans la plupart des pays.

Mais un ralentissement de la croissance apparaît en 1990, net dans l'ensemble des pays anglo-saxons, perceptible également dans les autres grands pays industriels, à l'exception de la RFA⁴. D'où le ralentissement dans la progression de l'emploi envisagé pour les deux prochaines années.

3. OCDE : *Perspectives économiques de l'OCDE*, n° 47, Paris, juin 1990.

4. Direction de la prévision : « Note de conjoncture internationale », Paris, juin 1990.

L'offre de travail

L'évolution de la population active est directement liée à celle de la population en âge de travailler, donc aux naissances passées et aux mouvements migratoires. Elle dépend aussi de la propension variable qu'ont certaines catégories — les femmes, les jeunes, les plus âgés — à se présenter sur le marché du travail.

La population en âge de travailler, c'est-à-dire ayant entre 15 et 64 ans, a augmenté rapidement en moyenne de 1968 à 1974 en France, en RFA et surtout au Japon et aux Etats-Unis (tableau 5). De 1974 à 1980, le nombre des personnes d'âge actif progresse moins, sauf en Italie et au Royaume-Uni. Au début des années 80, les rythmes d'évolution se rapprochent entre les divers pays, la France connaissant alors la croissance la plus rapide des six pays. Pendant les dernières années, enfin, les effectifs des générations d'âge actif continuent à progresser significativement aux Etats-Unis et au Japon, tandis que stagnent désormais les

Tableau 5. — La population active continue de progresser significativement aux Etats-Unis *

Taux annuel moyen de variation (en %)

	1968-1974	1974-1980	1980-1984	1984-1989
<i>Population de 15 à 64 ans</i>				
USA	+ 1,8	+ 1,7	+ 1,1	+ 0,9
Japon	+ 1,2	+ 0,8	+ 0,9	+ 0,9
France	+ 0,9	+ 0,7	+ 1,2	+ 0,5
RFA	+ 0,7	+ 0,5	+ 1,1	+ 0,5 **
Italie	+ 0,4	+ 0,6	+ 0,8	+ 0,5
Royaume-Uni . . .	+ 0,1	+ 0,4	+ 0,6	+ 0,2
<i>Population active</i>				
USA	+ 2,5	+ 2,5	+ 1,5	+ 1,7
Japon	+ 0,8	+ 1,0	+ 1,2	+ 1,1
France	+ 1,1	+ 0,8	+ 0,5	+ 0,3
RFA	+ 0,5	+ 0,0	+ 0,4	+ 0,7 **
Italie	+ 0,0	+ 1,2	+ 0,8	+ 0,6
Royaume-Uni . . .	+ 0,2	+ 0,7	+ 0,2	+ 0,9

Source : OCDE. — *Statistiques de la population active*. Annuaire 1990 et supplément trimestriel 1990, n° 2. — Paris : OCDE, 1990.

* L'écart entre le taux d'évolution de la population active et celui de la population d'âge actif (c'est-à-dire ayant entre 16 et 64 ans) représente en gros l'effet de la variation des taux d'activité.

** Voir note du tableau 1.

ressources potentielles en main-d'œuvre du Royaume-Uni. (Le même mouvement aurait été observé en RFA si l'immigration massive venant de l'Europe de l'Est n'avait contrecarré les tendances démographiques.)

A mesure que la composante démographique perd de son importance, les comportements d'activité prennent une place prépondérante dans l'évolution de l'offre de travail. De ce point de vue, deux changements

Natalité, immigration et population active

La vague de natalité qui suit la Seconde Guerre mondiale explique le gonflement de la population en âge de travailler de la plupart des pays concernés au cours des années récentes. Mais la baisse des taux de fécondité à partir du milieu des années 60 se retrouve aussi pour presque tous les pays étudiés : seul le Japon échappe à ce modèle (tableau 6). Les effets de cette baisse sur la natalité sont cependant différents selon les pays, dépendant notamment de son ampleur et de sa vitesse : le nombre des naissances amorce une diminution sensible en RFA dès 1967, alors que le phénomène est beaucoup moins net et moins précoce en France, et pratiquement imperceptible encore aux Etats-Unis.

L'immigration a également joué — et joue

encore — un rôle important dans la croissance de la population en âge de travailler : outre le cas particulier de la RFA, les flux migratoires restent très élevés aux Etats-Unis alors qu'ils ont considérablement diminué de volume en France ou au Royaume-Uni. Il arrive d'ailleurs que le solde migratoire devienne même négatif à certaines périodes de conjoncture déprimée, comme cela a été le cas au Royaume-Uni, en Italie et aussi en RFA. Mais son apport n'est pas facile à bien cerner : d'une part le solde migratoire d'actifs est encore plus difficile à estimer que le solde des entrées-sorties exprimé en termes de population totale ; d'autre part la contribution des migrants à l'évolution de la population active tient aussi indirectement aux excédents sensibles des naissances sur les décès qui caractérisent ces populations.

Tableau 6. — Après la vague de natalité qui suit la guerre, la fécondité décline à partir du milieu des années soixante

Indice synthétique de fécondité (nombre d'enfants par femmes)

	1962	1968	1974	1980	1986	1989
USA	3,47	2,48	1,84	1,84	1,81	1,9 *
Japon	1,95	2,12	2,05	1,75	1,7	1,6 *
France	2,78	2,58	2,11	1,94	1,84	1,81
RFA	2,44	2,38	1,51	1,45	1,35	1,39
Italie	2,46	2,49	2,33	1,69	1,35	1,29
Royaume-Uni	2,86	2,60	1,91	1,89	1,78	1,85

Sources : Publications nationales et Eurostat. — La population communautaire en 1989 : un fort solde migratoire. Statistiques rapides. Populations et conditions sociales, n° 4. — Luxembourg : 1990.

* En 1988.

L'évolution de l'emploi dans les pays industrialisés

importants ont joué dans la période étudiée, touchant à des degrés divers l'ensemble des pays industrialisés : d'une part la participation croissante des femmes au marché du travail, d'autre part la réduction de la vie active à ses deux extrémités. Les deux mouvements se sont, en termes absolus, à peu près contrebalancés, sauf aux Etats-Unis où l'activité féminine s'est particulièrement développée (tableau 7).

Tableau 7. — Evolution du taux d'activité moyen

*Rapport de la population active
à la population de 15 à 64 ans (en %)*

	Hommes			Femmes			Ensemble		
	1972	1980	1988	1972	1980	1988	1972	1980	1988
USA	86,4	85,3	85,5	50,0	59,7	66,9	67,9	72,3	76,1
Japon	89,9	89,0	87,1	53,4	54,9	58,4	71,4	71,8	72,7
France	85,3	81,7	75,4	49,5	54,4	55,7	67,5	68,1	65,5
RFA	89,9	83,6	80 (e)	48,9	50,0	52 (e)	68,8	66,7	66 (e)
Italie	86 (e)	82,8	78,8	33 (e)	39,6	43,9	59 (e)	60,8	61,2
Royaume-Uni	93,2	90,5	87,2	51,3	58,3	63,5	72,1	74,4	75,4

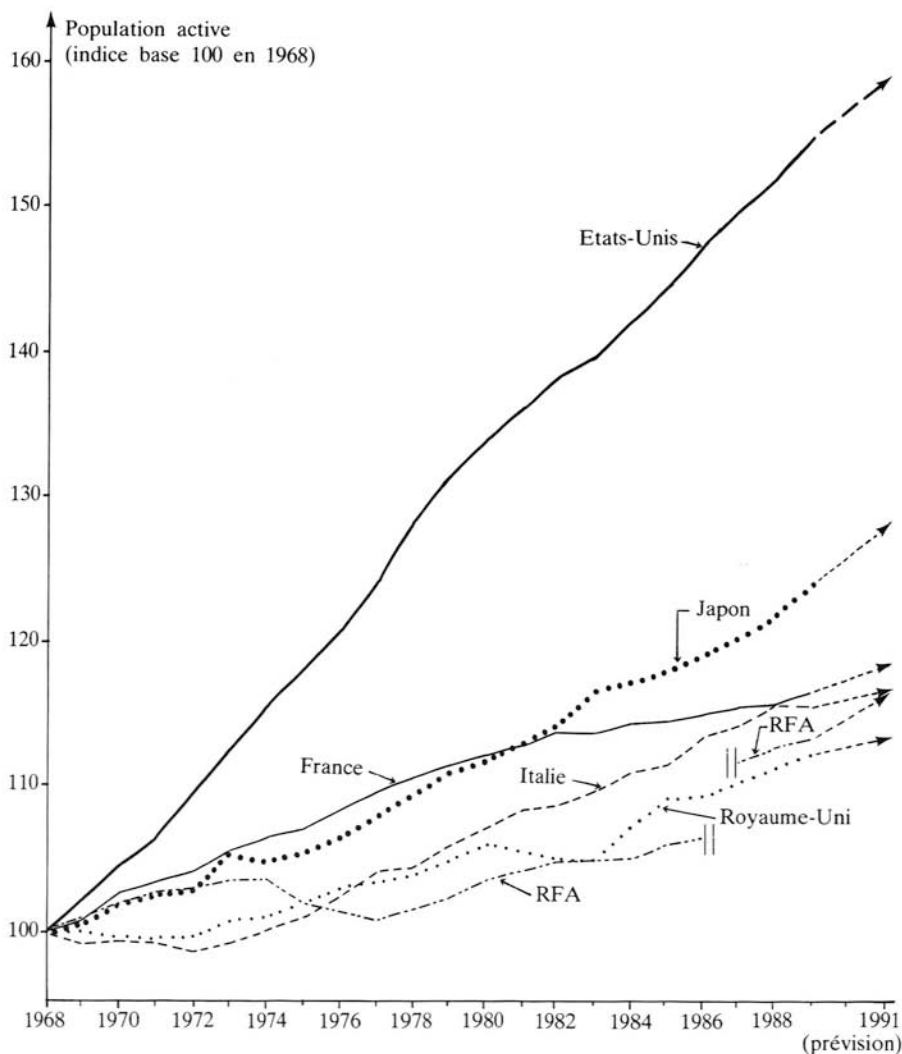
Source : OCDE. — *Statistiques de la population active*. Annuaire 1990 et supplément trimestriel 1990, n° 2. — Paris : OCDE, 1990.
(e) : estimation.

La population active croît encore dans tous les pays...

Pays par pays, les mouvements démographiques, l'immigration et la participation accrue des femmes à l'activité se sont combinées de façon variée pour fournir des évolutions souvent très différentes de la population active. Cette dernière a ainsi diminué avant 1974 en Italie alors qu'elle augmentait aux Etats-Unis, de plus de 2 % en moyenne chaque année. Entre 1974 et 1980, le même type de contraste oppose les Etats-Unis, où la population active stagne, en liaison avec les exclusions massives de travailleurs étrangers qui marquent les années 1975 et 1976.

Au cours de la dernière période 1984-1989, la population active continue à croître rapidement aux Etats-Unis, de même, mais à un degré moindre, qu'au Japon et au Royaume-Uni. Le ralentissement récent dans la progression du nombre total des actifs en France s'explique principalement par le recul prononcé de l'âge d'entrée en activité pour la population juvénile. En 1990 et 1991, la population active devrait continuer à

Graphique 3. — La population active devrait continuer à augmenter dans tous les pays au cours des prochaines années



Source : OCDE. — *Statistiques de la population active*. Annuaire 1990 et supplément trimestriel 1990, n° 2. — Paris : OCDE, 1990.
OCDE. — *Perspectives de l'emploi*. — Paris : OCDE, juillet 1990, à partir de données d'enquêtes.

croître dans tous les pays, même en RFA⁵. Un ralentissement, déjà observable en Italie, se produirait néanmoins aux Etats-Unis et au Royaume-Uni (graphique 3).

... mais des disparités sont prévisibles à l'horizon 1995

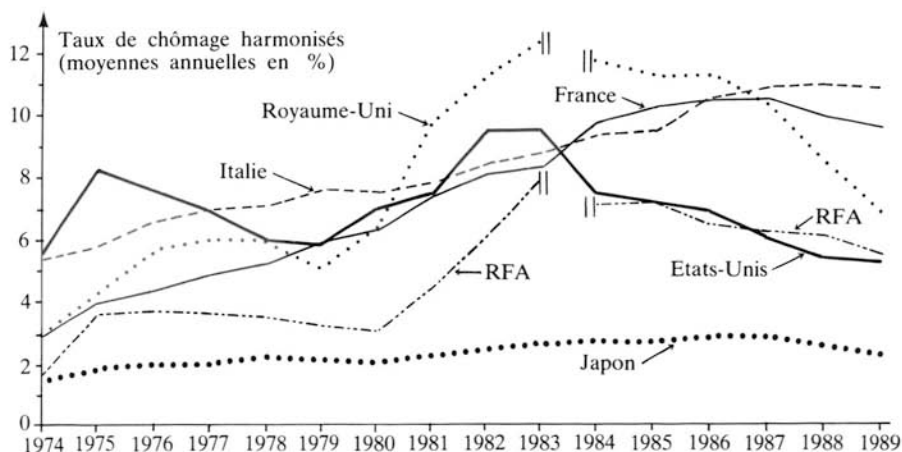
De ces divers mouvements il résulte que les perspectives d'évolution à cinq ans de la population active disponible sont assez différentes d'un pays à l'autre. Du fait des facteurs démographiques, la croissance sera toujours vive en France, ainsi qu'aux Etats-Unis et au Japon. En revanche, le ralentissement devrait être très net en Italie et au Royaume-Uni. Un retournement est même attendu en RFA : les ressources en main-d'œuvre devraient décroître. Toutefois, ce retournement était déjà pronostiqué pour la fin des années 80, et il ne s'est toujours pas produit, du fait d'arrivées beaucoup plus nombreuses que prévu d'immigrants des pays de l'Est (720 000 entrées pour la seule année 1989).

Les créations d'emplois requises pour ramener à l'horizon 1995 le taux de chômage à son niveau d'avant le second choc pétrolier sont donc d'ampleur très différente selon les pays : la France devrait créer environ 250 000 emplois par an, alors que l'Allemagne fédérale pourrait se permettre de supprimer des emplois.

Ce raisonnement est certes illustratif des différences de contexte qui existent entre les pays : mais il a l'inconvénient de masquer les problèmes liés aux transformations de la population active. Ainsi, dans l'exemple cité, les travailleurs allemands « vieillissent » plus que les travailleurs français. Surtout, cet exercice fait croire à l'existence d'un enchaînement quasi automatique entre évolution démographique et situation de chômage. Or la fatalité qui voudrait que lorsque s'accroît la population active, le sous-emploi et le chômage fassent de même, ne se vérifie guère sur le passé récent ; il suffit pour s'en convaincre de prendre l'exemple des Etats-Unis. En fait, pour comprendre la montée du chômage, il faut prendre en compte, outre l'évolution de l'offre de travail, celle des emplois offerts et celle des salaires, ainsi que l'évolution de la durée du travail, du volume et des caractéristiques du capital, etc. Il faut également tenir compte des spécificités de type institutionnel caractérisant chaque pays : mesures prises pour lutter contre le chômage ou promouvoir l'emploi, types de « flexibilité » pratiqués, dispositions juridiques ou fiscales...

5. OCDE : *Perspectives de l'emploi*, Paris, juillet 1990.

Graphique 4. — L'Italie et la France ont plus de difficultés que les autres grands pays à faire diminuer le chômage *



Source : OCDE. — *Statistiques de la population active*. Annuaire 1990 et supplément trimestriel 1990, n° 2. — Paris : OCDE, 1990.

* La comparaison des taux de chômage entre pays est rendue délicate par les différences de définition et de mesure adoptées par chacun d'entre eux. Toutefois, on peut rapprocher entre eux les taux de chômage harmonisés établis par l'OCDE, avec une réserve concernant le Japon dont le faible niveau du taux de chômage s'explique en partie par l'existence de mécanismes qui y jouent un rôle plus grand qu'ailleurs : formes traditionnelles d'emploi qui, en période de récession, ne se transforment pas en chômage, sensibilité conjoncturelle des taux d'activité féminins et ampleur des phénomènes de découragement, mises à pied pratiquées par les grandes entreprises en cas de sureffectifs. En outre, les changements fréquents de définition du chômage au Royaume-Uni et l'existence de spécificités en Italie (importance de l'économie souterraine notamment) rendent les taux estimés pour ces deux pays particulièrement fragiles.

Persistance du chômage en France et en Italie

Les douze pays de la Communauté européenne comptaient en 1989 près de 13 millions de chômeurs au sens du Bureau international du travail, soit 9 % de la population active. Cette situation moyenne reflète à peu près celle de la France, alors que le Royaume-Uni et la RFA sont mieux placés et l'Italie moins bien (graphique 4). Néanmoins tous ces pays connaissent depuis une dizaine d'années un chômage élevé contrastant avec la situation des Etats-Unis et, surtout, du Japon, qui paraissent mieux faire face au problème du chômage. En outre, selon les dernières prévisions, le chômage en Europe ne devrait plus fléchir ni en 1990 ni en 1991⁶. Malgré la vigueur de l'activité économique et les pénuries de

6. OCDE : *Perspectives de l'emploi*, Paris, juillet 1990.

main-d'œuvre qualifiée qu'elle révèle, malgré le ralentissement de la croissance de la population d'âge actif, le chômage résiste, signe du caractère structurel du phénomène.

Chacune des phases récessives qui ont suivi les deux chocs pétroliers s'est traduite par une poussée sensible du chômage dans tous les grands pays d'Europe sans que l'on enregistre de véritable dégrèvement au moment des phases de reprise, sauf au Royaume-Uni en toute fin de période. A l'inverse, le taux de chômage aux Etats-Unis est revenu aujourd'hui en dessous de son niveau de 1979 et pratiquement à celui de 1973, aux environs de 5 %. Au Japon, ce taux n'a jamais dépassé 3 % mais il repose sur des conventions de mesure qui le rendent difficilement comparable à celui des autres pays.

Le Royaume-Uni occupe une position originale en Europe : le taux de chômage des femmes y est inférieur à celui des hommes. Dans les autres pays, et particulièrement en Italie et en France, le chômage féminin est plus étendu que le chômage masculin (tableau 8). Aux Etats-Unis et au Japon, le chômage des femmes évolue de façon très proche de celui des hommes.

Partout, sauf en RFA, la main-d'œuvre juvénile est plus touchée par le chômage, car plus vulnérable au moment de son entrée en activité. Les différences de taux de chômage entre « moins de 25 ans » et « plus de 25 ans » ne sont toutefois pas les mêmes d'un pays à l'autre. Là encore, la France et l'Italie se distinguent de leur principaux partenaires au sein de l'Europe par des disparités plus accusées du chômage selon

Tableau 8. — Chômage des jeunes et chômage féminin sont en général plus étendus *

Taux de chômage harmonisés (moyenne 1989 en %)

	Ensemble	Hommes	Femmes	Moins de 25 ans	Plus de 25 ans
USA	5,2	5,1	5,3	10,5	4,0
Japon	2,3	2,2	2,3	4,5	1,9
France	9,5	7,1	12,7	20,1	7,9
RFA	5,5	4,4	7,3	5,1	5,6
Italie	11,1	7,4	17,4	32,1	6,8
Royaume-Uni . . .	6,7	7,1	6,1	9,9	5,9

Sources : Eurostat. — Le chômage dans la Communauté. — Luxembourg, mai 1990, et OCDE. — Statistiques de la population active. Annuaire 1990 et supplément trimestriel 1990, n° 2. — Paris : OCDE, 1990 pour les USA et le Japon.

* Voir note du graphique 4.

l'âge. Les différences tiennent notamment aux dispositifs mis en place dans chaque pays pour faciliter la transition des jeunes du système de formation à l'emploi. En France, par exemple, l'essentiel de la flexibilité du facteur travail porte sur les jeunes. Les mesures prises depuis 1984 en leur faveur ont certes eu un effet significatif, mais elles n'ont pu renverser une tendance observée depuis quinze ans : les conditions de l'entrée des jeunes dans la vie active se dégradent depuis la rupture de 1974. En RFA, les jeunes en fin de scolarité bénéficient de dispositifs éprouvés de formation en alternance, qui sont pris en charge pour une grande partie par les entreprises.

En Europe, la durée du chômage s'est considérablement allongée depuis 1974. Les chômeurs de plus d'un an d'ancienneté constituent plus de 40 % du total en Allemagne, en France et au Royaume-Uni, près de 70 % en Italie (tableau 9). Les travailleurs âgés et les hommes dans la force de l'âge sont les plus touchés.

Tableau 9. — La durée du chômage reste beaucoup plus longue dans les pays européens *					
Part des chômeurs de plus d'un an d'ancienneté dans le chômage total (en %)					
	1983	1985	1987	1988	1989
USA	13,3	9,5	8,1	7,4	5,7
Japon	13,1	12,9	18,9	20,6	18,8
France	42,2	46,8	45,5	44,8	43,9
RFA	39,3	47,9	48,2	46,7	nd
Italie	57,7	65,8	66,4	69,0	nd
Royaume-Uni	47,0	48,6	45,9	44,7	nd

Source : OCDE. — *Perspectives de l'emploi*. — Paris : OCDE, juillet 1990, à partir de données d'enquêtes.

* La comparaison directe des chiffres relatifs aux pays européens avec ceux concernant les Etats-Unis ou le Japon peut être trompeuse. Aux Etats-Unis, la mobilité est plus intense qu'en Europe mais le chômage sans doute plus concentré sur une minorité d'actifs : ceux-ci alternent souvent périodes de chômage et emplois qui peuvent conduire à des périodes totales de temps passé au chômage aussi longues que pour ceux connaissant un chômage continu. Au Japon, le chômage de longue durée est certainement sous-estimé du fait de l'ampleur des phénomènes de découragement touchant plus qu'en Europe les personnes âgées et les femmes (voir note du graphique 4).

Des « modèles » différents de fonctionnement du marché du travail

Si l'on se réfère aux différentes pratiques en matière de flexibilité, on peut très schématiquement dégager trois types de « modèles » de fonctionnement du marché du travail. A un premier modèle « anglo-saxon »,

caractérisé par une déréglementation importante, on peut opposer un modèle « européen » comportant toutefois des variantes nationales assez différentes. Enfin, le fonctionnement du marché japonais se caractérise par des particularités très marquées. Cette opposition est bien sûr très grossière, car tous les pays étudiés pratiquent à des degrés différents les diverses formes de flexibilité.

Les Etats-Unis et le Royaume-Uni présentent, au moins depuis le début des années 80, un certain nombre de traits communs qui ont une incidence directe sur leurs caractéristiques d'emploi et de chômage. Dans ces deux pays, les pratiques de flexibilité externe sont privilégiées : recours aux licenciements et au chômage technique, pratiques d'externalisation à travers l'intérim, la sous-traitance et la transformation de salariés en indépendants, développement des formes flexibles d'emploi telles que le travail à temps partiel, les stages ou les contrats temporaires⁷. Les entreprises peuvent ainsi s'adapter plus facilement à la conjoncture. C'est d'ailleurs dans ces deux pays que, depuis 1983, la reprise de l'emploi et le recul du chômage ont été les plus sensibles. En contrepartie, les nouveaux emplois sont dans de nombreux cas instables, mal protégés et faiblement rémunérés, et les travailleurs acceptent une mobilité géographique ou professionnelle plus forte qu'ailleurs. Il reste bien sûr des différences importantes entre Etats-Unis et Grande-Bretagne, notamment en ce qui concerne les effets de taille de marché, l'offre de travail, la rigidité des salaires, les politiques d'emploi mises en œuvre et, plus généralement, les facteurs culturels, historiques ou institutionnels qui influent sur le fonctionnement du marché du travail.

De même, les trois pays d'Europe continentale étudiés ici ne présentent pas forcément en tous points les mêmes traits. France et RFA ont pu même être parfois opposées par les schémas de mobilité qui les caractérisent et qui situent la RFA à un degré de « flexibilité interne » plus avancé⁸. Dans le même ordre d'idées, la « flexibilité à l'italienne » comporte des règles très spécifiques de licenciement et de mobilité qui convergent vers un blocage des entrées et sorties d'entreprise au détriment de certaines catégories de main-d'œuvre telles que les jeunes⁹.

7. Cela ne signifie pas que les autres pays ne recourent pas aussi à ces formes de flexibilité. En France, par exemple, les « petits boulots » se sont développés ; en Italie, les chaînes de sous-traitance se superposent souvent avec l'économie informelle. RFA et Japon jouent sur un volant important de main-d'œuvre (étrangers dans le premier cas, femmes et travailleurs âgés dans le second).

8. H. Bertrand : « Modèles d'emploi européens : convergence ou divergence ? », Commission des Communautés européennes, 1989.

9. M. Maruani, E. Reynaud, C. Romani éditeurs : *La flexibilité en Italie, débats sur l'emploi*, Syros, Paris, 1989.

On peut cependant déceler dans les grands pays européens, par opposition avec les Etats-Unis et le Royaume-Uni, l'importance de mécanismes de flexibilité interne, tels que la mobilité interétablissement, la politique active de formation favorisant l'autonomie et d'adaptabilité de la main-d'œuvre à des produits ou des techniques de plus en plus différenciés, la recherche de nouvelles formes d'organisation productive. La RFA est un bon exemple de ce type de stratégie, dont la référence en Europe est la Suède. On peut donc dire que la RFA constitue un cas polaire du « modèle européen » et que la France et l'Italie occupent plutôt des positions intermédiaires. Dans tous ces pays, toutefois, et surtout en Italie, la proportion des emplois à rotation rapide est faible et celle des emplois de très longue durée élevée.

Le même impératif de compétitivité peut être ainsi satisfait à travers des méthodes fort différentes. La première, que l'on désigne parfois par le terme de « flexibilité défensive », considère la soumission au marché comme le critère absolu d'efficacité. Par opposition, la seconde méthode repose sur l'idée de flexibilité « offensive » ou « fonctionnelle », caractérisée par une adaptation négociée aux mutations socio-économiques en cours et par la nécessité de créer de nouveaux marchés. Le rythme du changement exige l'emploi de travailleurs de plus en plus qualifiés et capables d'améliorer leurs compétences durant toute leur vie active, d'où la nécessité d'un investissement toujours plus important dans le capital humain, d'une mobilisation permanente des ressources humaines¹⁰.

Le Japon constitue véritablement un cas à part, même s'il pratique également ce second type de stratégie. Les firmes japonaises privilégient ainsi l'investissement dans la formation interne des salariés et, au moins dans les grandes entreprises, la quasi-garantie de l'emploi, quitte à faire porter sur les primes ou sur la sous-traitance les nécessaires ajustements liés aux fluctuations de la conjoncture. De fait, le marché du travail apparaît fortement « dual ». D'un côté, de grandes entreprises pratiquent une véritable politique de gestion prévisionnelle de l'emploi, grâce à l'échange contractuel d'un « emploi à vie » contre l'obtention de hauts niveaux de qualité et de productivité. D'un autre côté, des formes d'emploi précaire, sous-traitance ou travail à domicile comme en Italie, assurent les ajustements quantitatifs de l'emploi et supportent de basses rémunérations.

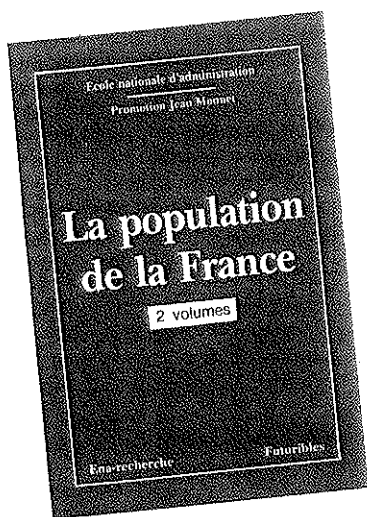
10. A. Riboud : « Modernisation mode d'emploi », Rapport au Premier ministre, Paris, 1988.

Conclusion

On voit donc toute la complexité mais aussi tout l'intérêt de comparaisons visant à intégrer la dimension internationale dans l'analyse économique et sociale. Outre qu'elles aident à établir des systèmes cohérents de représentation des phénomènes sociaux, de telles comparaisons permettent d'éclairer notre avenir. L'exemple de la RFA où, on l'a vu, on s'attend à ce que les ressources en main-d'œuvre diminuent, préfigure peut-être déjà à certains égards ce qui pourrait se passer en France et dans les pays voisins en matière d'évolution de l'offre de travail d'ici à quelques années.

En tout état de cause, il faut s'attendre dans tous les grands pays d'Europe à des changements notables dans la composition démographique de la population active : forte diminution de la proportion de jeunes actifs allégeant d'autant le poids du chômage des jeunes au détriment des plus âgés, féminisation de la main-d'œuvre. Ces changements ne manqueront pas de se répercuter sur de nombreux aspects de la société. Si par exemple les femmes actives sont de plus en plus nombreuses, l'aménagement du temps de travail deviendra une priorité forte. Si la population active continue de vieillir, la pénurie de travailleurs débutants freinera les possibilités de mobilité géographique et professionnelle. Or les nouveaux emplois demandent justement des qualifications et des facultés d'adaptation toujours croissantes. Les politiques d'emploi, de lutte contre le chômage et de formation devront donc être complètement repensées. Les Etats-Unis et le Japon peuvent dans certains de ces domaines alléguer d'une certaine réussite. Mais sont-ils pour autant des exemples à suivre ?

La société française face à l'enjeu démographique



Le renouvellement des générations n'est plus assuré : la France vieillit.

Quel rôle peuvent jouer en la matière les politiques familiales, les flux migratoires, les progrès médicaux à l'origine de la vie, au seuil de la mort ?

Le vieillissement est lourd de conséquences géopolitiques, économiques, sociales, culturelles. Quelles conséquences aura-t-il sur notre compétitivité, la structure de notre main-d'œuvre, le système de protection sociale, la famille ?

Voici pour la première fois un ouvrage de synthèse brossant le tableau des perspectives démographiques, des enjeux qui y sont liés, des politiques et des stratégies qui pourraient être adoptées.

**En vente à Futuribles,
55, rue de Varenne, 75341 Paris Cedex 07, France
Tél. (33.1) 42.22.63.10 - Fax. (33.1) 42.22.65.54**

La gestion sociale du chômage : un bilan

Gérard Cornilleau ¹, Pierre Marioni, Brigitte Roguet ²

L'augmentation tendancielle du chômage depuis 1973 a conduit le gouvernement français, comme tous ses homologues européens, à adopter une série de mesures visant simultanément à limiter la population active et à stimuler la création d'emplois traditionnels et « atypiques », mesures dont on connaissait mal jusqu'à présent les effets.

Fort heureusement, l'Observatoire français des conjonctures économiques et le Centre des études et de la statistique du ministère français du Travail, de l'Emploi et de la Formation professionnelle viennent de combler cette lacune en calculant le nombre de personnes qui ont bénéficié des mesures adoptées de 1974 à 1988 et en évaluant leurs effets macro-économiques à moyen terme.

Le résultat de leur travail, exposé ci-dessous, est très éclairant : il révèle l'impact très important qu'a pu avoir le « traitement social » du chômage et, à l'inverse, quelle aurait pu être l'ampleur de celui-ci en l'absence de telles mesures.

Cette lecture « en négatif » du bilan que dressent les auteurs invite à considérer leur conclusion optimiste — fondée sur le retour de la croissance économique et des créations d'emplois — avec peut-être quelque suspicion...

Confrontés depuis quinze ans à une grave crise de l'emploi qui s'est traduite par une augmentation sans précédent du chômage, les gouvernements successifs ne sont pas restés inactifs. D'importantes mesures ont été mises en œuvre, tant pour stimuler l'emploi, améliorer la qualifica-

1. Département d'économétrie de l'OFCE.

2. Service des études et de la statistique du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Formation professionnelle.

tion des chômeurs, que pour limiter l'augmentation de la population active. L'évaluation des effets des politiques d'emploi restait cependant difficile car on ne disposait, avec les Comptes de l'emploi, que d'une chronique détaillée des données financières. Le travail dont les résultats sont présentés ici comble une grande partie de cette lacune puisqu'il a permis de reconstituer les séries statistiques relatives aux bénéficiaires à un instant donné des principales mesures mises en œuvre depuis quinze ans. Fruit d'une collaboration entre l'Observatoire français des conjonctures économiques et le Service des études et de la statistique du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Formation professionnelle³, il vise à évaluer les effets macro-économiques à moyen terme de ces mesures sur la période allant de 1974 à 1988.

Les résultats montrent que la politique de l'emploi a permis, au cœur de la crise, d'éviter le chômage de plusieurs centaines de milliers de personnes. Cependant, les mécanismes de régulation macro-économique ont eu pour conséquence de réduire dans le long terme le « rendement » des dispositifs de gestion sociale du chômage. La politique alternative de stimulation des créations d'emplois par la baisse du coût du travail, obtenue par réductions sélectives des cotisations sociales, ne fut pas à même de se substituer efficacement au traitement social du chômage. Cependant, le retour de la croissance économique et des créations d'emplois permet d'envisager aujourd'hui le redéploiement progressif de la politique de l'emploi dans la direction du traitement économique du chômage.

Des effets macro-économiques importants dus pour l'essentiel aux préretraites, aux stages de formation et aux TUC

L'évaluation macro-économique des effets à moyen terme de la politique de l'emploi a été réalisée à l'aide du modèle trimestriel de l'OFCE. Un modèle complet de simulation macro-économique permet de tenir compte de l'ensemble des mécanismes économiques qui concourent à la détermination du chômage. Trois simulations ont été réalisées, qui portent respectivement sur les effets des stages et des créations d'emplois dans le secteur non marchand, sur ceux des préretraites et sur ceux de l'ensemble des mesures concernant le secteur marchand. Ces simulations, cependant, ne tiennent pas compte de l'augmentation de la qualification de la main-d'œuvre induite par les actions de formation, qui accroît la

3. Voir l'article « Quinze ans de politique de l'emploi », *Observations et diagnostics économiques*, n° 31, avril 1990.

performance des entreprises et leur compétitivité. Une simulation macro-économique ne permet pas de le faire.

Les préretraites, les stages de formation et les créations d'emplois non marchands entraînent une diminution du chômage due, soit à la baisse de la population active (stages et préretraites), soit à l'augmentation « exogène » du nombre des salariés occupés (emplois publics). Ces mesures entraînent également un accroissement des dépenses publiques qui induit, à court terme, une accélération de la croissance et un certain nombre de créations d'emplois. A long terme, cette relance est toutefois contrariée par l'augmentation des salaires réels provoquée par la réduction initiale du chômage (relation de Phillips). Ce mécanisme classique est ici amplifié par le fait que les mesures étudiées ont un impact exogène important sur le chômage. Il en résulte une hausse du taux d'inflation et une moindre croissance qui réduisent alors le nombre d'emplois disponibles dans l'économie.

Les mécanismes macro-économiques mis en œuvre par les politiques d'aide à l'emploi dans le secteur marchand sont très différents car la baisse du chômage dérive cette fois de l'augmentation du nombre d'emplois disponibles, induite par la réduction du coût du travail. La simulation des politiques d'aide à la création d'emplois mises en œuvre entre 1977 et 1988 montre qu'elles ont eu un effet expansionniste continu, mais que les créations nettes d'emplois supplémentaires ont été finalement relativement peu nombreuses, car pour une large part les emplois aidés se sont substitués à d'autres. Le tableau 1 retrace l'évaluation macro-économique des effets sur le chômage des politiques d'emploi. D'après les simulations réalisées, le nombre de chômeurs évités par les politiques d'emploi en 1988 serait de 230 000 environ. Au cours des années antérieures, l'impact maximum de ces politiques a probablement été atteint en 1982-1983, lorsque les contrats de solidarité entraînèrent une réduction sensible de la population active à la suite de départs massifs en préretraite. A ce moment, le nombre de chômeurs évités dépassa 300 000.

Tableau 1. — **Evaluation macro-économique des effets sur le chômage des politiques de l'emploi**

En milliers de personnes

	1974	1980	1985	1986	1987	1988
Stages et emplois non marchands	- 30	- 66	- 120	- 145	- 136	- 142
Préretraites	- 26	- 115	- 150	- 130	- 98	- 66
Contrats de formation, stages et exonérations de cotisations sociales dans le secteur marchand	—	- 7	- 14	- 14	- 18	- 23

Ces résultats dépendent cependant assez fortement de deux hypothèses importantes qui conduisent à minorer l'impact à moyen terme des politiques d'emploi. Il s'agit tout d'abord de la constance supposée de l'environnement international et des taux de change : si la simulation avait porté sur l'ensemble des politiques d'emploi en Europe, les effets ex-post sur l'emploi auraient été plus favorables. En effet, des politiques analogues chez nos concurrents auraient également poussé à la hausse les salaires réels et réduit leur compétitivité. Ensuite, le modèle comporte une relation dite de « flexion des taux d'activité » : la réduction des tensions sur le marché du travail attire de nouveaux actifs. Sans cet effet d'appel, l'impact initial des politiques d'emploi sur le chômage aurait été plus important et le nombre maximum de chômeurs évités en 1988 serait alors environ de 500 000. Compte tenu des incertitudes, l'impact des politiques d'emploi sur le chômage est donc vraisemblablement compris en 1988 entre 230 000 et 500 000. Cette fourchette est large. Elle permet toutefois de fixer de manière réaliste l'ordre de grandeur de l'effet macro-économique des politiques spécifiques de lutte contre le chômage,

Tableau 2. — **Emploi, chômage et dispositifs de politique d'emploi**

Stocks annuels moyens estimés (en milliers)

	Emplois intérieurs (a)	Emplois marchands aidés	Emplois publics spécifiques (TUC)	Dispensés de recherche d'emploi (b)	Pré-retraites (c)	Stages de formation professionnelle	Ensemble des dispositifs	Demandes d'emploi en fin de mois catégorie 1
1973	21 411				44	47	91	394
1974	21 597				59	48	107	498
1975	21 401	1			75	62	138	840
1976	21 565	8			93	83	184	933
1977	21 730	94			102	79	275	1 072
1978	21 818	332			137	95	564	1 163
1979	21 835	331			158	89	578	1 350
1980	21 847	357			188	87	632	1 451
1981	21 716	470			280	83	833	1 773
1982	21 752	421	8		413	101	943	2 008
1983	21 668	289	8		650	112	1 059	2 068
1984	21 467	274	8	1	684	119	1 086	2 340
1985	21 401	277	123	27	637	135	1 199	2 456
1986	21 424	460	195	99	561	145	1 460	2 517
1987	21 471	785	202	141	470	149	1 747	2 622
1988	21 599	565	204	209	394	198	1 570	2 563

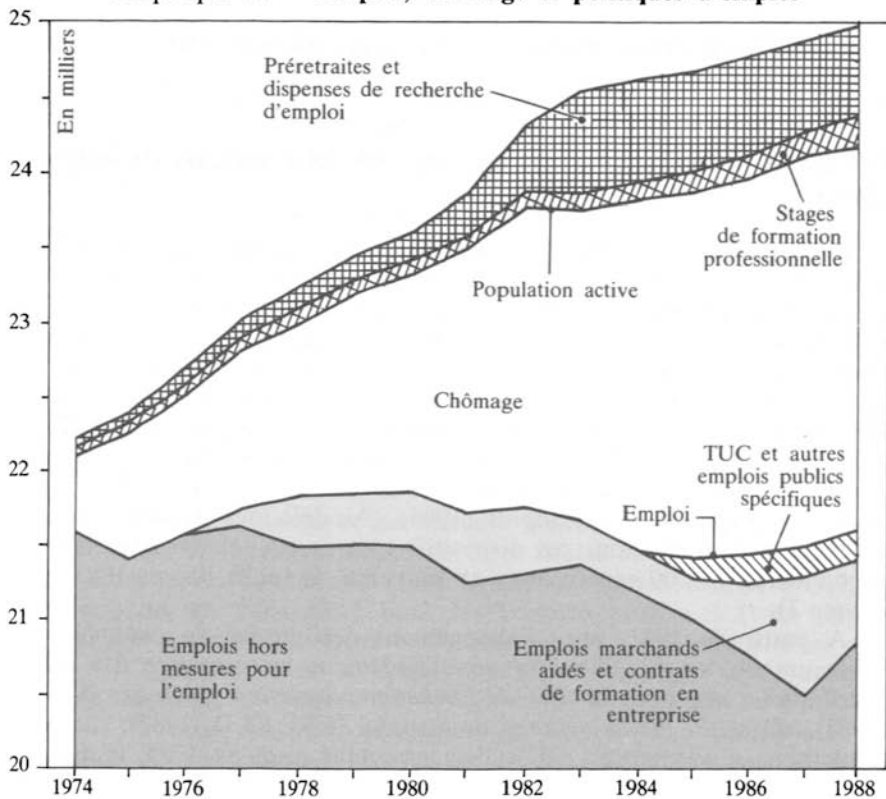
Sources : ministère du Travail, de l'Emploi et de la Formation professionnelle, Service des études et de la statistique, sauf (a) : INSEE, (b) : UNEDIC pour les dispensés de recherche d'emploi indemnisés, (c) : UNEDIC.

qui apparaît ainsi relativement favorable même si certains mécanismes de régulation macro-économiques conduisent à une réduction dans le long terme du rendement des différents dispositifs.

Les deux volets de la politique de l'emploi : réduction de la population active et aides à la création d'emploi

Ces analyses macro-économiques ont pu être réalisées grâce à un important travail de reconstruction des séries statistiques de bénéficiaires des politiques d'emploi. Le champ des politiques retenues regroupe

Graphique 1. — Emploi, chômage et politiques d'emploi



Source : ministère du Travail, de l'Emploi et de la Formation professionnelle.

l'ensemble des dispositifs ayant eu pour objectif l'augmentation du nombre des emplois disponibles ou la réduction du nombre des chômeurs. Sont donc exclus de l'étude la politique d'indemnisation des chômeurs, un certain nombre de dispositifs sectoriels ou régionaux ainsi que la formation des salariés occupés. Approximativement, le champ couvert par l'étude correspond en 1988 au quart du total des dépenses recensées par les Comptes de l'emploi, mais à la quasi-totalité des instruments d'intervention de l'Etat mis en œuvre dans le cadre de la politique de l'emploi. Ces instruments peuvent être regroupés en deux grandes catégories, les uns entraînant une réduction de la population active ou orientant des chômeurs vers des tâches d'intérêt général, les autres stimulant des créations d'emplois dans le secteur marchand (graphique 1).

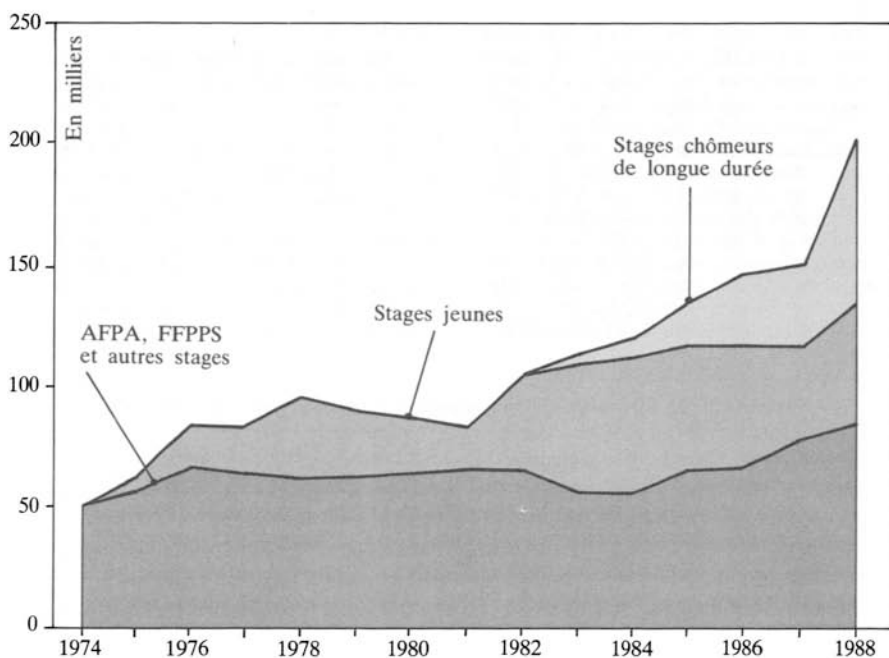
L'objectif de réduire la population active et de mieux partager l'emploi est apparu au cours des années 1977-1978 et s'est ajouté à l'objectif jusqu'alors essentiel des politiques d'emploi : éviter le chômage à des catégories de travailleurs particulièrement vulnérables, comme les salariés âgés, ou favoriser et accélérer la réinsertion des chômeurs par un effort de formation.

Les stages de formation : les jeunes, puis les chômeurs de longue durée

Dans un premier temps, devant la montée du chômage des jeunes, leur formation a été l'axe principal de la politique visant à contenir le chômage et à réduire, au moins temporairement, le nombre des actifs potentiels. A partir de 1975, des campagnes annuelles sont intervenues pour éviter l'augmentation du chômage au moment des sorties du système scolaire. Différentes formules se sont ainsi succédées : *stages Granet* (1975), *stages de formation et de préparation à la vie professionnelle* du premier Pacte pour l'emploi (1977), *stages d'orientation approfondie, d'insertion sociale et de qualification* issus du rapport Schwartz (1981), *stages de préparation à l'emploi* (1986). Au-delà des modifications de contenu et d'appellation, ces dispositifs sont restés relativement stables, avec environ 50 000 bénéficiaires en moyenne annuelle depuis 1983 (graphique 2).

A partir de 1982, avec l'allongement des durées de chômage, les chômeurs de longue durée se sont également vu proposer des stages spécifiques : *stages modulaires de formation-réinsertion* gérés par l'ANPE (1982), *stages du Fonds national de l'emploi* (FNE-CLD, 1983), *stages de réinsertion en alternance* (1987). Peu important jusqu'en 1985, le nombre de ces stages passa à 30 000 environ en 1986, avant d'être porté à 70 000 en 1988.

Graphique 2. — Stages de formation professionnelle



Source : estimations du ministère du Travail.

Les préretraites : de l'accompagnement social des restructurations au partage du travail

Les préretraites, destinées initialement à accompagner les restructurations, ont été le moyen principal de lutte contre le chômage de 1977 à 1983, avant qu'un coût d'arrêt assez brutal soit donné à cette politique, en raison de son coût élevé pour les finances publiques (voir graphique 3). Les *garanties de ressources « licenciement »* concernaient les plus de 60 ans. Elles connurent un développement accéléré dès le début de la crise de l'emploi, en passant de 48 000 en 1974 à 96 000 en 1977. En juin 1977 fut mise en place la *garantie de ressources « démission »* qui permettait aux salariés âgés de plus de 60 ans d'opter pour une cessation anticipée d'activité avec le maintien de 70 % de leur rémunération antérieure.

Le chômage ne devrait pas se réduire en 1990 et 1991

Malgré la croissance et les créations d'emploi dans les vingt-quatre pays membres de l'OCDE, le chômage ne devrait pas diminuer en 1991. Dans son huitième rapport sur les *Perspectives de l'emploi*, l'Organisation de coopération et de développement économique ne pêche pas par excès d'optimisme. Selon elle, ses pays membres ont peu de chances de réduire le nombre de demandeurs d'emploi dans les années à venir. « En 1989, le taux de chômage dans la zone de l'OCDE a reflué pour la sixième année consécutive. Mais les taux observés dans la plupart des pays de l'OCDE dépassent les chiffres enregis-

trés au plus fort de la dernière reprise de 1978-1979 ».

Ces prévisions s'inscrivent dans un contexte de stagnation ou de ralentissement de la croissance, qui, rappelle l'OCDE, devrait se situer cette année autour de 3 % et se maintenir à ce niveau en 1991. Résultat : la progression de l'emploi devrait ralentir (1,2 % cette année, contre 1,8 % en 1989 et 1,1 % en 1991). Cela se traduira par une stagnation du taux de chômage en 1990 (6,4 %) et une légère augmentation l'an prochain (6,5 %) au sein de l'OCDE (voir tableau ci-dessous). Aux Etats-Unis, le taux de croissance de

Evolution de l'emploi et du chômage dans six pays de l'OCDE

	Emploi					Chômage (en % de la population active)				
	Moy.	Variation annuelle en %				Moy.	Variation annuelle en %			
	79-87	1988	1989	1990	1991	79-87	1988	1989	1990	1991
Etats-Unis . . .	1,6	2,3	2	1	1,1	7,5	5,5	5,3	5,3	5,4
France	- 0,2	0,8	1	0,9	0,7	8,6	10	9,5	9,3	9,2
RFA	0,4	0,7	1,3	1,6	1,4	5,3	6,1	5,5	6,1	5,9
Royaume-Uni	- 0,1	3,4	3,1	0,5	- 0,1	9,6	8,2	6,2	6,1	6,5
Italie	0,3	1,7	- 0,5	0,6	0,5	9,6	12,1	12,1	12,2	12,3
Japon	0,9	1,7	1,9	1,8	1,5	2,5	2,5	2,3	2,2	2,3
Moyenne CEE	0,1	1,7	1,6	1,1	0,8	9,1	9,9	9	8,9	8,8
Moyenne OCDE	0,9	1,9	1,8	1,2	1,1	7,3	6,9	6,4	6,4	6,5

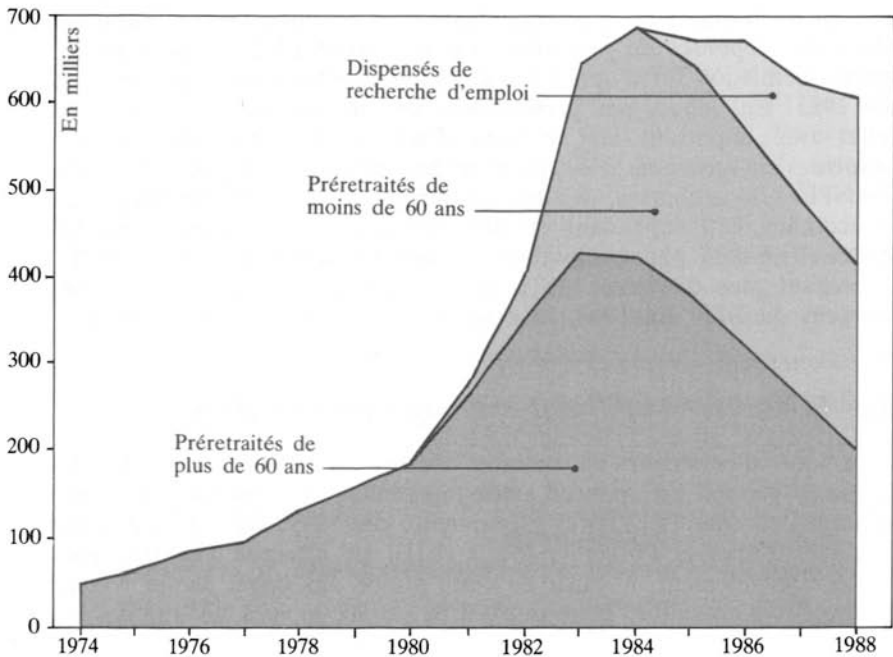
Source : OCDE, 1990.

l'emploi risque de diminuer de moitié cette année (+ 1 % seulement) et se maintenir l'an prochain (+ 1 %). La RFA et le Japon s'en tireront mieux avec des augmentations respectives de 1,6 % et 1,8 % (1,4 % et 1,5 % l'an prochain). La France resterait en retrait, avec des perspectives de croissance de l'emploi plus

modérées (+ 0,7 % en 1991). Prévoyant un très faible fléchissement du chômage cette année (9,3 %), les experts de l'OCDE semblent à plus pessimistes que ceux de l'INSEE qui, eux, estiment que ce taux devrait tomber à 8,7 % à la fin 1990. Reste à savoir lequel des deux sera le plus proche de la réalité...

futuribles

Graphique 3. — Prérétraites et dispenses de recherche d'emploi



Source : estimations du ministère du Travail.

Un pas supplémentaire fut fait en 1979 avec les *allocations spéciales du FNE*, au profit cette fois des salariés licenciés pour motif économique à partir de l'âge de 56 ans. Parallèlement, un dispositif spécial est mis en place dans la sidérurgie, la *convention générale de protection sociale de la sidérurgie* (CGPS), qui permet le départ en préretraite dans ce secteur à un âge encore plus précoce. En 1983, la généralisation de la retraite à 60 ans entérina la situation créée de fait par le développement massif des Garanties de ressources. L'objectif de partage du travail devint alors central : les *contrats de solidarité* mis en place à partir de mars 1982 permettaient aux salariés de plus de 55 ans de bénéficier d'une préretraite, en contrepartie de l'embauche de jeunes inscrits à l'ANPE ou d'autres chômeurs prioritaires. Cette mesure connut un succès immédiat et considérable puisque 200 000 personnes quittèrent leur emploi dans ces conditions en 1982 et 1983. Au-delà de son effet sur le chômage, elle

permet une importante restructuration des pyramides d'âge dans les entreprises, qui entraîna souvent une compression des coûts salariaux.

Les contraintes économiques et financières apparues dès la mi-82 mirent un terme à cette politique qui avait entraîné la multiplication par deux des dépenses de préretraite entre 1980 et 1982. L'accès aux préretraites-démission fut d'abord limité, puis complètement supprimé à la fin de 1983. En dehors des préretraites, une mesure moins connue eut un effet très important sur le taux d'activité des plus de 55 ans : les *dispenses de recherche d'emploi* pour les chômeurs les plus âgés inscrits à l'ANPE. Ces dispenses, destinées à faciliter la vie courante des personnes concernées, ont cependant eu une conséquence statistique importante : celles-ci ne sont plus comptabilisées dans les statistiques de l'ANPE. Ne cherchant plus d'emploi, ces personnes ne sont d'ailleurs pas chômeurs au sens du BIT. En 1988, ils étaient 200 000 dans cette situation.

Les TUC : un complément aux stages pour les jeunes

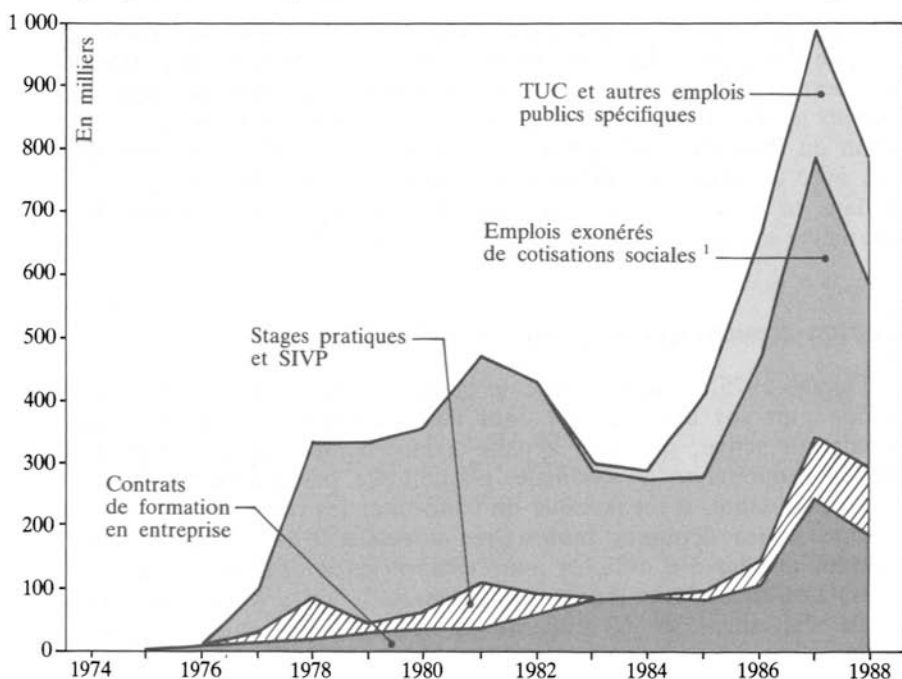
L'idée d'employer un certain nombre de chômeurs à des tâches d'intérêt général est apparue assez rapidement. Un programme d'*emplois d'utilité collective* (EUC) fut expérimenté dès 1979, suivi d'un programme national d'*emplois d'initiative locale* (EIL) qui atteignit 13 000 emplois en 1982. Parallèlement, à partir de cette année, les *stages jeunes volontaires* permirent d'accueillir, pour une durée de six mois à un an, des jeunes sans emploi âgés de 18 à 21 ans dans des organismes à but non lucratif : associations, collectivités territoriales, établissements publics administratifs, services extérieurs de l'Etat. En 1985, confronté à une recrudescence de l'augmentation du chômage, le gouvernement créa les *travaux d'utilité collective* (TUC) sur le principe de ces stages, dont l'ampleur était jusqu'alors modeste, et, grâce à une vigoureuse campagne de mobilisation des collectivités territoriales, transforma le dispositif pour en faire l'un des piliers de la gestion sociale du chômage. Dès 1985, le nombre moyen de « tucistes » atteignit 100 000 en moyenne annuelle et 200 000 à la fin de l'année. Il se maintint ensuite aux environs de 190 000 avant de décliner en 1989.

L'allègement du coût du travail : un bénéfice largement réservé aux jeunes

Les aides à l'emploi dans le secteur marchand (graphique 4) ont été utilisées principalement pour promouvoir l'embauche des jeunes. Ces aides se justifiaient par le fait qu'à coût salarial identique une entreprise

avait intérêt à embaucher un adulte déjà formé plutôt qu'un jeune sans expérience professionnelle. Ce comportement avait de fait entraîné, dès le début de la crise, une chute importante des recrutements de jeunes, qui s'accroît continuellement ensuite. En conséquence, le taux de chômage des moins de 25 ans était passé de 6 % à la fin de 1973 à 14 % à la fin de 1980, puis à 25 % fin 1984. Tous les systèmes mis en place depuis le premier Pacte pour l'emploi des jeunes (1977-1978) ont en commun d'avoir cherché à lier la réduction du coût du travail des jeunes pour les entreprises avec la réalisation d'un effort particulier de formation ou de qualification des jeunes bénéficiaires des dispositifs. Plusieurs périodes peuvent toutefois être distinguées, qui correspondent à peu près à la séquence des alternances politiques qu'a connue la France au cours des quinze dernières années :

Graphique 4. — Emplois aidés et contrats de formation en entreprise



1. Y compris l'apprentissage et non compris les stages en entreprise et les contrats en alternance exonérés.

Source : estimations du ministère du Travail.

— jusqu'en 1982, les dispositifs mis en place dans le cadre des pactes mettent l'accent sur la réduction du coût du travail par des exonérations de cotisations sociales qui bénéficient indistinctement à l'ensemble des entreprises et à l'ensemble des jeunes embauchés ;

— de 1982 à 1986, les exonérations sociales sont supprimées, sauf pour l'apprentissage, et l'accent est mis davantage sur la formation effectuée en dehors ou au sein de l'entreprise. Les dispositifs se veulent alors plus sélectifs et plus qualifiants ;

— de 1986 à 1988, on revient à un système généralisé d'exonération des cotisations sociales, qui sera lui-même recentré en fin de période sur les formations véritablement qualifiantes.

Ces exonérations ont souvent co-existé avec deux autres catégories de mesures, l'une destinée à permettre l'acquisition d'une expérience professionnelle grâce à des stages en entreprise, l'autre sous forme de contrats de travail comportant un volet formation. Du premier type participent les *stages pratiques* de 1977 à 1982, puis les SIVP, qui ont connu une forte expansion à partir de 1986, dépassant 100 000 en moyenne annuelle en 1987 et 1988. Du second type participent les *contrats emploi-formation* (CEF), créés en 1975, repris et développés dans le cadre des Pactes pour l'emploi des jeunes. Leur succèdent, à partir de 1984, les dispositifs issus de l'accord sur la formation en alternance : *contrats d'adaptation et contrats de qualification*. Stimulés à partir de 1986 par le régime d'exonération du Plan d'urgence pour l'emploi des jeunes, ces contrats culmineront avec un stock de 240 000 bénéficiaires en 1987. A cette même date, et dans le même esprit, sont instituées des mesures de réinsertion en alternance en faveur des chômeurs de longue durée.

Gestion économique et gestion sociale

Depuis 1975, la lutte contre le chômage aura donc reposé pour une grande part sur des mesures dont l'effet immédiat était de réduire la population active, que l'on appelle habituellement gestion sociale. Une gestion économique du chômage n'aurait-elle pas été préférable ? Pour éclairer ce débat, il est possible de confronter les résultats que l'on aurait obtenus si les dépenses budgétaires affectées à la politique active de l'emploi avaient été utilisées pour réduire les cotisations sociales patronales. Les simulations macro-économiques de cette hypothèse montrent qu'un allègement de 50 milliards de francs — ce qui correspond au montant des dépenses budgétaires engagées en 1988 pour le financement des dispositifs dont nous avons analysé les conséquences macro-économiques — des cotisations sociales en 1988 permettrait la création de 200 000 emplois au terme de cinq années. Le chômage diminuerait alors

de 100 000 environ. La gestion économique ne peut donc être qu'une alternative partielle à la gestion sociale.

Les effets de la gestion économique sont relativement lents à apparaître. A court terme, malgré un coût élevé, elle n'a qu'une incidence marginale sur le chômage (quelques dizaines de milliers d'emplois supplémentaires au cours des deux premières années). On comprend dès lors que, sous la pression de l'urgence, on ait privilégié la gestion sociale au cours des quinze dernières années. Mais l'évolution récente de la croissance et la perspective d'une baisse spontanée du chômage tendent à modifier les données de l'arbitrage : libérée des contraintes à court terme, la politique de l'emploi peut progressivement être réorientée dans le sens de la gestion économique. Mais il faudra sans doute encore pendant longtemps des dispositifs pour éviter à de nombreuses catégories de travailleurs l'expérience d'une longue période de chômage total et ininterrompu.

LA FRANCE À L'HORIZON 2010

SÉMINAIRE D'INITIATION À LA DÉMARCHE PROSPECTIVE

animé par Hugues de Jouvenel,
délégué général de Futuribles International

Objectifs

- Initier les participants aux concepts et méthodes de la prospective en montrant l'utilité et les limites de cette démarche pour l'élaboration de stratégies.
- Fournir aux participants un panorama des tendances lourdes et des enjeux majeurs de la société française à l'horizon de vingt ans, des politiques et des stratégies qui pourraient être adoptées.
- Exercer l'aptitude des participants à pratiquer la veille stratégique en leur transmettant les outils et les matériaux propres à développer leurs capacités d'anticipation et d'innovation.

Programme

- Introduction à la démarche prospective : les concepts de base (différence et complémentarité avec la futurologie, la prévision, la planification, la stratégie, le management).
- Introduction aux méthodes prospectives (avec exemples d'application).
- Les tendances lourdes du contexte international (la « montée » du tiers monde et l'évolution des rapports Nord-Sud ; l'évolution des rapports Est-Ouest ; la triade Etats-Unis - Japon - Europe).
- La mutation du système de production : l'émergence de nouvelles règles du jeu (la tertiarisation des économies modernes ; l'émergence d'une nouvelle économie ; l'impératif de productivité ; les stratégies d'innovation).
- La mutation du système de protection et de régulation sociales (les perspectives démographiques, les perspectives d'emploi et de chômage, le vieillissement démographique, le déséquilibre actifs/inactifs, la crise du système de protection sociale).
- Les scénarios contrastés de la France à l'horizon 2000-2010.

Dossier de base

- Un document de synthèse sur les concepts et les méthodes de prospective.
- Un recueil de données de base sur les grandes tendances et les enjeux à l'horizon 2010.
- Une bibliographie sélective.
- Un abonnement d'un an à la revue *Futuribles*.

Date : lundi 22 et mardi 23 octobre 1990.

Lieu : Institut international de prospective - Futuroscope - Poitiers

Coût : 3 500 francs HT (4 151 francs TTC) par participant + frais de séjour et restauration (1 008 francs).

Organisation scientifique : Futuribles International, 55, rue de Varenne, 75007 Paris. Tél. (33 1) 42 22 63 10. Fax (33 1) 42 22 65 54.

Organisation pratique et inscription : Société internationale des conseillers de synthèse (SICS), 5, rue d'Alger, 75001 Paris. Tél. (33 1) 42 60 30 48. Fax (33 1) 42 86 97 19.

Prévisions commerciales : rétrospective critique

Charles du Granrut ¹

Convaincu qu'il est éminemment salubre et instructif de confronter les prévisions d'hier aux réalités, Futuribles a régulièrement publié des rétrospectives critiques révélant l'ampleur (et les raisons) des succès et des échecs des exercices de prévision.

Steven P. Schnaars, dans un livre éloquent intitulé « Megamistakes. Forecasting and the Myth of Rapid Technological Change », s'est lui-même livré à un tel exercice, principalement sur les prévisions commerciales relatives aux produits nouveaux.

Il y dénonce les nombreuses erreurs de prévision et tente d'en expliquer les motifs principaux (tenant notamment à une surestimation de l'offre et à un mépris excessif vis-à-vis de la demande), puis formule plusieurs recommandations qui, selon lui, devraient nous permettre d'améliorer nos prévisions.

Bien que l'analyse du passé se révèle indispensable pour la compréhension du présent et la description du futur, elle est souvent négligée, notamment en ce qui concerne les enseignements qui peuvent être tirés des erreurs commises. En parti-

culier, l'auteur de prévisions n'aime pas regarder en arrière pour contempler ses erreurs. Aussi, la démarche du livre de Steven P. Schnaars est à saluer, même si les conclusions auxquelles il aboutit peuvent être débattues ². S'appuyant sur une

1. Futuribles International.

2. Schnaars, Steven P. — *Megamistakes. Forecasting and the Myth of Rapid Technological Change*. — New York : The Free Press, 1989, 202 pages.

analyse rétrospective des prévisions commerciales réalisées aux Etats-Unis concernant les produits issus des innovations technologiques, il cherche à expliquer les erreurs et propose des solutions pour les éviter. Dans une première partie, les facteurs explicatifs de ces erreurs seront analysés, tandis qu'une deuxième partie discutera les remèdes proposés.

Les causes d'erreur en prévision

Steven P. Schnaars constate que la plupart des prévisions concernant les marchés futurs des produits ayant généralement une forte intensité technologique ne se sont pas réalisées : l'ampleur du marché, comme la vitesse de diffusion, se révèlent toujours inférieures aux prévisions (une exception notable étant l'informatique). Selon l'auteur, 80 % des prévisions effectuées durant ces trente dernières années se sont révélées erronées. A son avis, cette incapacité à prévoir le marché futur des nouveaux produits provient, d'une part d'un manque de clairvoyance résultant d'une fascination pour la technologie et d'une incapacité à s'affranchir du présent, d'autre part d'une insuffisante prise en compte des facteurs qui expliquent le succès commercial d'un nouveau produit.

Pour l'auteur, la raison principale des erreurs est la fascination pour la technologie. Attachés exclusivement aux performances technologiques des produits, les auteurs de prévisions négligent de considérer la demande et les conditions économiques de sa satisfaction. Par exemple, dans les années 70, un très grand marché était anticipé pour les tapis rou-

lants dans les villes américaines. Or ceux-ci n'ont été installés que dans des lieux précis comme les aéroports ou les gares. Cet optimisme excessif vient aussi de l'utilisation abusive, dans les prévisions, de modèles s'appuyant uniquement sur les succès commerciaux du passé. Enfin, la forme finale du produit, comme les véritables utilisateurs du produit, ne font pas souvent l'objet d'une réflexion approfondie.

En outre, il existe un parallélisme entre les inventions ou les découvertes scientifiques et les prévisions commerciales les concernant. De la même façon que le progrès technologique s'explique en partie par « l'esprit du temps », les prévisions ne sont souvent que le reflet des préoccupations de la période durant laquelle elles ont été réalisées. C'est ce que Steven P. Schnaars appelle le *Zeitgeist*. Ainsi, dans les années 60, tandis que la consommation d'électricité augmentait fortement, certaines prévisions n'hésitaient pas à affirmer que les bateaux et les voitures allaient utiliser massivement l'énergie nucléaire. Disposant de la même information et utilisant souvent la même grille d'analyse, les auteurs des prévisions arrivent aux mêmes résultats et aux mêmes erreurs. Aussi, il n'est pas étonnant de constater que les prévisions en disent plus sur la période au cours de laquelle elles ont été réalisées que sur le futur qu'elles étaient censées prédire.

La fascination de la technologie et l'emprise du présent conduisent à négliger l'examen des facteurs économiques et sociaux à l'origine du succès commercial d'un produit. Pour Steven P. Schnaars, les facteurs principaux sont l'analyse coût-avantage du produit et les variables démographiques et sociales.

La commercialisation de tout nouveau produit implique de trouver un subtil

équilibre entre l'utilité qu'il procure et son prix. Les innovations technologiques doivent pouvoir apporter un avantage sur les produits actuels, et ce à un prix que le consommateur est prêt à payer. Or, souvent, les produits n'offrent pas de réels avantages au consommateur ou ne répondent pas à ses attentes. Par exemple, durant les années 60, la nourriture déshydratée n'a pas rencontré le succès escompté parce qu'elle était sans goût. Par ailleurs, l'amélioration est souvent trop faible en comparaison du prix payé : le téléphone à image n'a jamais été un succès à cause de son prix très élevé. Enfin, les goûts des consommateurs peuvent changer, comme en témoigne l'évolution des caractéristiques de la demande pour la voiture.

La population à laquelle s'adressent les nouveaux produits doit être analysée avec précision. A cet égard, les caractéristiques démographiques et sociales des consommateurs potentiels sont particulièrement intéressantes à prévoir car elles permettent de délimiter le marché potentiel. Rétrospectivement, la plupart des succès commerciaux s'expliquent en partie par des évolutions démographiques et sociales. Par exemple, le four à micro-ondes, qui a été inventé immédiatement après la Deuxième Guerre mondiale, ne s'est véritablement imposé aux Etats-Unis qu'à partir des années 60, particulièrement du fait de l'entrée des femmes sur le marché du travail.

Les recommandations de S. P. Schnaars

Après cette analyse des prévisions passées, et en vue toujours d'éviter les erreurs, Steven P. Schnaars formule

quelques recommandations dont la pertinence sera discutée. Tout d'abord, il présente trois principes généraux devant guider toute démarche durant la réalisation des prévisions. Le premier est de résister à la fascination pour la technologie afin d'éviter tout optimisme exagéré. Le deuxième est de se forcer à se poser les questions fondamentales à propos du marché potentiel : quelle est la demande ? quels sont les facteurs explicatifs ?, etc. Le troisième principe est de mener impérativement une analyse coût-avantage approfondie, particulièrement en se livrant à une comparaison du nouveau produit avec ceux existants.

Par ailleurs, l'auteur propose quelques règles méthodologiques, dont l'inspiration générale est une méfiance vis-à-vis des résultats chiffrés et de toute sophistication mathématique excessive. Il faut se garder de toute projection tendancielle et éviter une application mécanique des modèles inspirés de phénomènes passés. Ensuite, les conséquences des projections tendancielles doivent être analysées, notamment dans le domaine social. En raison de leur impact potentiel, les changements technologiques dans les domaines indirectement liés au marché du produit doivent être étudiés. Enfin, puisque ce sont les ordres de grandeur qui sont les plus importants, et que les erreurs ont toujours été grossières, le choix d'une méthode de prévision se révèle secondaire et il est préférable d'en combiner plusieurs.

Conscient que toute prévision, même réalisée selon ses recommandations, ne peut être infaillible, Steven P. Schnaars propose d'autres solutions.

La première est l'élaboration de scénarios conduisant à la définition de stratégies en fonction des résultats. Cette

réflexion stratégique peut avoir des approches différentes :

- définir une stratégie unique qui puisse être suivie quel que soit le scénario ;
- avoir une stratégie laissant la plus grande marge de manœuvre possible pour permettre une action rapide et efficace quand la situation devient plus claire ;
- avoir une stratégie multiple qui permette de disposer de plusieurs options possibles.

La deuxième solution consiste à avoir une position de suiveur plutôt que de leader. Puisque l'innovation technologique est risquée et onéreuse, il vaut mieux adopter une position d'attente en n'assumant pas les risques encourus par elle.

La troisième solution est celle de l'innovation permanente sur de nombreux créneaux, afin de pouvoir être présent sur les marchés potentiellement en croissance dans le futur. Pour ce faire, il faut commencer petit, faire de nombreuses tentatives et être dominant dès que le marché se développe.

La quatrième solution est d'influencer le développement du marché en appliquant les règles principales suivantes : mettre au point des standards et des normes pour les produits afin de réduire l'incertitude pour le consommateur ; développer l'infrastructure et fabriquer les produits complémentaires nécessaires à l'utilisation du produit de base ; chercher à diminuer progressivement le prix du produit.

La cinquième solution consiste à adopter une position prudente en assumant que le futur ne sera pas fondamentalement différent du présent. Bien que cette proposition semble étonnante, ce sont

les prévisions qui ont anticipé des changements modérés qui se sont révélées les plus proches de la réalité.

La lecture du livre de Steven P. Schnaars conduit à une conclusion contradictoire. D'un côté, les prévisions commerciales se révèlent souvent fausses et il n'existe pas de méthode infaillible pour y remédier. De l'autre, les entreprises ne cessent d'avoir recours à ce type d'exercice. Cette contradiction résulte, entre autres, du fait que l'innovation, qui se révèle très incertaine dans sa réalisation et ses applications, est fortement influencée par les anticipations. A cet égard, les prévisions commerciales, qui sont à première vue un des moyens privilégiés de réduire l'incertitude, légitiment des choix qui sont la plupart du temps des paris. L'augmentation des coûts de recherche-développement, la nécessité de mobiliser des équipes de plus en plus nombreuses et l'importance de l'innovation comme facteur de compétitivité conduisent à une marchandisation croissante de la technologie. Les prévisions commerciales apparaissent comme un élément indispensable pour obtenir des moyens humains et financiers pour réaliser la recherche-développement.

En conclusion, le livre de Steven P. Schnaars ne propose pas véritablement une réflexion originale : son analyse des erreurs, comme les solutions qu'il préconise, ont été de nombreuses fois débattues. Son approche pragmatique et fondée sur des exemples ne l'a pas conduit à entreprendre une réflexion approfondie sur le rôle et l'utilisation de la technologie dans nos sociétés. Or, bien que ce sujet soit peu abordé, c'est là que se trouve le fond du problème.

L'économie américaine à l'horizon 2000

Charles du Granrut

Le Bureau of Labor Statistics a publié, dans le numéro de novembre 1989 de la « Monthly Labor Review », des projections à l'horizon 2000 concernant l'économie américaine. Il en ressort que, dans un contexte de croissance ralentie par rapport aux années 1976-88, le tertiaire devrait jouer un rôle toujours plus important ces dix prochaines années. Toutefois, l'accroissement du nombre des emplois dans ce secteur variera inégalement selon les activités.

Utilisant le modèle de Data Resources Inc., les projections du Bureau of Labor Statistics comprennent trois scénarios de croissance : lente, moyenne et rapide. Après en avoir présenté les hypothèses et les résultats, quelques commentaires seront faits, notamment au sujet des perspectives d'emploi.

Les hypothèses

— *Cycles économiques.* Compte tenu du rôle qu'ils jouent dans l'évolution économique américaine, notamment pour expliquer l'achat des biens durables par les

ménages et l'investissement des entreprises, deux récessions ont été supposées sur la période 1988-2000 pour les trois scénarios. Outre que leurs années d'occurrence n'ont pas été précisées, il est à noter qu'elles ont été plus marquées dans le cas de la croissance lente.

— *Démographie.* Alors que l'augmentation de la population totale est la même dans tous les cas, celle de la population active varie en fonction du type de croissance : 1 % par an (lente), 1,2 % (moyenne) et 1,6 % (rapide).

— *Chômage.* Un taux de long terme est utilisé sur toute la période envisagée : 7 % pour la croissance lente, 5,5 % (moyenne) et 4 % (rapide).

— *Politique budgétaire.* Dans les trois scénarios, le système d'impôts et de taxes n'est pas modifié. En revanche, pour les dépenses, le budget de la Défense diminue de 1,5 % par an pour la croissance lente, 1,3 % pour la croissance moyenne et 0,5 % pour la croissance rapide. Excepté les transferts sociaux (qui augmentent respectivement de 2,3 %, 2,6 % et 2,8 % par an) et ceux aux Etats (qui restent constants), les autres dépenses publiques augmentent respectivement de 1,5 %, 2 % et 2,5 % par an.

— *Politique monétaire.* Dans tous les cas envisagés elle est « accommodante », c'est-à-dire qu'elle cherche à maintenir la stabilité de la vitesse de circulation de la monnaie et des taux d'intérêt.

Les résultats

— *La croissance et ses composantes.* L'augmentation annuelle du PNB est de 1,5 % pour la croissance lente, alors

qu'elle passe à 2,3 % dans le cas de la croissance moyenne et à 3,2 % dans celui d'une croissance rapide. Parallèlement, l'investissement public et privé joue un rôle plus important à mesure que la croissance s'accélère : + 1,8 % pour la croissance lente, contre + 2,4 % (moyenne) et + 4,4 % (rapide). En l'an 2000, l'investissement représentera donc 20,6 % du PNB pour une croissance rapide, contre 18,7 % si celle-ci est lente. La tendance est similaire pour les exportations. A la fin de la projection, le budget fédéral et la balance courante sont en déficit dans le scénario de croissance lente (respectivement 1 % du PNB et - 11 milliards de dollars) tandis qu'ils sont légèrement en excédent dans les deux autres.

— *La productivité et l'emploi.* Ajoutée à la croissance du PNB, la productivité du travail permet de déterminer le nombre d'emplois créés. Ainsi, augmentant de 0,8 % par an dans la croissance lente, l'emploi croît de 1 %, contre respectivement 1 et 0,2 % pour la croissance

Résultats par principales variables macro-économiques (% de croissance annuelle)				
	1976-1988	1988-2000		
		Croissance lente	Croissance moyenne	Croissance rapide
PNB	2,9	1,5	2,3	3,2
Consommation privée	3,1	1,5	2,2	2,8
Investissement	4,4	1,8	2,4	4,4
Exportations	5,2	3,7	4,7	6,8
Importations	6,5	2,2	2,7	4,6
Dépense publique	2,5	0,2	0,8	1,7
Productivité du travail	0,7	0,8	1,0	1,4
Emploi	1,3	1,0	1,2	1,6
Revenu disponible par tête	1,8	0,5	1,4	1,9

moyenne et 1,4 et 1,6 % pour la croissance rapide. En l'an 2000, 127 millions de personnes sont employées dans le cas de la croissance lente, contre 144 millions dans le cas de la croissance rapide. — *Les prix et les revenus.* L'inflation s'élève à 6,1 % dans le scénario de croissance lente, 4,7 % dans le scénario de croissance moyenne et 4,6 % dans le scénario de croissance rapide. Les revenus salariés augmentent annuellement de 0,7 % (croissance lente), 1,3 % (moyenne) et 1,7 % (rapide). Le revenu disponible réel par tête augmente respectivement de 0,5 %, 1,4 % et 1,9 % par an. Enfin, les profits des entreprises augmentent, dans le même ordre, de 2,4 %, 5,4 % et 6 %.

Commentaires

Alors que de 1976 à 1988, la croissance moyenne annuelle du PNB avait été de 2,9 %, celle prévue par la projection est comprise entre 1,5 et 3,2 % (tableau ci-contre). Ce ralentissement s'explique notamment par l'augmentation de la population qui, insuffisamment contrebalan-

cée par l'accroissement de la productivité du travail et des revenus, entraîne à son tour un ralentissement de la croissance de la consommation privée (65 % du PNB). Quantitativement, ces variables évoluent de la façon suivante :

- la croissance de la population passera de 1 % à 0,7 %, tandis que celle de la population active, qui avait été de 2 % par an de 1976 à 1988, sera comprise entre 1 et 1,6 % ;

- l'augmentation de la productivité du travail se situera entre 0,8 et 1,4 %, contre 0,7 % pendant la période 1976-1988 ;

- la croissance du revenu disponible par tête, qui avait été de 1,8 %, sera comprise entre 0,5 et 1,9 %. En conséquence de quoi celle de la consommation privée se ralentira fortement (entre 1,5 et 2,8 %, contre 3,1 %).

Tout en se ralentissant, la croissance américaine voit ses composantes se modifier. Les investissements et les exportations seraient appelés à jouer un plus grand rôle, notamment dans le secteur des biens d'équipement où les exportations d'ordinateurs joueront un rôle crucial ; tandis que le déficit budgétaire,

Croissance cumulée de la production en volume				
	1976-1988	1988-2000		
		Croissance lente	Croissance moyenne	Croissance rapide
Agriculture	+ 8,5	+ 14,5	+ 25	+ 37
Mine	- 1	- 4,5	+ 8	+ 24
Construction	+ 36	+ 18	+ 29	+ 43,5
Industrie	+ 30,5	+ 19	+ 31,5	+ 51,5
Services	+ 47	+ 21,5	+ 32	+ 45
Autres	+ 1	+ 1	+ 10	+ 16,5
Moyenne	+ 37	+ 19,5	+ 31	+ 46,5

Répartition de la production par secteur (% ; total = 100)					
	1976	1988	2000		
			Croissance lente	Croissance moyenne	Croissance rapide
Agriculture	3,1	2,5	2,4	2,4	2,3
Mine	4,2	3	2,4	2,5	2,5
Construction	6,7	6,6	6,5	6,5	6,5
Industrie	35,3	33,8	33,6	34	35
Services	50,3	53,9	54,9	54,4	53,5
Autres	0,4	0,2	0,2	0,2	0,2

comme celui de la balance commerciale, serait résorbé.

En outre, certains résultats paraissent bien optimistes car ils s'appuient sur des hypothèses très contraignantes ou quelque peu irréalistes. Par exemple, l'équilibre de la balance courante obtenu en fin de projection suppose une série d'hypothèses qui paraissent difficiles à envisager.

Ainsi, l'activité économique devrait être moins soutenue que dans le reste du monde. Par ailleurs, l'équilibre du bud-

get, qui est obtenu dans cette projection sans augmentation des impôts, paraît bien improbable.

Pour ce qui est de l'emploi, quels que soient les scénarios envisagés, c'est le secteur des services qui sera dominant puisqu'il représentera entre la totalité (scénario de croissance lente) et les trois quarts (croissance rapide) des créations nettes d'emplois entre 1988 et l'an 2000 (tableaux ci-dessous et p. 59). Néanmoins, l'augmentation des effectifs salariés dans le tertiaire se ralentira forte-

Répartition de l'emploi par secteur (% ; total = 100)					
	1976	1988	2000		
			Croissance lente	Croissance moyenne	Croissance rapide
Agriculture	3,5	3	2	2,5	2,5
Mine	1	0,5	0,5	0,5	0,5
Construction	4	4,5	4,5	4,5	4,5
Industrie	21	16,5	13,5	14	14,5
Services	62	67	71,5	70,5	70
Autres	8,5	8,5	8	8	8

Croissance cumulée de l'emploi				
	1976-1988	1988-2000		
		Croissance lente	Croissance moyenne	Croissance rapide
Agriculture	- 3,5	- 14	- 4	+ 1,5
Mine	- 7,5	- 9	- 2	+ 14,5
Construction	+ 43,5	+ 7,5	+ 15	+ 23,5
Industrie	+ 2	- 10,5	- 1,5	+ 6,5
Services	+ 43	+ 14	+ 21	+ 27
Autres	+ 32	+ 3	+ 11,5	+ 20
Moyenne	+ 31	+ 7,5	+ 15,5	+ 22

ment par rapport aux tendances passées puisqu'elle avait atteint 24 millions entre 1976 et 1988 et qu'elle est comprise entre 11 et 21 millions selon les scénarios. Les effectifs salariés dans l'industrie, quant à eux, diminuent de 7 % dans le scénario de croissance lente et augmentent de 10 % dans le scénario de croissance rapide. Alors que l'industrie occupait 21 % de la population active en 1976, elle n'en occuperait donc plus que 14 % en l'an 2000 dans le scénario de croissance moyenne.

En l'absence de différence qualitative notoire entre les trois scénarios, il est possible, en se fondant sur les taux de croissance cumulée de l'emploi entre 1988 et 2000 du scénario de croissance moyenne, de distinguer trois grands groupes dans les activités tertiaires (voir tableau p. 60) :

— Les activités qui augmentent de 20 à 50 % et qui représentent individuellement entre 16 et 28 % de la croissance des effectifs du tertiaire :

- le commerce, dont les effectifs augmentent de 19 %, c'est-à-dire à un taux annuel de 1,3 %, et représentent 28 % des créations d'emplois. Cette

hausse résulte surtout de la multiplication des emplois à temps partiel dans le commerce de détail ;

- la santé, dont la croissance des effectifs (42 %, soit un taux annuel de 1,4 %) s'explique par une augmentation de la consommation due aux progrès technologiques, au vieillissement, au Sida et à l'évolution du comportement des consommateurs (cette hausse se produira surtout dans les activités hors hôpitaux) ;
 - les services aux entreprises, dont les effectifs (50 %, soit un taux annuel de 1,4 %) représentent 16 % des créations d'emplois. Dans cet ensemble, ce sont surtout les emplois temporaires et les services informatiques qui connaissent une forte augmentation.
- Les activités qui augmentent entre 10 et 26 % mais qui représentent individuellement 7 à 10 % des créations nettes d'emplois et 22 % au total. Il s'agit des services financiers (banques et assurances), de l'éducation (publique et privée) et des services divers. Pour les premiers, ce sont les emplois dans les agences de crédit et chez les agents de change qui augmentent.

Effectifs salariés dans le tertiaire

	1976-1988						1989-2000					
	CROISSANCE LENTE			CROISSANCE MOYENNE			CROISSANCE RAPIDE					
	Nombre d'emplois (en milliers)	% de croissance	% du nb. d'emplois créés dans le tertiaire	Nombre d'emplois (en milliers)	% de croissance	% du nb. d'emplois créés dans le tertiaire	Nombre d'emplois (en milliers)	% de croissance	% du nb. d'emplois créés dans le tertiaire			
Transport, communication et services publics (eau, électricité, gaz)	965	21	4	165	3	1	549	10	3	1 039	19	5
Commerce	7 385	42	31	2 575	10	24	4 672	19	28	6 130	24	28
Banque, assurance	2 406	56	10	629	9	6	1 085	16	7	1 427	21	7
Hôtels	621	67	3	295	19	3	410	26	2	534	34	3
Services personnels	304	35	1	159	14	1	244	21	1	280	24	1
Services aux entreprises	3 396	156	14	2 208	40	20	2 741	50	16	3 417	61	16
Réparation	491	71	2	189	16	2	282	24	2	366	31	2
Culture et détente	313	37	1	171	15	2	257	22	2	307	26	1
Santé	2 794	64	12	2 391	33	22	2 995	42	18	3 211	45	15
Services juridiques	489	135	2	256	30	2	329	39	2	390	46	2
Éducation publique et privée	1 605	22	7	731	8	7	1 168	13	7	1 625	18	8
Gouvernement (excepté éducation)	1 441	17	6	280	3	2	671	7	4	1 266	13	6
Autres	1 776	59	7	885	19	8	1 265	26	8	1 513	32	6
Total	23 986	44	100	10 934	14	100	16 668	21	100	21 505	27	100

— Les activités qui voient leur croissance comprise entre 7 et 40 % et qui représentent individuellement entre 4 et 1 % des créations d'emplois et 16 % au total. Ce groupe, qui se révèle beaucoup plus disparate, comprend les services de transport et de communication, l'hôtellerie, les services de réparation, la culture, les services personnels, les services juridiques et les services du gouvernement, excepté l'éducation publique. Certains connaissent une croissance modérée du fait d'un effort de productivité (transport par exemple) tandis que d'autres augmentent très fortement (services juridiques notamment).

Cette rapide analyse conduit à formuler deux remarques. Premièrement, les créations d'emplois dans les services, et donc dans l'économie en général, seront

fortement concentrées. Deuxièmement, la croissance des effectifs du tertiaire sera liée en partie à l'industrie (services aux entreprises notamment) ou à la croissance de la richesse nationale (santé par exemple).

Les résultats de cette projection doivent être évidemment analysés avec les réserves d'usage puisqu'ils sont obtenus à l'aide d'un modèle économétrique qui n'est que la traduction quantifiée d'une certaine vision de l'économie et qui suppose qu'il n'y aura pas de ruptures majeures, ni dans le comportement des agents économiques, ni dans l'environnement international. Néanmoins, il est possible d'affirmer que l'évolution de l'économie américaine dans le futur sera moins favorable que celle qu'elle a connue durant la période 1976-1988.

Rencontres prospectives

18-20 septembre 1990, Strasbourg (France)

Séminaire sur les tendances démographiques actuelles et les modes de vie en Europe, organisé par le Comité européen sur la population. *Contact* : Secrétariat du Conseil de l'Europe, Division de la population et de la formation professionnelle, BP 431 R6, F 67006 Strasbourg Cedex, France.

19-22 septembre 1990, Florence (Italie)

« Economic Democracy and Citizenship Income », troisième conférence internationale du Basic Income European Network. *Contact* : Enrico Carone, Ufficio Lega presso la CEE, avenue de la Joyeuse-Entrée 1/5, B 1040 Bruxelles. Tél. (32 2) 231 10 05. Fax. (32 2) 230 81 43.

25-27 septembre 1990, Berlin (République fédérale d'Allemagne)

« Science and Technology for the Future of Europe : New Forms of Co-operation between East and West », colloque organisé par l'UNESCO, placé sous le haut-patronage de M. Helmut Kohl, chancelier de la République fédérale d'Allemagne. *Contact* : Klaus-Heinrich Standke, UNESCO, 7, place de Fontenoy, 75007 Paris. Tél. (33 1) 45 68 10 10. Fax. (33 1) 45 67 16 90.

26-27 septembre 1990, Bruxelles (Belgique)

A l'occasion du dixième anniversaire de ses activités, l'European Centre for Work and Society (ECWS), en collaboration avec l'European Parliamentarians and Industrialists Council, organise une conférence sur « Travail et politiques sociales dans l'Europe de demain ». *Contact* : Gabriel Fragnière, ECWS, avenue de Cortenbergh 66, bte 13, B 1040 Bruxelles. Tél. (32 2) 732 20 00. Fax. (32 2) 732 24 64.

1^{er}-3 octobre 1990, Strasbourg (France)

« The Environment : an International Challenge for Business », quatrième conférence internationale organisée conjointement par l'Institut de l'entreprise (France) et le CEPES (République fédérale d'Allemagne). *Contact* : Institut de l'entreprise, 6, rue Clément-Marot, F-75008 Paris. Tél. (33 1) 47 23 63 28. Fax. (33 1) 47 23 79 01.

11-12 octobre 1990, Bruxelles (Belgique)

Quatrième colloque international de la revue *Politiques et management public* : « La souveraineté éclatée : les nouveaux cadres de l'action publique » (Paris), organisé avec le soutien de l'Institut de management public (Paris) et l'Université libre de Bruxelles. *Contact* : Anne Drumaux, coordonnateur scientifique, Université libre de Bruxelles, 19, avenue F. Roosevelt, 1050 Bruxelles, Belgique. Fax. (33 1) 49 85 63 24.

16-17 octobre 1990, Grenoble (France)

Premier colloque annuel du Centre de recherche et de développement des organisations (CREDO ; groupe ESC Grenoble), sous le parrainage du Club France Technologie : « Le management de la technologie, ou comment intégrer le progrès technologique dans l'organisation des entreprises ». *Contact* : Françoise Roda-Zinger, groupe ESC Grenoble, 7, rue Hoche, F 38000 Grenoble. Tél. (33 1) 76 43 02 12. Fax. (33 1) 76 56 90 52.

23-24 octobre 1990, Lille (France)

L'Observatoire international de prospective régionale (OIPR), avec le conseil régional du Nord-Pas-de-Calais et le ministère de la Recherche et de la Technologie : « Europe : la prospective au cœur des régions ». *Contact* : OIPR, 1, rue Descartes, 75005 Paris. Tél. (33 1) 46 34 36 27. Fax. (33 1) 46 34 34 72.

12-13 novembre 1990, Genève (Suisse)

Deuxième conférence sur le climat mondial, sous l'égide du WMO, de l'UNEP, l'UNESCO et l'ICSU. *Contact* : WMO, avenue Giuseppe Motta 41, 1202 Geneva, Suisse. Tél. (41 22) 730 81 11. Fax. (41 22) 734 23 26.

14-16 novembre 1990, Montpellier (France)

Douzièmes journées internationales de l'IDATE (Institut de l'audiovisuel et des télécommunications en Europe) : « Technologies critiques, expériences, nouveaux concepts ». A cette occasion, l'IDATE présentera les premiers résultats des projets des programmes européens Race, Esprit, Media, Eureka... *Contact* : Roland Castanier. Tél. (33) 67 64 16 91. Fax. (33) 67 65 57 19.

Perspectives économiques pour les pays de l'OCDE

Nicholas Sowels ¹

A quelques semaines d'intervalle, le FMI, l'OCDE et l'Observatoire français de conjoncture économique (OFCE), en collaboration avec le CEPII ², ont publié des projections à court et moyen termes sur les pays industrialisés, et plus particulièrement les six plus grands de l'OCDE (Etats-Unis, Japon, Allemagne, Italie, France et Royaume-Uni). Toutes font preuve d'un relatif optimisme, prévoyant une croissance moyenne de 3 % dans les années à venir. Mais un certain nombre d'inconnues demeurent, notamment autour de l'unification allemande. Après une présentation des résultats de chacune de ces études, l'auteur commente les tendances majeures qui ressortent de ces prévisions.

Les années 80 ont été marquées par des performances économiques très contrastées au sein des pays de l'OCDE. A la première stagflation des années 70, dé-

clenchée par les deux chocs pétroliers et sévèrement accentuée par l'instauration d'une politique monétaire rigoureuse, a succédé la récession la plus forte jamais

1. Chargé d'études à Futuribles International.

2. *Perspectives économiques de l'OCDE*, OCDE, juin 1990. *Perspectives de l'économie mondiale*, Fonds monétaire international, mai 1990. « Réunification allemande et convergences européennes — une projection de l'économie mondiale à l'horizon 1995 » (modèle Mimosa OFCE-CEPII), in *Lettre de l'OFCE*, n° 75 bis, 15 juin 1990.

enregistrée depuis les années 30. Ce n'est que vers le milieu de la décennie qu'une croissance stable et fiable s'est rétablie et maintenue, pour une durée tout à fait exceptionnelle depuis la Deuxième Guerre mondiale. Malgré quelques fluctuations, les pays industrialisés ont profité d'une expansion soutenue, avec des taux d'inflation relativement faibles et, surtout, contrôlables. Le krach financier d'octobre 1987 n'a même pas réussi à infléchir la tendance. Au contraire, le relâchement général de la politique monétaire qui l'a suivi a contribué à une accélération de l'activité. Au seuil des années 90, les experts en prévisions s'interrogent sur le possible maintien de cette croissance.

Perspectives économiques de l'OCDE (juin 1990)

Les prévisions de l'OCDE portent sur le court terme (18 mois). Elles se fondent sur la conjoncture actuelle, marquée par un léger ralentissement de la croissance (revenue aux environs de 3 % depuis la fin de l'an dernier), lui-même accompagné d'une hausse du taux d'inflation début 1990 (de l'ordre de 4,5 %).

C'est surtout cette montée des prix qui inquiète l'OCDE et lui fournit l'occasion de formuler quelques conseils macro-économiques. Selon elle, la demande globale restant très proche du potentiel de production actuel (malgré un chômage élevé qui est en grande partie structurel), il y a peu de chance qu'elle puisse connaître une nouvelle accélération durable. Par conséquent, la politique monétaire anti-inflationniste doit rester crédible pour l'ensemble des acteurs économiques. Il faut donc lui conserver une orientation restrictive jusqu'à

ce qu'apparaissent clairement les signes d'un relâchement de la demande et d'un recul des anticipations inflationnistes. Ce qui implique que la politique budgétaire poursuive avec une plus grande constance ses objectifs à moyen terme dans les pays où les déficits restent élevés.

En ce qui concerne la consommation des ménages, l'OCDE prévoit qu'elle restera soutenue. Mais dans un contexte de taux d'intérêt élevés et d'épuisement des effets de la déréglementation financière, elle ne sera dans l'ensemble que peu stimulée par la baisse du taux d'épargne, sauf au Japon. Quoi qu'il en soit, ces prévisions sont homogènes pour la plupart des pays, à l'exception du Royaume-Uni.

Aux Etats-Unis, tout en se ralentissant, la croissance devrait se poursuivre jusqu'à la fin de la projection avec un taux d'environ 2,5 %, performance étroitement liée à l'évolution de la demande intérieure, accompagnée d'une légère hausse de l'indice implicite des prix (4,5 %). En outre, la balance du compte courant bénéficierait d'une relative amélioration.

Au Japon, le ralentissement amorcé en 1989 se maintiendrait. Mais le taux de croissance serait tout de même de 4 % fin 1991 et le chômage resterait très faible, favorisant une accélération de la hausse des salaires et le maintien du taux d'inflation au-dessus de 2,5 %.

En Allemagne, si la croissance devrait légèrement reculer en 1991, elle resterait forte (3,4 %), avec une hausse des prix et des taux d'intérêt liée à l'unification. Pour la France et l'Italie, les prévisions sont proches : la croissance s'y maintiendrait autour de 3 % ; les deux pays amélioreraient leur taux d'inflation, avec en conséquence pour la France une hausse des prix inférieure à celle de

Perspectives économiques pour les pays de l'OCDE

L'inflation (%)									
	OCDE			FMI ¹		OFCE - CEPII ²			
	1989	1990	1991	1990	1991	1992	1993	1994	1995
Etats-Unis	4,1	4,2	4,5	4,1	4,1	4,6	4,8	5,0	5,3
Japon	1,5	2,7	2,6	1,9	1,5	1,7	2,4	2,9	3,6
Allemagne	2,5	3,0	3,4	2,9	3,0	3,3	3,3	3,5	3,6
France	3,4	3,3	2,8	3,3	2,8	3,2	3,0	3,0	2,9
Italie	6,3	5,9	5,5	6,5	4,9	4,4	4,4	4,4	4,6
Royaume-Uni	6,7	4,9	5,6	5,1	6,5	4,8	4,5	4,5	3,5
Total pays de l'OCDE	4,3	4,4	4,4	2,6 ³	2,8 ³	—	—	—	—

1. Déflateur du PIB/PNB
 2. Prix de la consommation
 3. Canada, USA, Japon, France, RFA, Italie, Royaume-Uni et autres pays industrialisés

l'Allemagne ; le chômage resterait le véritable point faible des deux économies.

C'est au Royaume-Uni que la baisse d'activité serait la plus sévère, la hausse des taux d'intérêt entraînant un ralentissement marqué de la demande intérieure pour la consommation et, surtout, l'investissement. Malgré une relance prévue début 1991, la croissance n'atteindrait pas 2 %.

Perspectives économiques du FMI (mai 1990)

Les projections du Fonds monétaire international prévoient qu'après un ralentissement de la croissance, provenant essentiellement d'une baisse d'activité aux Etats-Unis et au Royaume-Uni, les pays industrialisés connaîtront une reprise en 1991, menée par le Japon et l'Allemagne. Pour la période 1992-1995, la croissance de la production devrait se stabiliser à des taux à peu près équiva-

lents aux estimations actuelles de la croissance potentielle du PNB de ces pays (au-dessus de 3 % en moyenne). Cette hypothèse ne pourrait toutefois se vérifier que dans la mesure où les autorités monétaires mettraient en œuvre un programme visant à assurer la stabilité des prix. Par pays, les projections sont plus contrastées.

Aux Etats-Unis, les efforts consentis ces dernières années pour une diminution du déficit budgétaire et une réduction sensible du déficit extérieur courant devraient créer les conditions d'une croissance modérée au cours des deux prochaines années. A plus long terme, toutefois, les Etats-Unis se verront confrontés à de nombreux problèmes, notamment une inflation relativement forte et un taux d'épargne historiquement faible. Sans correction, ces facteurs pourraient compromettre une croissance durable.

Le Japon, lui, se trouve en position de force. Si les autorités restent prudentes dans leur politique macro-économique, la croissance devrait se maintenir avec

Croissance du volume du PNB/PIB (%)									
	OCDE			FMI		OFCE - CEPII			
	1989	1990	1991	1990	1991	1992	1993	1994	1995
Etats-Unis	3,0	2,3	2,5	1,7	2,3	2,5	2,5	2,8	3,1
Japon	4,9	4,7	4,0	4,4	4,2	4,5	4,2	4,6	4,6
Allemagne	4,0	3,9	3,4	3,5	2,7	3,4	3,3	3,3	3,0
France	3,7	3,1	2,9	3,1	3,1	3,0	3,2	3,2	3,2
Italie	3,2	3,1	3,2	3,0	2,9	3,6	3,8	3,6	3,3
Royaume-Uni	2,3	0,9	1,9	1,1	2,2	2,1	2,0	1,8	2,1
Total pays de l'OCDE	3,6	2,9	2,9	2,7 ¹	2,9 ¹	3,2	3,1	3,3	3,4

1. Canada, USA, Japon, France, RFA, Italie, Royaume-Uni et autres pays industrialisés

une inflation faible. Les problèmes structurels concerneraient la gestion des terres, la protection agricole et le système de distribution, qui limite autant l'accès au marché des sociétés étrangères que des nouvelles sociétés japonaises.

L'Allemagne de l'Ouest a connu un net renforcement de son activité économique en 1988 et 1989. Mais l'unification pourrait entraîner une hausse sensible de la demande globale, doublée d'un accroissement du PNB potentiel. En revanche, les dépenses publiques pourraient dépasser le niveau des prévisions, ce qui rendrait nécessaire une compression des dépenses et des subventions (développements qui ne sont pas pris en compte dans les dernières projections du FMI).

Au Royaume-Uni, l'activité s'est sensiblement ralentie depuis 1989, et cette tendance se maintiendra, suite à un resserrement de la politique monétaire qui s'est traduit par une forte hausse des taux d'intérêt. Cette opération visait la réduction de la demande intérieure, qui, devenue inflationniste après plusieurs années

de croissance forte, avait provoqué une hausse des prix et un déficit commercial très défavorable.

Pour la France, les projections sont plus favorables. Une croissance prévue de 3,1 % jusqu'à la fin 1991 serait le signe d'une poussée de la demande intérieure (3,1 % également) et d'un solde des transactions négatif, mais stable. Ses points forts seraient une légère baisse de l'inflation et la persistance de l'investissement privé. L'Italie, en revanche, pourrait se poursuivre la croissance ralentie qu'elle connaît depuis 1989, accompagnée d'une baisse du taux d'inflation (1,5 %) et d'une légère amélioration du solde courant.

Perspectives économiques de l'OFCE-CEPII (juin 1990)

Les projections de l'OFCE-CEPII, à moyen terme également (1995), prévoient qu'après un ralentissement en 1990 et 1991, la croissance des pays de l'OCDE devrait être de 3,2 % pour la

Perspectives économiques pour les pays de l'OCDE

période 1992-1995. Reprise qui résulterait principalement d'une augmentation des dépenses à l'Est. Plus généralement, en Europe continentale, l'activité devrait poursuivre sa progression actuelle, induite par le contre-choc pétrolier et l'unification allemande.

La RFA aborde les années 90 en plein essor. L'application de la troisième phase de la réforme fiscale début 1990 rapporte 20 milliards de deutschemarks aux ménages et les salariés négocient des augmentations conséquentes. A quoi s'ajoutent les conséquences de l'unification. Depuis le 2 juillet dernier, l'économie est-allemande bénéficie d'une aide publique massive de Bonn : l'engagement porte sur 22 milliards de marks au second semestre 1990, 35 milliards en 1991, 28 en 1992, 20 en 1993 et 10 en 1994. Aide qui sera complétée par le recours à l'emprunt pour couvrir le déficit budgétaire ouest-allemand. Suite à ces transferts publics et à un environnement favorable à l'investissement privé (à l'exception prévisible des taux d'intérêt), la demande globale et la croissance resteraient fortes pendant cette période,

avec une augmentation annuelle du PIB qui dépasserait 3 %.

Profitant de l'expansion allemande, la France, elle, devrait avoir un rythme de croissance de l'ordre de 3,2 % jusqu'à 1995, après toutefois un ralentissement en 1990 et 1991, dû à un affaiblissement de la demande extérieure. A l'intérieur de l'Hexagone, la consommation progresserait de 3 % par an, soit moins que le PIB, du fait d'une faible hausse des salaires, liée au niveau élevé de chômage.

La croissance italienne devrait se poursuivre jusqu'à 1995 au rythme annuel de 3,4 %, malgré des problèmes financiers prévisibles, liés à l'instauration du Marché unique et à l'union monétaire. Du fait d'une dette publique considérable, il sera nécessaire de trouver un financement complémentaire dans l'épargne étrangère. Mais la politique de lire forte que cela impliquerait et, par conséquent, la réduction du différentiel d'inflation avec les pays vertueux du SME, empêcherait l'Italie de pleinement profiter de cette croissance et le chômage de connaître une baisse de plus de 2 %.

Le taux de chômage (%)

	OCDE			OFCE - CEPII			
	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995
Etats-Unis	5,3	5,3	5,4	5,4	5,4	5,3	5,1
Japon	2,3	2,2	2,3	2,1	2,1	2,0	1,9
Allemagne	5,5	6,1	5,9	7,3	7,0	6,4	5,7
France	9,5	9,3	9,2	9,4	9,4	9,3	9,1
Italie	12,1	12,2	12,3	11,9	11,3	10,6	9,9
Royaume-Uni	6,2	6,1	6,5	6,7	6,8	7,2	7,5
Total pays de l'OCDE	6,4	6,4	6,5	—	—	—	—

Pour le Japon, les projections à moyen terme sont très positives. Bien que la hausse des taux d'intérêt ait quelque peu fragilisé sa situation financière au début de cette année, les principaux indicateurs macro-économiques restent solides. Il semblerait donc que les tensions inflationnistes puissent freiner une croissance pourtant forte (de 4,5 % par an jusqu'à 1995), soutenue surtout par l'expansion du marché intérieur.

Aux Etats-Unis, l'horizon 1990-1995 est plutôt contrasté. Après un « atterrissage en douceur » résultant de déséquilibres hérités des années 80, le pays devrait connaître une croissance modérée de 2,5 % par an, soit un point et demi de moins que durant la période 1984-1989. Quant à la consommation privée, elle devrait augmenter au rythme annuel de 2,1 %, comme d'ailleurs le taux d'épargne des ménages (+ 1,3 point entre 1990 et 1995), la génération du baby-boom arrivant à l'âge où l'on épargne. Les prévisions pour le Royaume-Uni sont encore moins positives. En réaction au boom de la fin des années 80, qui provoqua une forte inflation et un accroissement du déficit commercial, le début de la décennie serait marqué par une croissance médiocre (2,1 % en moyenne). En outre, la hausse des taux d'intérêt provoquerait une stagnation de la demande intérieure, doublée d'un ra-

lentissement de la consommation privée, qui ne progresserait qu'à un rythme très faible (1,6 % par an).

Un bref bilan

Outre leur forte homogénéité, ces projections à court ou moyen termes se caractérisent par un relatif optimisme, prévoyant une croissance de 3 % pour la zone OCDE. A la condition toutefois que soit maîtrisée l'inflation, qui, actuellement en hausse, obligerait à une augmentation des taux d'intérêt et, par conséquent, induirait un léger ralentissement jusqu'à la fin 1991.

Néanmoins, quelques inconnues demeurent. D'abord, l'unification allemande pourrait produire un dérapage inflationniste plus important que celui prévu, entraînant une hausse générale des taux d'intérêt qui freinerait la croissance. Ensuite, toujours sur fonds d'unification allemande, la crise des caisses d'épargne aux Etats-Unis et une vulnérabilité persistante de la Bourse de Tokyo risqueraient de créer des tensions assez fortes dans le système financier international. Enfin, une croissance maintenue dans les pays de l'OCDE pourrait avoir des répercussions sur les prix des produits de base, et donc l'inflation, surtout si la croissance des pays en voie de développement était aussi vive.

Actualités prospectives

Idées et faits porteurs d'avenir

Les dépenses sociales à l'horizon 2030 en Finlande

L'étude effectuée par le Centre finlandais de planification économique sur les dépenses sociales de la Finlande jusqu'en 2030 part de l'hypothèse que la valeur réelle des prestations sociales va s'élever au même rythme que la valeur réelle des pensions liées aux gains. En Finlande, certaines prestations sociales sont indexées.

Une société vieillissante. Le coût réel du travail augmentant, les dépenses sociales et de santé devraient, toutes choses égales par ailleurs, augmenter elles aussi au minimum du montant de l'indice.

Simultanément, le nombre des personnes âgées va s'accroître d'une fois et demie et celui des personnes de plus de 75 ans de deux fois. En 1988, le taux de dépendance (c'est-à-dire la proportion d'enfants et de personnes âgées par rapport à la population active) était de moins de 57 %. En 2030, il aura atteint 75 % (dont plus de 50 % de personnes âgées). Compte tenu d'une espérance de vie moyenne de 77 ans et d'une baisse de la natalité de 20 %, la population finlandaise en 2030 ne sera plus que de 4,7 millions, soit environ 0,3 million de moins qu'en 1989.

Les dépenses sociales de 1988 à 2030.

Selon les chiffres de 1988, les pensions ont représenté 40 % des dépenses sociales, les services de santé et les subven-

tions, près de 30 %, le solde correspondant à des dépenses « diverses ». L'ensemble des dépenses sociales a légèrement dépassé le quart du PIB finlandais.

Et demain ? L'étude envisage trois scénarios différents d'ici à 2030 : 1) le *scénario de base* qui part de l'hypothèse que les revenus réels par habitant vont presque doubler ; 2) le *scénario de croissance* qui suppose un triplement du revenu réel par habitant ; 3) le *scénario de croissance zéro* selon lequel le revenu réel par habitant n'augmentera que de 20 %.

Avec le scénario de base, le rapport entre les dépenses sociales et le PIB sera, en 2030, légèrement supérieur à 37 %, contre 26 % en 1988. Avec le scénario de croissance, la proportion des dépenses sociales passe à 35 % et, avec le scénario de croissance zéro, à 40 %. C'est dire que *plus le niveau du revenu réel est élevé, plus les dépenses sociales sont faibles*.

Du fait du vieillissement de la population, on prévoit un doublement du coût des pensions, car le nombre de retraités augmentera de 40 %. Toutefois, le taux d'hospitalisation ne devrait pas s'accroître tandis que celui des services ambulatoires devrait augmenter d'un tiers, grâce aux progrès de la technologie qui permettent de remplacer les soins en établissement par des soins ambulatoires.

L'emploi dans les services de santé augmentera de 1,5 fois.

Les structures de l'emploi. En 1988, près de 12 % de la population active occupant un emploi travaillaient dans les services sociaux et de santé et fournissaient au total 400 millions d'heures de travail. En 2030, près de 700 millions d'heures de travail seront nécessaires dans ce secteur.

L'offre globale de main-d'œuvre ne cessant de diminuer, c'est plus du quart de cette offre qu'occuperont les services sociaux et de santé en 2030. Les salaires dans ce secteur augmenteront sans doute plus rapidement que dans l'ensemble de l'économie.

Au fur et à mesure de l'élévation des revenus, les services sociaux et de santé iront en s'améliorant. Autrement dit, le coût du travail dans ces services à forte intensité de main-d'œuvre ne cessera d'augmenter. Cette offre pourra être satisfaite à condition que la productivité de ces personnels continue de s'élever, et du fait également que, dans les secteurs primaire et secondaire, ainsi que dans les autres types de services, la demande de main-d'œuvre sera plus faible qu'aujourd'hui.

Banque de Finlande : *Bulletin* (Helsinki), vol. 63, n° 12, décembre 1989.

Unification allemande : les perspectives économiques

Que les Cassandre se rassurent, l'union économique et monétaire entre les deux Allemagne entraînera dans son sillage croissance économique sans dérapage inflationniste et développement du commerce. Telles sont les conclusions d'une étude récente de l'Institut d'économie

allemande de Cologne (IWD)* selon laquelle :

— la croissance économique de la RFA et de la RDA sera stimulée par le processus d'unification ;

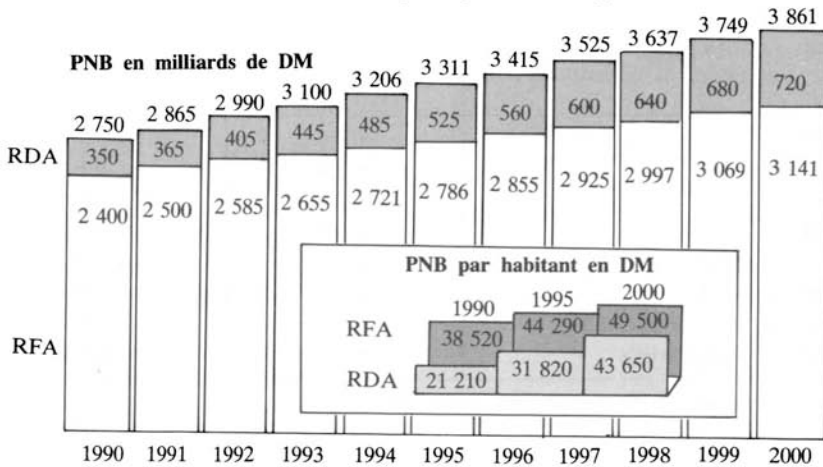
— les principaux partenaires commerciaux de l'Allemagne profiteront également du regain de croissance ;

— l'inflation allemande restera modérée.

1. L'union économique et monétaire stimulera la croissance économique allemande. Selon l'Institut d'économie de Cologne, le produit national brut allemand va s'accroître au cours des dix prochaines années de 2 750 milliards de deutschemarks (voir tableau ci-contre). Si en RFA le produit national augmentera de plus de 30 % (plus 740 milliards de deutschemarks), en RDA il ne fera pas moins que doubler (de 350 à 720 milliards de deutschemarks) ! Le rythme de croissance économique de l'Allemagne de l'Est pourrait même atteindre 7,5 % par an jusqu'en l'an 2000 si la RDA parvenait à stimuler ses activités productives, à créer de nouveaux emplois et à s'intégrer au commerce mondial. D'après l'Institut de Cologne, la croissance économique de l'Allemagne unifiée sera largement entraînée par la croissance de la RDA, alors que son PNB ne représente aujourd'hui qu'environ 12,5 % du PNB de la RFA : il estime à 3,5 % en moyenne le rythme de croissance allemand au cours des dix prochaines années alors que l'on prévoyait un taux de 2,5 % avant les changements politiques. Le processus d'unification

* Bejfuss, Jörg ; Link, Franz Joseph. — « Croissance et évolution des prix dans un espace économique allemand unifié ». — *IW Tendances* n° 3, 1990.

Tableau 1. — Dynamique en Allemagne



Source : PNB (produit national brut) : en prix de 1990 - Institut de l'économie allemande de Cologne (Institut der deutschen Wirtschaft Köln).

permettra donc un gain de croissance économique de 1 % par an.

Ces gains de croissance iront de pair avec une réduction de la différence du niveau de vie entre les habitants de la RDA et ceux de la RFA : selon l'Institut de Cologne, le produit national par habitant en RDA s'élèvera en l'an 2000 à 88 % de celui de la RFA, contre 55 % aujourd'hui. Certes, la réforme économique en RDA va reposer en grande partie sur un transfert de ressources de la RFA : le déficit cumulé de la balance des paiements de la RDA à l'égard de la RFA est évalué en effet à 256 milliards de deutschemarks en l'an 2000. Cependant, l'Institut de Cologne indique que la RDA deviendra exportatrice nette à l'égard du reste du monde à l'issue d'une période de transition de cinq ans environ (excédent de 75 milliards de deutschemarks entre 1996 et l'an 2000).

2. *Bénéfique pour les Allemands, la croissance économique induite par le processus d'unification le sera également pour les principaux partenaires commerciaux de l'Allemagne* (tableau 2, p. 72).

L'Institut d'économie de Cologne estime que l'Italie sera le premier bénéficiaire, avec une augmentation annuelle de ses exportations en direction de l'Allemagne d'environ 2,4 %, suivie par la France et la Grande-Bretagne (+ 2 %) et par les Etats-Unis (+ 1,5 %).

Autre facteur favorable pour le commerce mondial, l'augmentation des importations, tant de la RDA que de la RFA, conduira à une réduction de l'excédent de la balance des paiements allemands. En outre, le besoin accru en capital lié à la modernisation de l'économie est-allemande diminuera les exportations nettes de capital de la RFA.

Tableau 2. — Une accélération du rythme de croissance économique en Allemagne se répercutera à l'étranger

Pays	Exportation vers Allemagne	Exportation dans l'ensemble
	Gain de croissance en %	
France	+ 2,0	+ 0,3
Grande-Bretagne	+ 2,0	+ 0,2
Italie	+ 2,4	+ 0,4
Pays-Bas	+ 0,7	+ 0,2
Belgique/Luxembourg	+ 1,0	+ 0,2
Autres pays CEE	+ 3,1	+ 0,4
Etats-Unis	+ 1,5	+ 0,1
Autres pays industrialisés	+ 2,8	+ 0,3

Source : Ursprungsdaten : Statistisches Buridesamt, OECD, IMF.

3. *En dépit des craintes exprimées, les prix resteront stables.* Face aux perspectives incertaines du marché du travail, les ménages est-allemands ne se ruent pas sur l'achat de biens de consommation mais préféreront conserver ou augmenter leur épargne. En outre, l'Institut de Cologne indique que les chances d'une stabilité des prix seront d'autant plus grandes que la RDA parviendra à satisfaire la demande par sa propre production.

Les craintes concernant l'inflation ne sont pourtant pas totalement infondées du fait des pressions exercées sur l'appareil de production allemand : l'on doit donc s'attendre à une accélération du rythme d'inflation d'environ 0,5 % par an du fait du processus d'intégration.

Dominique Gambotti

52 millions d'arbres

La société d'électricité Applied Energy Services (USA, Virginie) a décidé de

faire planter 52 millions d'arbres en vingt ans au Guatemala par des groupements paysans, afin de compenser la pollution d'une de ses nouvelles centrales au charbon de 180 mégawatts qui diffusera 887 000 tonnes de gaz carbonique par an. Une initiative à méditer.

Source : Comité français pour l'environnement.

France : l'inégalité des sexes

Beaucoup de chemin reste à faire aux entreprises industrielles françaises pour que l'égalité entre hommes et femmes devienne une réalité. Selon un rapport de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales de l'Assemblée, 1 461 945 femmes, selon la dernière enquête sur l'emploi de l'INSEE, travaillent dans l'industrie, contre 3,5 millions d'hommes. Au total, 29,7 % des effectifs employés dans ce secteur. Mais derrière cette donnée globale se cache une grande diversité selon les

branches : 4,3 % de femmes dans l'industrie de production de combustibles, 8,7 % dans celle de production de minerais et de métaux ferreux, contre 60,1 % dans l'industrie du cuir et de la chaussure et 64,1 % dans le textile-habillement.

Une disparité qui n'échappe pas à la répartition de leur présence selon les fonctions dans l'entreprise. Sur 100 femmes salariées de l'industrie, 51 sont ouvrières, 26 employées, 12 exercent des fonctions « intermédiaires » et 4 sont cadres.

Une concentration des effectifs au bas de la pyramide hiérarchique confirmée par l'étude des bilans sociaux des entreprises. Chez Thomson-CSF, par exemple, 73,8 % des femmes sont ouvrières ou employées, 14,6 % techniciennes ou agents de maîtrise et 11,6 % ingénieurs et cadres. A l'inverse, 22,3 % des hommes sont employés dans les deux premières catégories, 41,1 % dans la troisième et 36,6 % sont ingénieurs et cadres. Chez Peugeot, 5,54 % des cadres sont des femmes et 1,9 % de l'effectif féminin total possède ce statut, contre 5,4 % des hommes. Un état des lieux peu reluisant qui ne peut qu'affecter la rémunération globale des femmes. D'autant que, malgré les efforts accomplis, l'écart entre salaires masculins et féminins reste très important : un manœuvre gagne 10 % de plus qu'une femme manœuvre ; un technicien supérieur 17 % de plus que sa collègue et un cadre supérieur 29 % de plus.

Source : *L'Usine nouvelle*. *Manpower Argus*, mai 1990.

CEE : perspectives économiques

Cette année et l'année prochaine, la baisse du chômage amorcée dans l'Eu-

rope des Douze en 1986 devrait continuer : dans ses dernières prévisions économiques publiées le 11 juin, la Commission européenne estime que la moyenne annuelle du chômage s'établira à 8,5 % en 1990 et à 8,25 % en 1991 ; cela représenterait une amélioration sensible par rapport aux 9 % de 1989 et aux 9,7 % de 1988, sans parler des 10,8 % de 1985. La Commission prévoit que le nombre total d'emplois de la Communauté européenne va augmenter de 1,4 % cette année, un peu moins que le record de 1,7 % de 1989.

Les entreprises européennes créent des emplois parce qu'elles croient à une augmentation de la demande. Malgré le niveau élevé des taux d'intérêt et des taux de change des monnaies des Douze vis-à-vis de l'extérieur, la production de richesses dans la Communauté va augmenter, selon la Commission, de 3 % cette année et d'autant l'an prochain — plus qu'aux Etats-Unis et pas beaucoup moins qu'au Japon.

En effet, la perspective de « 1992 », l'unification allemande et les transformations engagées en Europe centrale et orientale s'ajoutent pour donner un sérieux coup de pouce à l'économie de la Communauté.

Pour l'instant, ce sont surtout les investissements qui stimulent l'activité : ils ont augmenté de 6,7 % en 1989 dans l'Europe des Douze en termes réels (inflation déduite) et ils devraient, d'après la Commission, progresser encore de 4,5 % cette année et de 4 % l'an prochain, c'est-à-dire plus vite que la production de richesses. En outre, la consommation intérieure cette année et les exportations en 1991 devraient donner un élan supplémentaire à l'économie de la Communauté.

Dans ses prévisions, la Commission reste tout de même prudente : elle souligne la difficulté d'évaluer avec précision l'impact économique de l'unification allemande, dont les effets ne se feront pleinement sentir, selon elle, qu'en 1992. Toutefois, la Commission estime que, sans cette unification, la croissance économique de la Communauté en 1991 se limiterait à 2,75 % au lieu des 3 % effectivement prévus.

Quant à l'inflation, elle resterait élevée en 1990 (4,75 %), mais elle baisserait en 1991 pour s'établir à 4,25 %.

Inquiétudes japonaises

Ancien directeur du JETRO à Paris, ce qui nous vaut de sa part une expression dans un français impeccable, M. Tsukuda est aujourd'hui président de l'Institute for International Trade and Investment. D'une façon qui nous étonnera, son propos sur l'avenir de l'économie japonaise n'est pas totalement optimiste, loin de là. Selon lui, le Japon doit aujourd'hui faire face à un certain nombre de problèmes :

— le manque de main-d'œuvre (le nombre des offres d'emploi étant supérieur à celui des demandes), ce qui pourrait conduire le Japon à faire plus largement appel à la main-d'œuvre immigrée, ce à quoi il s'était toujours refusé ;

— les difficultés croissantes résultant de l'engorgement des moyens de transport, qui va à l'encontre du *just-in-time* ;

— l'existence de risques inflationnistes, résultant du manque de main-d'œuvre, du prix du pétrole et de la hausse des taux d'intérêt ;

— la non-maîtrise de la spirale hausse des actions en Bourse / hausse du prix des terrains (les actions servant d'hypo-

thèques aux banques en vue du financement de l'achat de terrains) ;

— la pression américaine « en vue de l'abolition de certaines barrières protectionnistes, concernant notamment l'agriculture, aujourd'hui protégée dans la mesure où les agriculteurs assurent sa majorité au parti au pouvoir depuis la guerre ;

— le risque d'une instabilité politique croissante.

A terme, M. Tsukuda s'inquiète du vieillissement de la population, du changement de comportement des jeunes face au travail et de la faible créativité des entreprises japonaises (« il était facile d'identifier les priorités de recherche qui permettraient de rattraper IBM. Ceci l'est de moins en moins, maintenant qu'il s'agit d'innover »). Ces nuages sur l'avenir, cependant, n'empêchent pas les dirigeants d'entreprise japonais de demeurer optimistes, compte tenu de leur confiance dans les nouvelles technologies. Depuis le krach de la Bourse de Tokyo, cet optimisme serait toutefois à la baisse.

Hubert Landier

Source : Notes de conjoncture sociale, juin 1990, n° 342.

Automobile solaire

Kyocera vient de réaliser la première voiture japonaise fonctionnant totalement grâce à l'énergie solaire. Cette voiture, la SCV-0, est recouverte de 640 cellules solaires en silicium polycristallin et elle est équipée d'accumulateurs nickel-plomb d'une puissance de 3,4 kW/h. Grâce à l'usage combiné des cellules solaires et des accus, ce véhicule fonctionne même les jours de pluie. Pesant 545 kg, ce véhicule (dimensions :

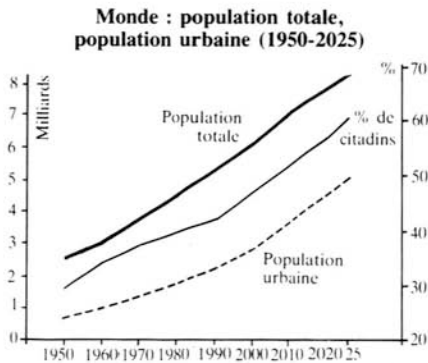
L = 3,3 m ; l = 1,4 m ; h = 1,25 m) peut atteindre la vitesse maximale de 60 km/h. Son autonomie est de 150 km (temps ensoleillé) ou 110 km (temps pluvieux). Kyocera déclare avoir déjà investi 10 millions de yens dans sa mise au point et espère le commercialiser dans cinq ans.

Source : VTS, n° 1, mai 1990.

L'explosion urbaine

La moitié de l'humanité dans les villes

A partir des projections des démographes, le graphique ci-dessous indique trois évolutions : la population mondiale depuis 1950 jusqu'en 2025, la population urbaine et enfin le pourcentage de la seconde par rapport à la première.



Source : ONU. — *World Demographic Estimates and Projections, 1950-2025.*

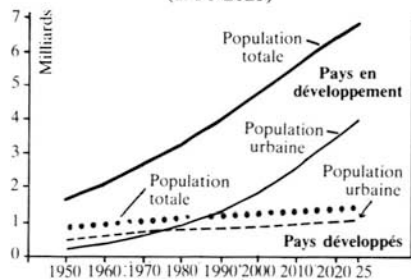
Si le chiffre de la population mondiale doit être multiplié par 3,26 entre 1950 et 2025, celui de la population urbaine devrait connaître une croissance plus de deux fois plus forte, puisqu'il serait multiplié par 6,72. Ainsi le pourcentage de la population urbaine dans le monde passe-

rait-il de 29,18 % en 1950 à 60,10 % en 2025. Entre 2000 et 2010, et pour la première fois de son histoire, l'humanité franchira un cap : plus de la moitié des habitants de la planète vivra dans une ville.

L'urbanisation galopante du tiers monde

Comme l'indique le graphique ci-dessous, ce sont les pays en développement qui alimenteront l'essentiel de cette croissance de la population urbaine.

Pays développés, pays en développement : population totale, population urbaine (1950-2025)



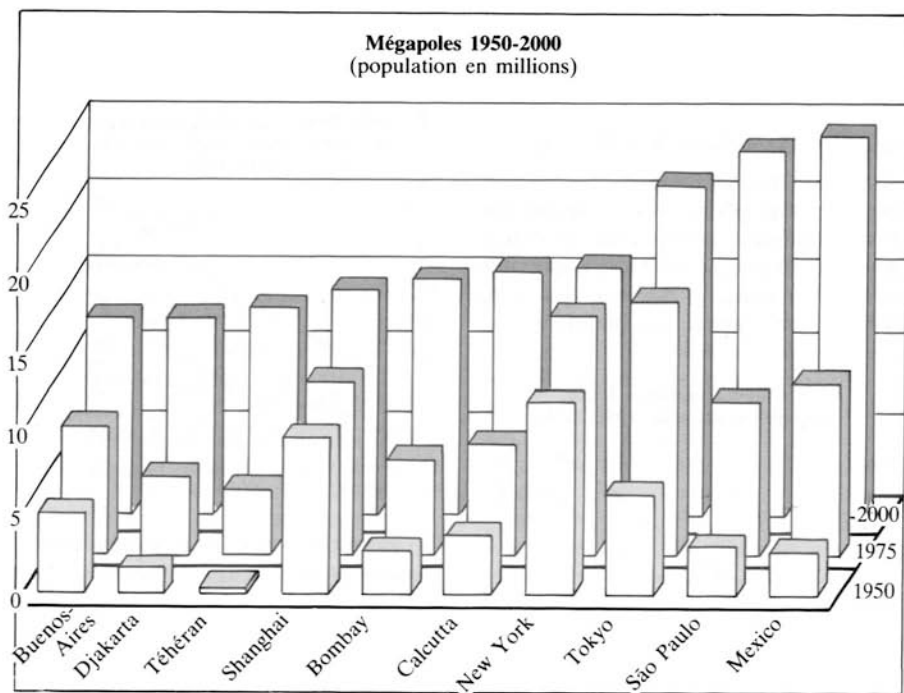
Source : ONU. — *World Demographic Estimates and Projections, 1950-2025.*

Grosso modo, dans les pays développés (Amérique du Nord, Japon, toute l'Europe y compris l'URSS, Australie et Nouvelle-Zélande), un habitant sur deux était urbanisé en 1950. Ils seront trois sur quatre en 2025. Par contre, dans les pays en développement, seul un habitant sur six vivait dans une ville en 1950. Ils seront, proportionnellement, au moins trois fois plus nombreux en 2025, puisque 56,47 % des habitants du tiers monde seront alors urbanisés, tandis que la population urbaine y aura été multipliée par treize en 75 ans. Ainsi, ce sont actuellement environ 60 millions de nouveaux arrivants que les villes du tiers monde doivent absorber chaque année.

L'émergence de « mégapoles »

Le graphique ci-dessous illustre la croissance ininterrompue des grandes « mégapoles ». Parmi les dix plus grandes villes du monde en l'an 2000, deux seulement seront situées dans les pays industrialisés : New York et Tokyo. Toutes les autres appartiendront aux pays en déve-

loppement : d'abord en Asie : Calcutta, Bombay, Shanghai, Téhéran et Djakarta ; puis en Amérique latine : Mexico, São Paulo et Buenos Aires. La population totale de ces dix villes, qui avoisinera les 160 millions d'habitants en l'an 2000, a été multipliée par plus de trois depuis 1950.



Source : Fonds des Nations unies pour la population. — « The State of World Population 1990 ».

Prospective et politique

Heureux sursis pour la retraite complémentaire en France. Le patronat, les syndicats et les pouvoirs publics ont conclu, le 25 juin, un accord pour en assurer le financement jusqu'en... 1993.

Le ministre, Claude Evin, commentant avec satisfaction cet accord, souligne — rapporte le journal *Libération* — « la volonté du gouvernement et des partenaires sociaux de maintenir la retraite (...) dont les problèmes seront traités au fur et à mesure qu'ils se présenteront »

(souligné par nous). Le journaliste de *Libération* aurait-il mal entendu ? Aucun ministre, à l'évidence, ne saurait se satisfaire de gérer ainsi les problèmes au jour le jour, le nez collé sur le guidon.

Source : *Libération*, 26 juin 1990.

Energie : l'Europe plus économe et plus dépendante

En 1989, l'Europe des Douze s'est montrée relativement économe en énergie ; pour une production industrielle en hausse de 3,8 % par rapport à 1988 et une production générale de richesses (produit intérieur brut) en augmentation de 3,4 %, elle n'a accru sa consommation énergétique que de 1,9 %. Pour obtenir ce bon résultat, publié mi-mai par *Eurostat*, celle-ci a reçu un grand coup de pouce des conditions climatiques, exceptionnellement douces l'an dernier.

L'évolution n'a pas été la même dans tous les pays de la Communauté : la consommation d'énergie a augmenté de plus de 9 % en Grèce et en Espagne, de 7 % au Portugal et de 6,1 % au Luxembourg ; l'accroissement a été plus modéré en France (4,2 %), en Italie (3,1 %) et au Royaume-Uni (1,2 %) ; il a été négligeable en Belgique et aux Pays-Bas. La consommation n'a pas varié en Irlande et elle a même baissé en Allemagne (de 1,7 %) et au Danemark (de 3,9 %).

La consommation d'énergie d'origine nucléaire a progressé plus vite que celle des autres sources : 7,9 %, contre seulement 5,5 % pour le lignite (« houille brune »), 4,5 % pour le gaz naturel et moins de 1 % pour le pétrole et le charbon. Quant à la consommation d'électricité hydraulique, elle a diminué

du fait d'une forte baisse de production. La production de charbon et de pétrole ne s'est guère mieux portée et la production totale d'énergie de l'Europe des Douze a baissé de 2,3 % en 1989 par rapport à 1988. Seule la production d'électricité nucléaire s'est développée : elle s'est accrue de plus de 10 % en Espagne et en France, et de plus de 9 % au Royaume-Uni et aux Pays-Bas.

La baisse de la production européenne a provoqué une hausse de 7,9 % des importations nettes — non couvertes par des exportations. Il a fallu acheter davantage de pétrole, de charbon et de gaz naturel à l'extérieur de la Communauté. Conséquence : la dépendance énergétique de l'Europe des Douze est passée de 46 % en 1988 à 48,8 % en 1989. Les importations nettes de certains pays membres ont fait un bond en avant : autour de 10 % pour l'Espagne et l'Italie et plus de 20 % pour le Portugal. Même le Royaume-Uni, qui jusqu'ici exportait plus d'énergie qu'il n'en importait, est devenu en 1989 importateur net comme tous les autres pays de la Communauté.

Economie de la santé

Un Français dépensait pour sa santé, en 1987, 1 090 dollars par an. La France se classe ainsi au huitième rang des pays de l'OCDE, alors qu'elle ne se situe qu'au douzième rang en termes de produit intérieur brut par habitant. Selon l'OCDE¹, le montant des dépenses de santé par habitant dépend moins du système de financement en vigueur que de la richesse d'un pays. Car la santé est un bien de luxe : sa consommation aug-

1. « Les systèmes de santé à la recherche d'efficacité », OCDE, 1990.

Santé : les dix pays les plus dépensiers sont aussi les plus riches		
	Dépenses de santé	PIB *
Etats-Unis	2 051	18 338 (1 ^{er})
Canada	1 483	17 211 (2 ^e)
Islande	1 241	15 508 (4 ^e)
Suède	1 233	13 771 (7 ^e)
Suisse	1 225	15 842 (3 ^e)
Norvège	1 149	15 407 (5 ^e)
RFA	1 093	13 323 (9 ^e)
France	1 090	12 803 (12 ^e)
Luxembourg	1 050	14 705 (6 ^e)
Pays-Bas	1 041	12 252 (14 ^e)

* Par habitant, en dollar 1987.

mente de 1,3 point en termes réels lorsque le PIB croît de 1 point. Rien d'étonnant donc à ce que les Américains soient les plus dépensiers. Cependant, les Américains dépensent beaucoup plus pour leur santé que ne l'exige leur niveau de vie. S'ils ne consultent pas plus souvent leur médecin que les autres (5,4 « contacts » par an, contre 7,8 en France et 12,8 au Japon), et s'ils ne fréquentent pas plus souvent ni plus longtemps les hôpitaux, ils peuvent se vanter d'avoir le coût par acte médical et par lit d'hôpital le plus élevé du monde. Et pourtant, remarque l'OCDE, le bilan de santé des Américains semble loin d'être aussi positif que dans d'autres pays : la mortalité infantile est plus élevée qu'en France (1 % des naissances, contre 0,76 %), et l'espérance de vie plus courte (deux ans de moins pour les femmes qu'en France, six mois de moins pour les hommes). Sachez en outre que les médecins généralistes français sont parmi les plus patients, puisqu'une visite dure en moyenne quatorze minutes, contre huit en Grande-Bretagne, et parmi les plus travailleurs, puisque leur durée hebdo-

maire de travail atteignait 54 heures en 1979, contre 49 heures en Allemagne fédérale et 38 en Grande-Bretagne.

Source : *Science et Vie Economie*, n° 63, juillet-août 1990.

La créativité des salariés

Selon une évaluation de l'Institut d'économie allemande, la boîte à idées connaît un regain d'intérêt dans les entreprises : les enquêtes de l'Institut allemand pour l'économie d'entreprise (DIB) estiment les économies réalisées par l'utilisation d'idées émises par le personnel en 1988 à 460 000 millions de DM pour les 280 entreprises membres, soit un triplement par rapport à 1983. En moyenne, le versement d'une prime par idée retenue s'est établi à 675 DM, tandis que l'idée non utilisée a permis à son auteur de recevoir 74 DM (le taux d'idées concrétisées s'est accru en l'espace de dix ans, passant de 36 % en 1978 à 41 % en 1988).

Source : *Handelsblatt* et *Manpower argus*.

Population européenne

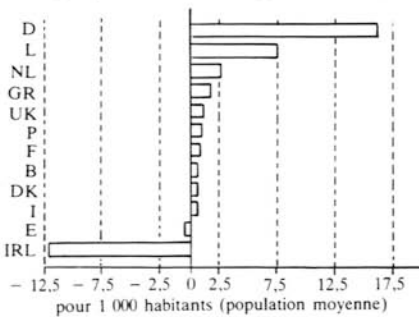
En 1989, la population de la Communauté européenne a augmenté de 1,8 million de personnes. L'apport migratoire intervient pour 1,2 million de personnes dans la croissance. Ainsi, Eurostat estime au 1^{er} janvier 1990 la population de la Communauté à 327 millions d'habitants. Cependant, les évolutions nationales présentent de fortes disparités entre les douze Etats membres. Ces dernières apparaissent principalement pour ce qui concerne le mouvement de la population, des naissances hors mariage, de la nuptialité et de la mortalité infantile. Par contre, la fécondité et l'espérance de vie suivent dans l'ensemble des évolutions analogues dans les différents pays.

Un million d'immigrants en RFA

Les soldes migratoires présentent une grande diversité suivant les Etats membres pour 1989.

Les récents bouleversements en Europe de l'Est ont entraîné pour la RFA un apport migratoire évalué à environ un million de personnes. C'est le plus fort solde migratoire qu'ait connu la RFA depuis la création de la Communauté européenne.

Graphique 1 — Solde migratoire (taux)

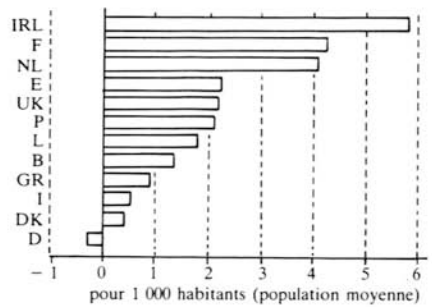


Le Luxembourg présente également une forte immigration en raison de l'attraction qu'offre son marché du travail.

Par contre, en Irlande, l'émigration persiste et entraîne pour 1989 une perte de population de 22 000 personnes.

Les taux d'accroissement naturel (naissances moins décès) présentent, comme pour le solde migratoire, de grandes disparités entre les pays de la Communauté. Cela s'explique par l'effet conjugué de taux de fécondité et de structures par âge très différenciés.

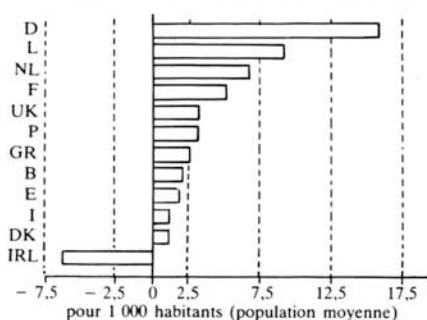
Graphique 2 — Accroissement naturel (taux)



L'Irlande, du fait de sa structure de population encore jeune et d'une fécondité à la limite du remplacement des générations, maintient son accroissement naturel au niveau le plus élevé des pays de la Communauté. Les autres Etats membres, soumis à une fécondité basse, voire très basse, et à une structure de population vieillie, présentent des soldes naturels plus faibles.

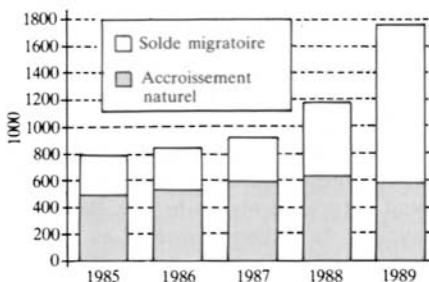
L'effet de l'immigration domine en RFA et au Luxembourg sur le mouvement naturel pour donner un accroissement total très positif. Aux Pays-Bas et en France, l'élément prépondérant de la croissance est au contraire le mouvement naturel.

Graphique 3 — Accroissement total (taux)



Ces diversités nationales conduisent la population totale de la Communauté à augmenter de 1,758 million de personnes, dont les deux tiers par apport migratoire. Cette situation exceptionnelle est, pour une bonne part, imputable à la RFA qui, à elle seule, forme 85 % du solde migratoire communautaire.

Graphique 4 — Evolution de l'accroissement total de la population. Europe des 12

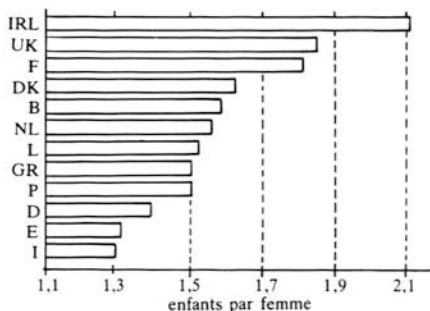


La chute de la fécondité persiste en Italie, en Espagne et en Irlande

En 1989, la Communauté européenne a enregistré 41 000 naissances de moins qu'en 1988 (- 1,1 %), ce qui porte l'indicateur conjoncturel de fécondité à 1,58 enfant par femme, contre 1,60 en 1988. Ce phénomène s'explique surtout

par la chute ininterrompue de la fécondité en Espagne (- 0,08 enfant par femme), en Irlande (- 0,06) et en Italie (- 0,05). La fécondité en Italie et en Espagne est ainsi tombée à un niveau proche de 1,3 enfant par femme, niveau que seule la RFA avait atteint en 1985. Les autres pays ne présentent que de très faibles variations qui se compensent pour l'essentiel.

Graphique 5 — Indicateur conjoncturel de fécondité



L'Irlande poursuit son rattrapage communautaire : son indicateur conjoncturel devrait, en 1990, se situer à un niveau inférieur à celui du remplacement des générations (2,1 enfants par femme). S'il en est ainsi, en 1990, plus aucun pays de la Communauté ne devrait assurer le remplacement de ses générations.

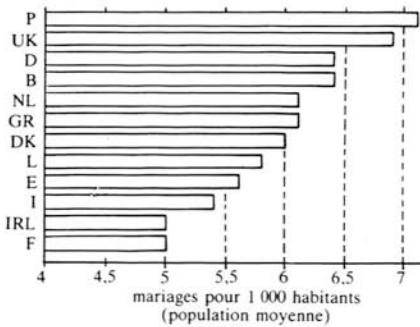
La France et l'Irlande à la traîne de la nuptialité

En 1989, 29 600 mariages supplémentaires ont été célébrés par rapport à 1988, soit une augmentation de 1,5 % qui permet à la nuptialité communautaire de retrouver son niveau de 1981. L'Irlande et la France partagent la dernière position en matière de nuptialité, mais avec des évolutions en sens inverse. En effet, l'Irlande connaît depuis le début de la décennie 80 une baisse conti-

nue de sa nuptialité, d'ailleurs concomitante avec celle de sa fécondité. Par contre, le taux de nuptialité français, après une baisse incessante pendant quinze ans, remonte légèrement depuis 1988.

Le Portugal maintient sa position de leader, suivi de près par le Royaume-Uni.

Graphique 6 — Nuptialité (taux brut)



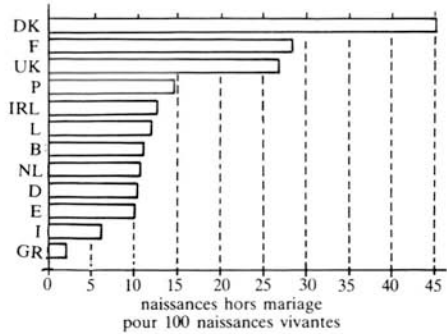
Naissances hors mariage : entre 2 % et 45 % suivant les pays

En 1989, 17,1 % des naissances de la Communauté se sont produits hors mariage, quatre fois plus qu'en 1960 (4,5 %). Cette transformation socio-démographique majeure des trente dernières années touche les Etats membres de façon très inégale.

Le Danemark, où 45 % des naissances ont lieu hors mariage, semblerait avoir atteint un palier. Au Royaume-Uni, l'évolution récente est très proche de celle de la France, à ceci près qu'elle semble avoir été moins vive.

Les autres pays se situent entre 10 % et 15 % avec des rythmes de croissance des naissances hors mariage plus modérés. L'Italie (6,1 %) et surtout la Grèce (2,1 %) restent largement à l'écart de ce phénomène.

Graphique 7 — Proportion de naissances hors mariage



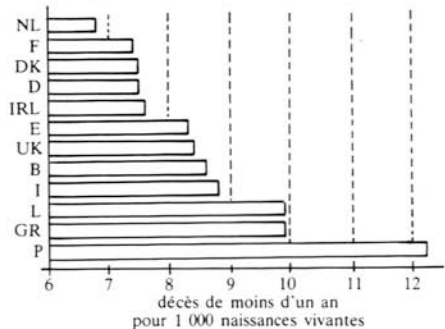
Progrès en matière de mortalité infantile

Le taux de mortalité infantile de la Communauté se situe à 8,2 % en 1989, contre 34,8 % en 1960.

Les Pays-Bas, la France, le Danemark, la RFA et l'Irlande ont des résultats de mortalité infantile compris entre 6,8 % et 7,6 %. Ces résultats les placent aux premiers rangs mondiaux derrière le Japon (4,8 % en 1988), la Suède (5,8 % en 1988), et devant les Etats-Unis (9,9 % en 1988) et, surtout, l'URSS (25,4 % en 1987).

Au Portugal, ce taux a été divisé par plus de six depuis 1960, alors que celui de la Communauté ne l'a été que par quatre.

Graphique 8 — Mortalité infantile (taux)

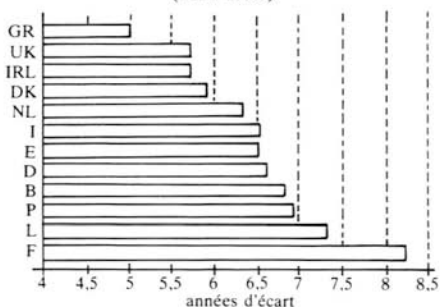


Parti d'une situation défavorable, le Portugal a donc, en trente ans, réalisé des progrès plus rapides, bien que le taux reste encore élevé (12,2 ‰).

Les femmes creusent l'écart

L'espérance de vie à la naissance est en continuel progrès dans tous les pays de la Communauté. Toutefois, l'écart existant entre l'espérance de vie des hommes et des femmes subsiste et augmente, passant de 5,4 années en 1960 à 6,6 aujourd'hui dans la Communauté.

Graphique 9 — **Surmortalité masculine (vers 1989)**



Les écarts de mortalité entre les Etats membres s'échelonnent de 5 ans en Grèce à 8,2 ans en France, plaçant celle-ci à un des niveaux les plus élevés du monde.

Source : Office statistique des Communautés européennes. — « Statistiques rapides », 1990/4.

Fuite des cerveaux

Près de 80 000 cadres africains de haut niveau — ingénieurs, avocats, médecins

et autres — travaillent actuellement dans les pays développés. En Afrique du Nord, l'Egypte est en tête des pays exportateurs de cerveaux : entre 1966 et 1977, selon les chiffres officiels du Caire, 3 310 savants sont partis aux Etats-Unis où ils travaillent dans des secteurs tels que la recherche de pointe, la physique nucléaire ou l'industrie de l'armement. La Tunisie a également vu partir 500 de ses ressortissants aux Etats-Unis pendant la même période. Mais, contrairement à l'Egypte, elle a opté, dit-elle, pour l'exportation de ses cadres de haut niveau dans le seul but de faire rentrer des devises. Résultat : en 1987, par exemple, 1 100 Tunisiens bien formés reconnaissent avoir choisi de s'expatrier afin de pouvoir acheter une voiture, une maison en Tunisie, voire afin de se marier. Le gouvernement, pour sa part, en a retiré la même année l'équivalent de 7 millions de dinars en devises.

Un rapport récent de l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) évalue à 3 millions le nombre de personnes hautement qualifiées qui ont quitté leurs pays d'origine, généralement dans le tiers monde, et travaillent dans les pays développés. L'Inde compte, à elle seule, plus de 750 000 scientifiques dans les pays industrialisés, les Philippines 540 000 ; et il y a tous les autres, Chinois, Argentins, Brésiliens, Iraniens, Irakiens, Mexicains, qui sont aussi — sinon plus — compétents que les coopérants occidentaux envoyés dans les pays du Sud.

Source : ENDA/PANOS, in *Forum du développement*, juillet-août.

Analyses critiques

PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DÉVELOPPEMENT.
— *Rapport mondial sur le développement humain.* — Paris : Economica, 203 pages, 1990.

Les Nations unies ont mis au point un indice qui devrait révolutionner le système traditionnel d'évaluation du développement et compléter fort heureusement le sacro-saint produit national brut (PNB) par habitant.

L'indice de développement humain (IDH) combine espérance de vie, alphabétisation et pouvoir d'achat en une seule mesure, ce qui lui permet de classer les pays selon la qualité de la vie dont jouissent leurs citoyens plutôt que selon le niveau du PNB de leurs économies.

Pour déterminer le succès ou l'échec de leurs politiques économiques, les planificateurs ont toujours eu recours au PNB par habitant, dont on pense maintenant, un peu partout, qu'il présente de sérieuses lacunes. Il est en effet désormais admis que le bien-être d'une société dépend de l'utilisation qui est faite de son revenu et non du niveau de ce revenu dans l'absolu. Ainsi, un pays exportateur de pétrole dont les bénéfices atterrissent dans les comptes en banque d'une minorité aura un niveau de développement plus bas qu'un pays dont l'économie est fondée sur l'agriculture, dont la richesse est distribuée de manière équitable et dont les priorités budgétaires reflètent les besoins d'une majorité de ses citoyens.

L'invention de ce nouvel indice de développement est l'élément le plus marquant du *Rapport mondial sur le développement humain*, rédigé à la demande du PNUD (Programme des Nations unies pour le développement) par une équipe d'économistes spécialistes du développement placés sous la direction du D^r Mahbub Ul Haq. Ancien ministre du Plan et des Finances du Pakistan, aujourd'hui conseiller spécial auprès de

l'administrateur du PNUD, le D^r Ul Haq est considéré comme un des penseurs les plus influents en matière d'économie du développement. On lui attribue, entre autres, la réorientation récente de la politique de prêt de la Banque mondiale, désormais plus encline à considérer les besoins fondamentaux des individus.

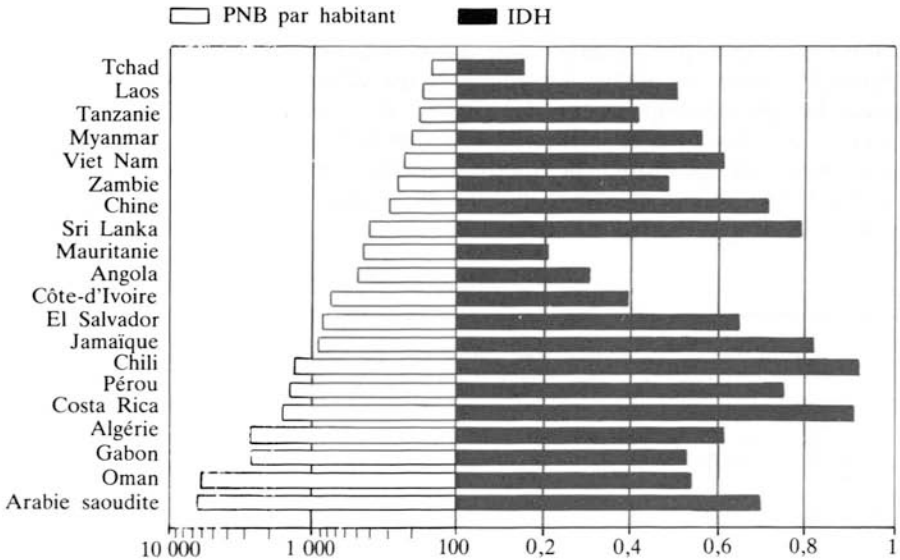
Le *Rapport* n'est pas un document officiel du PNUD, mais ses auteurs ont reçu l'appui de son administrateur et bénéficié de la coopération des institutions de l'ONU pour recueillir les données nécessaires. La publication du *Rapport*, le premier d'une série annuelle sur la dimension humaine du développement, reflète la philosophie dominante au sein des responsables à la recherche d'une plus grande efficacité dans l'évaluation et la mise en œuvre des politiques de développement. L'idée de ce *Rapport*, explique le D^r Ul Haq, est née du sentiment général que les années 80 ont été une décennie perdue pour de nombreux pays en développement et que cette tendance se poursuivra si l'on n'investit pas dans les ressources humaines.

Il semble peu probable à l'heure actuelle que les donateurs bilatéraux ou multilatéraux utilisent l'IDH pour déterminer le montant ou le genre d'assistance à apporter à tel ou tel pays. Le nouvel indice sert plutôt à prouver aux responsables et aux planificateurs que richesse et progrès social ne coïncident pas forcément. Il montre que certains pays ont réussi à mettre un niveau de croissance économique relativement faible au service du développement humain, alors que d'autres ont lamentablement échoué malgré un taux de croissance économique élevé.

A preuve, la comparaison des classements établis à partir de l'IDH et du PNB (voir graphique 1). Le Gabon, par exemple, dont le PNB par habitant est supérieur à celui de l'Uruguay, se classe loin derrière ce pays lorsqu'on prend en compte l'IDH, montrant ainsi clairement qu'il n'a pas réussi à utiliser ses revenus pétroliers pour atteindre un niveau élevé de développement humain.

Commentant la leçon de cette expérience, le D^r Ul Haq remarque qu'« un revenu élevé n'est pas nécessairement un passeport pour le développement humain. Le succès dépend de la façon dont les pays gèrent la croissance dans l'intérêt de la plus grande partie de la population ». Le but du *Rapport* et de la nouvelle classification n'est pas de « démolir certains pays et d'en applaudir d'autres », affirme le D^r Ul Haq, mais plutôt de fournir aux responsables un autre ensemble de mesures pour déterminer le succès ou l'échec des politiques sociales et économiques. Chaque pays doit décider par lui-même de l'organisation de ses activités économiques, poursuit-il, ajoutant que le débat sur les avantages comparatifs des secteurs privé et public ne devrait pas être fondé sur l'idéologie, mais sur l'efficacité de chacun d'entre eux à accroître la production et à distribuer les revenus de manière équitable.

Graphique 1. — PNB par habitant et IDH : comparaison pour quelques pays



L'indice de développement humain (IDH) mesure le succès relatif des efforts entrepris pour traduire la croissance économique en développement humain. Comme le montre le graphique ci-dessus, des pays ayant un PNB par habitant relativement bas sont parvenus à des niveaux relativement élevés de développement.

Le Sri Lanka, par exemple, avec un PNB par habitant de 400 dollars seulement, se trouve à un niveau de développement humain supérieur à celui de l'Arabie saoudite, dont le PNB par habitant est pourtant de 6 200 dollars. L'IDH a été calculé en combinant en une seule mesure l'espérance de

vie, le taux d'alphabétisation et le pouvoir d'achat. Des valeurs minimums ont été choisies en sélectionnant la valeur la plus basse pour chaque indicateur en 1987. Pour l'espérance de vie à la naissance, cette valeur était de 42 ans ; pour l'alphabétisation, le taux était de 12 % ; et le pouvoir d'achat se montait à 220 dollars.

Le Japon a été utilisé comme exemple de ce qui est souhaitable, avec une espérance de vie de 78 ans et un taux d'alphabétisation des adultes de 100 %. Le pouvoir d'achat a été calculé sur la base du revenu moyen du « seuil de pauvreté » de neuf pays industrialisés, soit 4 861 dollars.

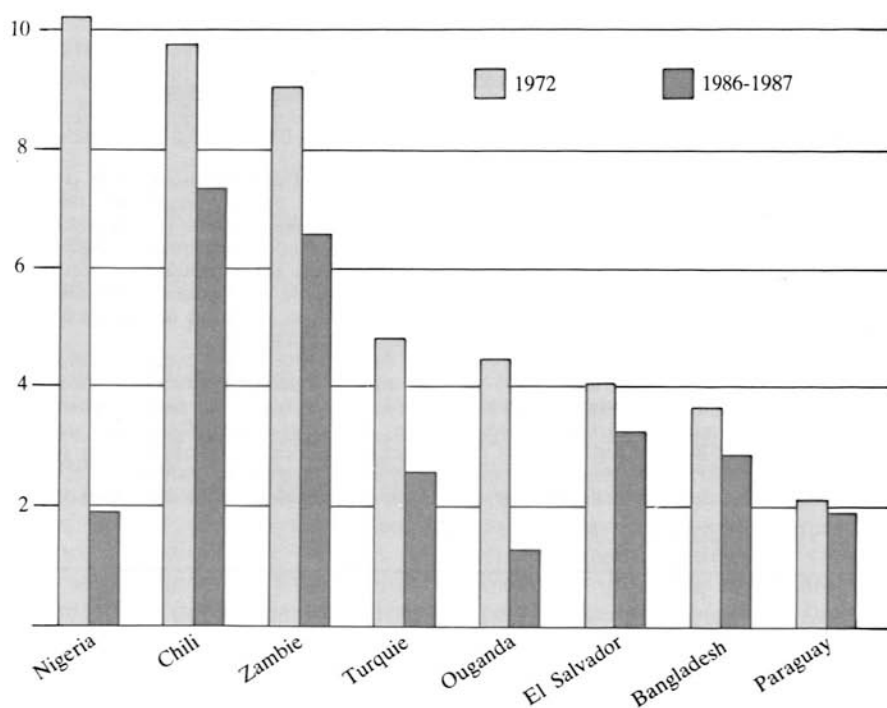
Source : « Rapport mondial sur le développement humain ».

Statistique à visage humain

L'IDH peut être considéré comme une « statistique à visage humain ». Il n'en présente pas moins des inconvénients. Tout comme le PNB par habitant, il masque des disparités entre zones rurales et

urbaines, riches et pauvres, hommes et femmes pour ce qui concerne l'espérance de vie, l'alphabétisation ou les revenus. Il ne réussit pas non plus à rendre compte des investissements dans certains domaines du développement humain tels que la santé ou l'éducation. Par ailleurs, l'IDH ne tient pas compte des droits de l'homme, ni de la liberté politique, deux éléments considérés aujourd'hui comme une condition préalable au développement. Conscients de ces défauts, les auteurs ont promis que les futures éditions du *Rapport* comporteraient une mesure permettant de quantifier la liberté humaine, grâce à des entrées telles qu'élections libres, systèmes politiques à multiples partis, presse non censurée, respect du droit ou garanties de la liberté d'expression. Ils

Graphique 2. — **Baisse des dépenses de santé et d'enseignement**
(dépenses de l'Etat en pourcentage du PNB)



Source : « Rapport mondial sur le développement humain ».

affirment toutefois que les pays les mieux classés selon l'IDH ont des systèmes politiques relativement démocratiques, « à quelques exceptions notables près ».

Le *Rapport* est inhabituel sous un autre aspect. Il critique en effet sévèrement l'augmentation des dépenses militaires dans les pays en développement, un sujet généralement tabou pour les institutions internationales qui craignent d'être accusées de s'ingérer dans les affaires intérieures d'États souverains.

Médecins contre soldats

Notant que les pays en développement ont huit fois plus de soldats que de médecins, et que les dépenses militaires de certains de ces pays ont augmenté au cours des années 80, alors même que leurs dépenses sociales étaient réduites, le *Rapport* demande instamment que les sommes consacrées à la défense soient dirigées vers les ressources humaines. « Il est évident que pour ces pays la pauvreté de leurs économies n'a pas gêné l'enrichissement de leurs armées », peut-on lire dans le *Rapport*.

Ce document note également que les coûts sociaux élevés des programmes d'ajustement structurel dans les années 80, inacceptables dans de nombreux pays en développement, auraient pu être évités si les gouvernements avaient réduit leurs dépenses en faveur du secteur militaire, d'entreprises publiques inefficaces ou de subventions dont seuls les riches ont profité.

Tout en félicitant les pays en développement pour les progrès enregistrés en ce qui concerne l'espérance de vie, l'alphabetisation et l'alimentation, le *Rapport* met en garde contre le laisser-aller, faisant valoir que plus d'un milliard de personnes à travers le monde vivent aujourd'hui dans la pauvreté absolue (voir graphique 2). A cet égard, le *Rapport* aborde franchement les responsabilités réciproques des pays développés et en développement. Il fait toutefois valoir que les transferts négatifs de ressources, la chute du prix des produits de base, l'aggravation du fardeau de la dette et la détérioration de l'environnement extérieur ont laissé au Sud peu d'options au cours de la dernière décennie. Si l'aide internationale continue de faiblir et les débouchés commerciaux dans les pays industrialisés de rétrécir, l'un des principaux problèmes des années 90, préviennent les auteurs, risque fort de venir d'une immigration forcée pour raisons économiques.

Ross Hammond

STRIKER, Deena. — *Une autre Europe. Un autre Monde.* — Limonest : L'Interdisciplinaire, collection Politiques, 1989, 192 pages.

Voilà bien le plus surprenant ouvrage de géo-politique que nous ayons lu depuis longtemps. En dépit, ou à cause, de ses idées novatrices, il déplaira à tous les esprits embrigadés.

Très sévère à l'égard des Etats-Unis, vus comme une démocratie sans solidarité et accusés d'avoir voulu et entretenu la guerre froide, l'auteur condamne avec la même vigueur une politique étrangère française, décrite comme toujours liée au tabou de l'indépendance nationale et incurablement méfiante à l'égard de l'Allemagne.

Dans sa vision d'un monde devant s'acheminer vers un système de gouvernement mondial à travers de vastes regroupements régionaux, M^{me} Stryker se prononce pour une Europe résolument supranationale, excluant l'URSS mais ouverte à tous ses anciens satellites.

L'éloge appuyé, répété, de la supranationalité surprendra certains de nos compatriotes. Il prend appui sur la nécessité de résoudre, en Europe et ailleurs, le problème des nationalités, non dans l'identification de la nation à l'Etat, mais dans la coexistence démocratiquement organisée des peuples dans de grandes communautés politiques englobant plusieurs nations.

Cette nouvelle grande Europe, découplée des Etats-Unis, serait progressivement dénucléarisée. Elle s'étendrait non de l'Atlantique à l'Oural mais de l'Ecosse aux bouches du Danube. Elle trouverait sa sécurité dans une solidarité avec les voisins asiatiques de l'URSS : Inde, Chine, Japon, monde musulman.

La grande faiblesse de ce livre est là. Son anti-américanisme conduit cette essayiste d'origine américaine, qui a servi au State Department, à réduire la planète à l'Ancien Monde. L'Amérique du Nord est honnie, l'Amérique latine oubliée.

On ne peut qu'approuver, en revanche, cette phrase pleine de sagesse à propos de l'Allemagne : « Intégrée à une Europe unie dont la force serait dérivée des relations circulaires et dont la sécurité formerait un tout, l'Allemagne ne serait plus une menace, mais un moteur formidable. »

De même, l'évolution qui s'accélère en Europe centrale me paraît justifier le souhait de notre auteur que notre Communauté ne se ferme pas durablement aux nations naguère captives ayant recouvré la liberté.

La pensée de M^{me} Stryker, proche des analyses d'Edgar Morin (*Penser l'Europe*) et de Jacques Robin (*Changer d'ère*), n'en est pas moins stimulante, notamment lorsqu'elle oppose les vieux schémas « linéaires » — ceux de l'affrontement de l'agresseur et de la victime — aux schémas circulaires, en boucle réursive.

Nous avons déjà noté, à propos du livre d'Edgar Morin, la parenté entre une vision moderne de la complexité, faisant appel au principe dialogique (logiques complémentaires et concurrentes) et au principe de récursion (ou de rétroaction), et la pensée des pères de l'Europe. N'est-ce pas Jean Monnet qui nous a appris que tout affrontement pouvait être dépassé en prenant la mesure de l'intérêt commun d'adversaires appelés à devenir partenaires. En effet, l'humanité n'a pas d'avenir si elle ne prend peu à peu conscience de son intérêt commun à faire reculer les grandes menaces qui pourraient la condamner à mort : le nationalisme, le fanatisme tribal ou religieux, la prolifération nucléaire, le déséquilibre richesse-démographie, la destruction des milieux naturels.

Le plus grand mérite de Deena Stryker est, en définitive, de rappeler aux Européens leur vocation à la fois la plus noble, la plus utile et la plus urgente : jeter à bas l'idole de la souveraineté étatique chez eux mais aussi contribuer à l'abattre dans tout l'Univers au nom de la liberté des peuples et du salut de l'Humanité.

Robert Toulemon

LINCOLN, Edward J. — *Japan's Unequal Trade*. — Washington : The Brookings Institution, 1990, 223 pages.

Voici enfin une contribution constructive au débat commercial nippo-occidental. L'analyse de Lincoln se concentre sur les difficultés d'accès au marché intérieur japonais et la faiblesse des importations japonaises rapportées au PNB. Lincoln suggère au gouvernement américain de ne pas succomber à la tentation protectionniste, ou plutôt à son nouvel habillage sous le nom de *managed trade*. Il conseille la poursuite des pressions sélectives dans les secteurs où les importations japonaises sont « anormalement faibles ». Cette stratégie s'est révélée efficace ; elle a notamment contribué à faire grimper la part des produits manufacturés dans le total des importations japonaises : cette part est passée de 30 % en 1985 à 50 % en 1989. Lincoln conclut que le Japon et ses partenaires ont tout à gagner à un libéralisme accru du système commercial mondial.

Lincoln insiste avec justesse sur le fait qu'au Japon « l'insularité a été associée à une hostilité fondamentale à l'importation de produits manufacturés du reste du monde ». A travers toutes sortes de mesures (marchés publics peu transparents, systèmes complexes de normes et de certification, réglementation des marchés de détail...), le Japon montre son aversion pour un commerce équilibré des produits industriels.

Pour Lincoln, il est de la responsabilité du Japon non seulement de rectifier le déséquilibre commercial, mais surtout de dissiper les obstacles

à l'importation. Pourquoi l'excédent japonais a-t-il persisté malgré des droits de douane sur les produits industriels plus faibles au Japon qu'ailleurs, et malgré l'appréciation rapide du yen entre 1985 et 1988 ? Lincoln suggère le phénomène suivant : « Le rattrapage économique du Japon en un siècle a produit un ensemble d'institutions, de politiques et de comportements tendant à faire converger les ressources vers le secteur manufacturier intérieur (et pas vers le secteur importateur), vers l'industrie (et non vers les services), vers les industriels (au détriment des consommateurs). »

Lincoln examine attentivement les raisons (ou les excuses) avancées pour justifier le niveau anormalement faible des importations japonaises : l'éloignement du Japon par rapport aux autres pays industriels implique des coûts de transport plus élevés ; les goûts et les préférences des consommateurs japonais sont différents ; les produits japonais sont excellents, les hommes d'affaires étrangers ne consentent pas assez d'efforts, etc. Il rejette tous ces arguments en dénonçant leur caractère tautologique et l'autosatisfaction qui perce sous les remarques des Japonais. Ce qu'il met plutôt en lumière, c'est une collusion assez systématique entre le gouvernement et les milieux d'affaires pour que les importations de produits manufacturés ne prennent pas une trop grande place : normes, faibles pouvoirs de la Commission de la concurrence, ententes et pratiques discriminatoires, fortes solidarités entre *shōsha*, importateurs et firmes locales... Il faut transformer ces pratiques commerciales et administratives objectivement protectionnistes.

Pour de nombreux économistes, le dynamisme des industries manufacturières japonaises et le faible niveau des importations de biens industriels reflètent l'avantage comparatif du pays : le Japon est en effet relativement riche en capital humain (qu'il s'agisse du niveau d'enseignement comme de la conscience professionnelle des travailleurs), ce qui constitue un avantage décisif pour la fabrication de produits sophistiqués. Lincoln réplique que les différences de dotations en facteurs n'expliquent pas en totalité les évolutions du commerce extérieur japonais. Il explique que la notion japonaise de « commerce obligé » constitue une véritable idéologie : le Japon est « un pauvre petit pays dépourvu de ressources naturelles ; il doit donc exporter un maximum de produits manufacturés pour payer ses approvisionnements en matières premières, notamment minérales ».

Lincoln pense que les Japonais, dans leur grande majorité, sont gagnants au jeu de l'ouverture du marché intérieur. Toutefois, jusqu'aux années 1989-1990, ils n'ont pas perçu les avantages qu'ils en retireraient, tout disposés qu'ils étaient à gober les arguments de certains milieux de l'industrie et de l'administration selon lesquels les produits importés sont, soit inférieurs, soit représentent une menace réelle.

Ces arguments sont, selon l'auteur, des reliques du protectionnisme nippon des années 50 et 60. Maintenant que le Japon a rattrapé et même dépassé dans de nombreux secteurs les industriels occidentaux, il doit, soit abandonner les obstacles formels et informels à l'importation, soit prendre le risque de représailles commerciales.

Lincoln reconnaît qu'il y a des signes très encourageants de changement au Japon : de récentes enquêtes ont montré que de nombreux Japonais pensent que les exigences américaines de changements structurels bénéficieront aux consommateurs de l'archipel. Toutefois, Lincoln nous prévient : les comportements politiques et sociaux vont limiter la vitesse de ces changements. Au Japon peut-être davantage qu'ailleurs, les hommes politiques doivent faire la synthèse entre des éléments divergents. En conséquence, les Occidentaux ne doivent pas s'attendre à ce que la rationalité économique soit le guide suprême des décisions d'ouverture du marché. Des pressions émanant de divers groupes sociaux vont ralentir les réformes, celles-là mêmes que les dirigeants japonais se sont engagés en avril dernier à mener à bien¹.

Dans le contexte actuel des relations entre les trois grands pôles du commerce mondial, le livre de Lincoln mérite d'être lu attentivement. Il présente en effet l'avantage de bien montrer les obstacles politiques et sociaux aux efforts d'ouverture du marché intérieur nippon. A cet égard, il a déjà influencé un certain nombre d'hommes politiques et leaders d'opinion à Washington...

Jean-Michel Dinand

SCHNAARS, Steven P. — *Megamistakes. Forecasting and the Myth of Rapid Technological Change*. — New York : The Free Press, 1989, 202 pages : voir notre article p. 51.

1. Voir le rapport d'étape des négociations américano-japonaises sur les obstacles structurels aux échanges, publié le 6 avril 1990.

Comptes rendus

- ADDA, Jacques et COLIN, Roland. — « L'Europe entre l'Est et le Sud : l'ouverture à l'Est et les risques d'éviction pour le Sud ». — in *Observations et diagnostics économiques*, Paris, Revue de l'OFCE, n° 32, juillet-août 1990, pp. 145-201.

Depuis un an environ, un net consensus est apparu entre les pays industrialisés sur la nécessité de soutenir économiquement les transformations politiques en cours en Europe de l'Est. L'ampleur de la mobilisation financière intervenue en quelques mois au profit de la Pologne et de la Hongrie, puis de la Tchécoslovaquie, de la Bulgarie et de la Roumanie permet d'envisager pour ces cinq pays des transferts nets de ressources globalement équivalents à ceux dont a bénéficié l'Europe de l'Ouest après la guerre dans le cadre du plan Marshall, mais avec une population nettement inférieure dans le cas de l'Europe de l'Est. Encore ces transferts sont-ils modestes au regard de ce que s'apprête à réaliser la RFA au profit de la RDA, dont le cas doit être traité séparément.

Dans le même temps, l'aggravation de la crise dans de nombreux pays en développement, tout particulièrement en Afrique subsaharienne, met en évidence les limites des dispositifs de coopération occidentaux, l'inadaptation des politiques d'ajustement préconisées, qui séparent le rétablissement escompté des grands équilibres macro-économiques de situations sociales explosives, et l'insuffisance des réponses apportées au problème de la dette extérieure.

Au-delà de ces constats, l'article tente de cerner les implications pour les pays en développement de l'ouverture à l'Est. Il montre que si des effets positifs peuvent être attendus à long terme d'un développement réussi à l'Est, les risques d'éviction à court terme pour le Sud sont très largement fonction des contextes macro-économiques initiaux et variables selon la nature des flux considérés, budgétaires, financiers et commerciaux.

- BLANCHET, Didier et KESSLER, Denis. — « Prévoir les effets économiques du vieillissement ». — in *Economie et Statistique*, Paris, INSEE, n° 233, juin 1990, pp. 9-17.

Les conséquences économiques du vieillissement de la population française sont difficiles à apprécier. Sur les dépenses de santé, largement prises en charge par des mécanismes de financement collectifs, ces effets pourraient s'avérer nettement moins marqués qu'on ne s'y attend parfois. En revanche, les transferts de retraite, qui s'élèvent aujourd'hui à 12 % du produit intérieur brut, sont beaucoup plus sensibles à l'évolution de la structure par âge de la population. Le vieillissement pourrait ralentir les progrès du niveau de vie moyen des retraités en raison de la baisse du nombre relatif d'actifs, et impliquerait dans tous les cas un accroissement très sensible du niveau des cotisations à système de retraite inchangé. La croissance de la productivité rendrait plus supportable cette hausse des transferts, mais n'empêcherait pas l'augmentation des cotisations qui pourrait se heurter à la fois à une résistance des salariés et à des contraintes de compétitivité.

Notre capacité à faire face aux charges du vieillissement sur le système de retraite dépend d'une autre variable décisive : la situation du marché du travail. Mais la prospective longue en la matière est évidemment très délicate et soulève la question des liens qui pourraient exister entre la situation du marché du travail et le nouveau contexte démographique.

La question se pose aussi pour ce qu'on qualifie parfois de « marché interne du travail », c'est-à-dire l'organisation du lien employeur/employé à l'intérieur de l'entreprise. Ici aussi, certains effets du vieillissement sont à envisager : il entraînera sans doute un réaménagement des rapports économiques entre classes d'âge à l'intérieur de la population active, pas moins important que celui des relations entre actifs et retraités.

● **CATHELAT, Bernard.** — *Socio-styles-systèmes.* — Paris : Editions d'Organisation, coll. CCA, 1990, 555 pages.

Devenu un outil courant de marketing commercial, social et politique, l'étude des styles de vie, qu'a développée Bernard Cathelat, offre un regard aigü sur la société et sur les nouveaux comportements des « gens-citoyens-consommateurs ».

Une première partie, historique, rappelle la naissance et l'évolution de cette méthode. Des expériences pratiques sont menées depuis près de vingt ans par une équipe de chercheurs au CCA (Centre de communication avancée, Havas-Eurocom) et chez ses partenaires.

Une seconde partie, conceptuelle, expose et définit les notions clés dans le cadre d'une nouvelle vision de la société : c'est une typologie diversifiée, organisée sur une carte visuelle (*socio-map*) de « socio-styles » ; les portraits de comportements et de psychologie y évoluent sous l'influence des tendances socio-culturelles de *socio-waves*.

Une troisième partie, théorique, situe le « socio-styles-système » face à d'autres méthodes socio-culturelles « concurrentes », dans le contexte plus large des théories sociologiques et commerciales, et dans la perspective ambitieuse d'une nouvelle épistémologie.

Une quatrième partie, technique, décrit la méthode d'enquête, les techniques de traitement statistique des données et les types de résultats organisés en une banque de données.

Une cinquième partie, pratique, présente sept applications opérationnelles de cette méthode, en marketing commercial, social et politique, illustrées d'exemples professionnels internationaux.

Il faut saluer l'effort fait dans cet ouvrage par Bernard Cathelat pour expliciter les concepts et les méthodes du CCA.

● **ÉCOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION/PROMOTION JEAN MONNET.** — *La population de la France.* — Paris : Ena-recherche / Futuribles, 2 vol., 1990, 1066 pages (cartes, graphiques, tableaux).

Cet ouvrage, issu des travaux des séminaires de la promotion Jean Monnet de l'ENA, analyse selon une double perspective historique et prospective les enjeux sociaux, culturels, économiques et géopolitiques liés à l'évolution démographique de la société française.

Les thèmes abordés sont les suivants :

— la baisse de la fécondité : une politique de l'enfance et de la natalité ;

— l'incidence démographique des flux migratoires sur la société d'accueil et les rapports Nord/Sud ;

— les inégalités sociales, géographiques, par âge et sexe devant la mort et la politique de santé publique ;

— les progrès biotechnologiques et le risque de dérive utilitariste ;

— la poussée démographique au Sud et le vieillissement au Nord : repenser la politique de défense ;

— l'influence des phénomènes de population sur la compétitivité économique ;

— l'aménagement du territoire : concilier l'équilibre régional et l'ouverture au marché mondial ;

— la démographie scolaire : améliorer la qualité des entrants sur le marché du travail ;

— le vieillissement démographique et le financement du système de protection sociale ;

— politique des âges et vie professionnelle : le coût social du chômage avant le premier emploi et de l'anticipation de la retraite ;

— la division du travail entre les sexes : l'égalité des chances comme impératif collectif ;
— l'avenir de la famille : atomisation du groupe familial et arbitrage des intérêts en présence ;

— opinion publique et démographie : une information insuffisante sur les enjeux.

La diversité des angles d'approche, rassemblés sous treize chapitres, forme une vaste synthèse sur la question démographique en France sans faire l'économie du contexte de la construction européenne. Dépasant le simple constat, cet ouvrage esquisse une série de propositions et de recommandations visant à la cohérence des décisions à prendre et des actions à mener en matière de politiques publiques.

● **INSTITUT DE RECHERCHES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES.** — « *L'impact sur l'emploi de l'achèvement du marché européen* ». — Paris : *Revue de l'IRES*, n° 2, hiver 1990, pp. 5-22.

Selon les évaluations conduites par la Communauté européenne, l'achèvement du marché intérieur est une chance pour l'emploi. De 1,8 à 5 millions d'emplois, selon qu'on s'intéresse à ses effets immédiats ou à ses effets secondaires, pourraient être créés grâce à la réalisation de ce marché.

Cet optimisme repose sur quelques hypothèses fortes : rendements d'échelle croissants, cercle vertueux traduit par une corrélation de long terme entre productivité, emploi et production, parfaite malléabilité du marché du travail.

De nombreux éléments ou constats statistiques pourraient mettre en cause ces hypothèses :

— les économies membres de la Communauté ont toutes des niveaux ou des accroissements de taux de chômage supérieurs à ceux des économies non adhérentes, à l'écart de l'intégration du marché européen ;

— il n'est guère possible de faire apparaître des relations stables et statistiquement significatives entre variation de la production, de la productivité et de l'emploi, qu'il s'agisse d'analyses transversales ou historiques ;

— il n'est pas encore possible de mettre en relation un système social (mesuré par une improbable hiérarchie des degrés de flexibilité du travail) et l'efficacité du marché (mesurée par les taux de chômage et leur accroissement).

Il faut donc également recourir à des analyses faisant appel à des déterminants sociaux (rapports collectifs de travail). Même si ces rapports peuvent évoluer en se reproduisant, ils témoignent de spécificités nationales qui, en longue période, manifestent une permanence comparable à celle des forces d'homogénéisation qui relèvent du marché.

Ces spécificités pourraient tout à fait se trouver renforcées (faible mobilité internationale des travailleurs), et sans doute décevoir en partie les espoirs de créations d'emplois dans certains pays membres.

● **MANDEL, Ernest.** — *Beyond Perestroika : the Future of Gorbachev's URSS*. — London, New York : Verso, 1989.

« Quatre scénarios pour l'URSS de Gorbachev », tel aurait pu être le titre de cet ouvrage. Conscient des risques que représentent les changements actuels en Union soviétique et des conséquences qu'ils peuvent avoir à l'échelle mondiale, Ernest Mandel cherche à dérouler les futurs possibles de la dialectique amorcée par M. Gorbachev, qui — souligne-t-il —, ne doit pas être sous-estimée. En jouant sur l'équilibre fragile entre des réformes par le haut et une sollicitation constante de la base pour les légitimer et les mettre en place, quel avenir le leader soviétique réserve-t-il à son pays, ou tout simplement à sa carrière ? Les réponses sont classées par ordre de probabilité croissante :

— *la moins probable* : bon an mal an les réformes se mettent en place, la perestroïka donne ses premiers fruits et le niveau de vie s'améliore ;

— *l'improbable* : débordé par une radicalisation des cadres réformistes du parti, M. Gorbachev assiste impuissant à une mobilisation de masse anti-bureaucratique qui débouche sur un véritable « printemps de Moscou » ;

— *plus probable* : les réformes échouent, le processus de démocratisation s'arrête et M. Gorbatchev a toutes les chances d'être éliminé de la tête du gouvernement ;

— *encore plus probable* : le retard pris dans les réformes repousse toujours plus loin l'amélioration du niveau de vie et des conditions de travail. Le scepticisme de la classe ouvrière se transforme alors en un virulent mécontentement, voire une action de masse, favorisée par les opportunités offertes par la glasnost. Un vaste mouvement d'auto-organisation débouche sur un renforcement de la centralisation. Le slogan « tout le pouvoir aux Soviétiques » est ressorti des oubliettes et c'est le triomphe d'une révolution politique à caractère... marxiste.

Face à ces scénarios, que doit faire M. Gorbatchev ? Renoncer ? Non, répond l'auteur. Quoi qu'il en soit, Gorbatchev est le seul à pouvoir permettre l'émergence d'un socialisme démocratique, l'alternative ne pouvant être que l'avènement d'un dictateur obscurantiste. Il lui faut multiplier les réformes radicales : suppression de la censure, relâche des prisonniers politiques...

Tables rondes *Futuribles International*

JEUDI 27 SEPTEMBRE :

« **Aménagement du temps de travail et emploi : bilan et perspectives** » avec M. Dominique Taddei, professeur à l'université d'Aix-Marseille II, consultant de la Commission des Communautés européennes et chargé d'une mission auprès du ministre du Travail, de l'Emploi et de la Formation professionnelle (France).

JEUDI 4 OCTOBRE :

« **Situation et perspectives de la Chine** » avec M. Jean-Luc Domenach, directeur du Centre d'études et de recherches internationales.

LUNDI 22 ET MARDI 23 OCTOBRE :

Séminaire d'introduction à la démarche prospective : « la France à l'horizon 2000-2010 » animé par M. Hugues de Jouvenel, délégué général de Futuribles International.

JEUDI 6 DÉCEMBRE :

« **L'Afrique et son devenir** » avec M. Michel Doo Kingue, directeur exécutif de l'Unitar, sous-secrétaire général des Nations unies.

Renseignements, inscriptions : Laurence Faupin, Futuribles International,
55, rue de Varenne, 75007 Paris. Tél. : (33 1) 42 22 63 10. Fax : (33 1) 42 22 65 54

Futuribles International

Un réseau international d'information et de réflexion prospectives

Veille stratégique : information/évaluation/synthèse

Disposant d'un large réseau international d'experts (2 000 personnes sur 70 pays), Futuribles International assure :

- un suivi de qui fait quoi, où et comment dans le domaine des études sur l'avenir ;
- un dépistage permanent des données révélatrices des tendances et des enjeux majeurs à moyen et long terme ;
- l'élaboration de dossiers de synthèse prospective par sujet.

Une fonction de recherche et d'étude

Assumée par des équipes pluri-disciplinaires internationales ad hoc constituées par Futuribles International.

Six axes de recherche et d'étude :

- Le vieillissement démographique dans les pays industrialisés et l'avenir des systèmes de protection sociale.
- Le développement économique et social en Europe à l'horizon 1992-2000-2010.
- L'émergence de la société d'information : les enjeux de la tertiarisation des économies « modernes ».
- L'évolution socio-culturelle et l'avenir des modes de vie.
- Les risques majeurs de rupture dans les grands équilibres mondiaux, en particulier les rapports Nord-Sud et les menaces pesant sur les écosystèmes.
- Les systèmes de régulation et l'avenir des institutions publiques.

Plusieurs dizaines d'études de prospective appliquée : engagées à l'initiative de Futuribles International ou en réponse à des commandes d'organismes publics et privés, elles sont directement destinées à éclairer les choix stratégiques à moyen et long terme.

Formation, conseil et assistance technique

Futuribles International assure une fonction de formation à la démarche et aux méthodes de prospective en lien avec la stratégie et la planification du développement. Cette fonction est assurée au travers de séminaires annuels et d'interventions auprès d'organismes publics et privés.

La fonction de conseil et d'assistance technique est assurée auprès d'organisations qui souhaitent disposer d'une vision prospective des grandes mutations de leur environnement et définir une stratégie de développement à moyen et long terme.

Carrefour international de réflexion

Destiné à agir comme catalyseur de réflexions et plate-forme pour un libre-échange de points de vue et d'expériences, Futuribles International organise régulièrement des tables-rondes, des journées d'études, des séminaires et des colloques internationaux.

55, rue de Varenne, 75341 Paris Cedex 07, France
Tél. (33 1) 42 22 63 10 + - Téléfax (33 1) 42 22 65 54

Claude Paré	3	<i>Les enjeux de la recherche-développement</i>
Olivier Marchand	15	<i>L'évolution de l'emploi dans les pays industrialisés</i>
Gérard Cornilleau, Pierre Marioni, Brigitte Roguet	37	<i>La gestion sociale du chômage : un bilan</i>

Forum

Pavel Gountiontov	13	<i>Affranchir les lecteurs</i>
Charles du Granrut	51	<i>Prévisions commerciales : rétrospective critique</i>
Charles du Granrut	55	<i>L'économie américaine à l'horizon 2000</i>
Nicholas Sowels	63	<i>Perspectives économiques pour les pays de l'OCDE</i>

Actualités prospectives

| 69 |

Dépenses sociales à l'horizon 2030 en Finlande. Unification allemande : perspectives économiques. 52 millions d'arbres au Guatemala. France : l'inégalité des sexes. Inquiétudes sur l'avenir de l'économie japonaise. La première automobile solaire. L'explosion urbaine dans le monde. Prospective et politique. Énergie : l'Europe plus économe et plus dépendante. L'économie de la santé dans les pays de l'OCDE. La créativité des salariés en hausse. Les chiffres de la démographie en Europe. La fuite des cerveaux en Afrique et dans le tiers monde. Perspectives économiques de la CEE.

Bibliographie

83	<i>Analyses critiques</i>
93	<i>Comptes rendus</i>